

## BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2009-2010

établi par  
Patrice CABAU et Maurice SCCELLÈS

### SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Barber, Cazes, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Catalo, Julien, Lassure, le Père Montagnes, Peyrusse, Le Pottier, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Haruna-Czaplicki, MM. Balty, Chabbert, Garrigou Grandchamp, Macé, membres correspondants.  
Excusés : M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mmes Fournié, Lamazou-Duplan, M. Boudartchouk.

Après avoir souhaité à tous la bienvenue, et avoir dit le plaisir de nous retrouver, la Présidente déclare ouverte l'année académique 2009-2010.

La Présidente rappelle que nous avons eu la tristesse d'apprendre pendant l'été le décès de Claudine Sudre, qui s'est noyée à Arcachon. Claudine Sudre, qui avait quitté la direction du Muséum d'histoire naturelle en 2000, était une personnalité scientifique connue à Toulouse et appréciée ; elle se joignait de temps en temps à nous.

Le Bureau présente ses excuses à la Compagnie pour les ratés qui ont empêché l'envoi normal des convocations pour cette séance et du calendrier de l'année. Le programme n'a en outre été mis en ligne sur notre site Internet que dimanche dernier. La Présidente en fait circuler des exemplaires en précisant que la prochaine séance se tiendra au Musée Saint-Raymond.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 juin 2009 et de la motion de soutien à la municipalité de Saint-Lizier, qui sont adoptés à l'unanimité.

La Présidente présente à la Compagnie le volume 2007 de nos *Mémoires*, paru au mois de juin, juste après la dernière séance de l'année académique. Elle tient à féliciter une fois de plus notre Secrétaire général pour ce beau travail. Au mois de juillet dernier, les volumes de nos *Mémoires* se sont trouvés en bonne place au salon du livre de Mirepoix, où notre Société était représentée par Lisa Barber. La Présidente rappelle qu'il s'agit d'un des salons les plus importants de la région, et que c'est un bon moyen de diffusion de nos publications.

La correspondance manuscrite comprend un certain nombre d'invitations à des expositions et des colloques, ainsi que deux courriers de monsieur le Maire de Saint-Lizier qui déplore les travaux en cours dans le bâtiment de l'ancien évêché et nous informe des deux procès-verbaux qu'il a dû dresser pour non respect du permis de construire.

La parole est à Daniel Cazes pour une communication sur *Une tête « antique » du Musée Saint-Raymond, œuvre du sculpteur François du Quesnoy (1597-1643)*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente félicite Daniel Cazes pour cette brillante présentation d'une œuvre très attachante et qui mérite à l'évidence de trouver une nouvelle carrière. Elle se déclare pour sa part tout à fait convaincue par les rapprochements proposés.

Pascal Julien félicite à son tour Daniel Cazes pour cette très belle communication et propose que soit éventuellement consultée la spécialiste de Du Quesnoy, qu'il a rencontrée tout récemment et qui serait sans doute ravie d'examiner cette œuvre. Si l'attribution à Du Quesnoy était confirmée, le Musée des Augustins s'enrichirait d'une pièce importante.

Pour Jean Balty, la cause est entendue, et l'œuvre n'est assurément pas antique. Daniel Cazes souligne l'exceptionnel fini du travail du sculpteur, et que la coiffure est aussi très différente, qu'elle n'a rien d'antique et se rattache en revanche aux sculptures romaines du XVII<sup>e</sup> siècle, ce que confirme Pascal Julien.

Dominique Watin-Grandchamp demande si l'œuvre a pu être commandée en vue de la restauration d'une statue antique. Daniel Cazes conseille la prudence, Du Quesnoy ayant souvent réalisé des œuvres en plusieurs exemplaires. Ses sculptures étaient en outre très prisées et on pouvait en commander une réplique.

Jean Balty note que la tête ne peut correspondre à un buste et qu'elle était nécessairement destinée à une statue complète. Puis il ajoute que Du Quesnoy s'est tellement inspiré de la sculpture antique que ses œuvres en sont totalement imprégnées, révélant une émulation qui conduit à essayer de faire mieux que les modèles, ce qui est sensible en particulier dans le traitement de la chevelure.

Louis Peyrusse voit dans l'histoire de cette œuvre une belle illustration de ce que dit Rachou, lorsqu'il indique que la plupart des œuvres du musée ont perdu leurs étiquettes et qu'il n'est sûr de rien. Pour Daniel Cazes, le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle a été d'une grande cruauté pour Du Mège, qui avait pourtant été un conservateur admirable, d'une très grande honnêteté et qui avait une très grande conscience de son rôle.

La Présidente donne la parole à Patrice Cabau et Anne-Laure Napoléone pour une communication sur *Quelques tours du Bourg médiéval de Toulouse au cloître Saint-Sernin*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010), de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie les deux orateurs pour ces études complémentaires des tours du Bourg Saint-Sernin.

Pascal Julien signale à titre documentaire que de très nombreux actes relatifs à la création de la place du Peyrou détaillent les maisons niveau par niveau.

Pierre Garrigou Grandchamp remarque que les proportions étriquées de la tour laissent entendre qu'il ne s'agit que d'une partie d'un grand hôtel ; la tour située dans l'enclos abbatial est sans doute plus étonnante, mais on connaît une tour semblable, romane, à Cahors où elle jouxte le cloître, et également à Tournus. Patrice Cabau précise que la tourelle succède à une tour plus ancienne, puisqu'elle ne peut pas être celle des Capdenier. Et comme Pierre Garrigou Grandchamp demande des précisions sur le vocabulaire utilisé par les textes, il cite les mentions de « *domus lapidea et turris* » et d'« *aula lapidea* ».

## SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, M. Cazes, Directeur, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Fournié, Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Bordes, Lassure, Peyrusse, Le Pottier, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Friquart, Haruna-Czaplicki, MM. Burrone, Darles, Macé, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : MM. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Félix, Lamazou-Duplan, M. Laurière.

La Présidente ouvre la séance à 17 h 00 et commence par annoncer que la communication de Catherine Viers sur *Les emplois antiques des cathédrales de Saint-Lizier en Couserans* est reportée à une date ultérieure, notre consœur s'étant trouvée empêchée par un déplacement.

Mme Pradalier-Schlumberger rend compte ensuite de la correspondance manuscrite, qui comprend :

- une lettre de remerciement de M. le Maire de Toulouse pour l'envoi du dernier volume de nos *Mémoires* ;
- une proposition d'échange émanant du Service archéologique de la Ville de Fribourg (Suisse), accompagnée des numéros 9 et 10 du *Cahier d'archéologie fribourgeoise* ; cette revue contenant une série d'articles intéressants sur l'archéologie médiévale, il est décidé de donner à la demande une suite favorable.

La Présidente présente deux numéros d'*Archéopages*, revue de l'Inrap, que Louis Peyrusse a la générosité d'offrir à notre bibliothèque.

La Bibliothécaire annonce la parution des actes du 58<sup>e</sup> congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées : Bernadette Suau, Jean-Pierre Amalric, Jean-Marc Olivier (éditeurs), *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine*, UTM, 2009 (2 vol., 1098 p.).

Christian Darles intervient pour annoncer la tenue à l'Université de Toulouse-Le Mirail d'une exposition sur « L'architecture antique à travers les ouvrages des bibliothèques universitaires de Toulouse ».

La parole est à Bernadette Suau pour la première communication prévue par l'ordre du jour : *La maison du Temple, à Toulouse : un site méconnu*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie notre consœur de cette présentation, qui s'inscrit dans le prolongement de l'étude qu'elle a consacrée

l'année dernière à l'établissement templier toulousain au Moyen Âge (séance du 16 décembre 2008). Mme Pradalier-Schlumberger relève qu'ici comme ailleurs l'appellation « maison du Temple » a subsisté bien au-delà de la disparition de l'Ordre, et ce malgré la dévolution du site au commandeur hospitalier de Garidech. Elle fait ensuite appel aux questions et commentaires de l'assemblée.

Répondant à une question de Louis Peyrusse, Bernadette Suau indique que la configuration des bâtiments actuels, qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle, reprend à peu près les dispositions anciennes connues par le plan que Pierre Souffron dessina en 1622 : implantation de la cour, élévations et volumes similaires.

Mme Suau évoque les conditions plutôt difficiles (une exploration surveillée d'une vingtaine de minutes) dans lesquelles il lui fut naguère donné d'entrevoir l'intérieur des lieux, transformés en « Jardins d'Arcadie » (une maison de retraite de luxe). Dominique Watin-Grandchamp, qui l'accompagna pour cette visite, témoigne : « Il fallait qu'on fasse vite, et on n'avait pas accès partout ». Il est rappelé que c'est à Bernard Calley, Architecte des Bâtiments de France, que l'on doit la protection de la chapelle de la Visitation au titre des Monuments Historiques, en 1981.

Daniel Cazes, s'intéressant au vocable de l'ancienne église du Temple, dédiée à la Vierge et placée sous l'invocation de sainte Barbe, pose la question du devenir des œuvres d'art que le culte fervent développé à partir du XV<sup>e</sup> siècle autour de la martyre ne dut pas manquer de faire produire. Mme Watin-Grandchamp mentionne à ce propos une statue en pierre, mutilée.

M. Cazes raconte qu'en 1976 il eut l'émotion de voir apparaître, lors de fouilles pratiquées dans la galerie orientale du grand cloître des Augustins, les éclats d'une statue de pierre brisée en une multitude de morceaux dont une magnifique restauration a permis de restituer l'identité : une sainte Barbe sculptée au XV<sup>e</sup> siècle, dont la tête est hélas perdue. Une autre statue féminine, celle d'une sainte ou de la Vierge, très comparable à la précédente, est conservée dans les réserves des Augustins. Entrées au Musée de Toulouse dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux pièces ont été simultanément présentées au public en 1984. Il semble qu'elles aient appartenu à un même groupe ; peut-être venaient-elles de l'église du Temple.

Mme Suau précise que des reliques de sainte Barbe arrivèrent dans l'église du Temple de Toulouse entre 1313 et 1518. Elle dit avoir rencontré pour cette église mention de plusieurs statues, l'une représentant la Vierge, une autre sainte Barbe, une autre sainte Catherine, et elle signale la relative rareté des figures de la première des deux martyres. En complément, Michèle Fournié indique le culte de sainte Catherine à l'église de la Dalbade, toute proche, au XV<sup>e</sup> siècle.

Laurent Macé s'interrogeant sur les circonstances de l'arrivée de reliques de sainte Barbe à Toulouse, Mme Suau avance l'hypothèse du retour d'Orient d'un commandeur de Garidech.

Christian Darles dénonce le caractère aberrant et scandaleux des transformations opérées à l'été 1984 sur la façade du n° 13 de la rue de la Dalbade – chapelle de la Visitation édifiée en 1835 par Antoine Lafforgue sur l'emplacement du cimetière de l'église du Temple –, où les deux portes latérales ont été transformées en fenêtres, des fenêtres obstruées, des ouvertures percées...

## SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, MM. Boudartchouk, Geneviève, Lassure, le Père Montagnes, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Guiraud, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Viers, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp, Mattalia, Veyssièrre, membres correspondants.

Excusés : Mme Lamazou-Duplan, MM. Garland, Georges.

La Présidente ouvre la séance en rappelant qu'en raison des vacances scolaires, la prochaine séance se tiendra la semaine prochaine, mardi 1<sup>er</sup> décembre. Nous aurons à examiner la candidature de Michèle Heng, qui souhaite revenir parmi nous après avoir été membre correspondant de 1994 à 2001 : notre règlement intérieur impose en effet dans ce cas une nouvelle élection.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2009, qui est adopté.

La correspondance comprend l'annonce de la séance publique de l'Académie de législation, le 11 décembre, et celle de l'inauguration de l'exposition du Musée Saint-Raymond, *L'héritage gaulois*, le 27 novembre.

Le Maire de Saint-Lizier nous informe qu'il a dû à nouveau dresser procès-verbal pour non respect des façades de l'ancien évêché, dont des encadrements de pierre ont été remplacés par des encadrements en béton.

Dans le cadre d'un nouvel échange de publications, nous avons reçu du Service archéologique du canton de Fribourg toute la collection des *Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, depuis le premier volume paru en 1999, ainsi que des publications particulières, catalogues d'exposition et monographies.

La Présidente ajoute que Louis Latour a fait venir pour notre bibliothèque le catalogue de l'exposition d'Arles, *César. Le Rhône pour mémoire*, sous la direction de Luc Long et Pascale Picard, Actes sud, 2009, 396 p.

La parole est à Frédéric Veyssièrre et Catherine Viers pour une communication sur *La pars rustica de la villa de la*

*Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne)*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Frédéric Veysseyère et Catherine Viers de nous avoir présenté ce site très original. Comme elle demande quelle différence peut être établie entre un balnéaire et des thermes, Frédéric Veysseyère précise que le premier est privé alors que les thermes correspondent à un établissement public.

Quitterie Cazes félicite les deux archéologues en soulignant les conditions très dures de la fouille, dont la qualité a cependant permis la restitution du bâtiment balnéaire. « Les sols ont bien été déposés ? », demande-t-elle, ce que confirme Frédéric Veysseyère en précisant qu'ils ont été pour cela découpés en plaques transportables, qu'il était prévu de stocker provisoirement. Le délai annoncé de six mois est dépassé depuis deux ans, sans qu'aucune décision n'ait été prise. Il ajoute que l'aménageur avait envisagé l'éventualité d'une maquette grandeur nature.

Répondant à une question de Daniel Cazes, Frédéric Veysseyère indique que la conservation *in situ* a également été envisagée, mais que le balnéaire a été mis au jour à l'emplacement prévu pour un bassin de décantation.

Daniel Cazes précise que, s'il a posé cette question, c'est parce qu'il a pu constater à l'automne, lors d'une rencontre sur le décor en Gaule, la stupéfaction des spécialistes devant un balnéaire de ce type avec ce genre de décor hors de l'Italie. Catherine Viers confirme qu'il s'agit d'un exemple unique en France. Daniel Cazes constate que les archéologues ont fait leur travail, mais que le relais n'a pas été pris, en particulier pour une protection au titre des Monuments historiques. Pour Catherine Viers, la difficulté vient aussi des délais très courts, qui imposent de prendre très vite la mesure de l'importance de la découverte ; dans ce cas, le sol a été découpé et démonté dès la fin de l'étude.

Daniel Cazes se demande quels sont les moines qui ont été à l'origine de l'appellation « les Monges ». On connaît le grand chapiteau de Cornebarrieu qui provient probablement d'un couvent. Y avait-il à cet endroit un prieuré ou une simple grange ? Bernadette Suau ne peut le dire de mémoire, mais la documentation permettrait sans doute de le savoir. Elle ajoute que tous les couvents étaient possessionnés autour de Toulouse. Frédéric Veysseyère précise que le site s'appelle la Ville alors que la ferme est dite des Monges. Bernadette Suau rappelle que le terme de « villa » désigne encore un domaine au XI<sup>e</sup> siècle.

Hélène Guiraud voudrait avoir des précisions sur l'arrivée d'eau et les évacuations. Frédéric Veysseyère montre sur le plan l'emplacement de la rigole d'évacuation, et il rappelle qu'une source se trouvait à une dizaine de mètres et que la rivière était également proche, où des esclaves pouvaient aller chercher l'eau avec des seaux. Catherine Viers cite des exemples de bains similaires où l'évacuation de la baignoire se faisait directement sur le sol, d'où l'eau était poussée par des esclaves jusqu'au trou d'évacuation. Elle confirme à Hélène Guiraud que ce sont ces comparaisons qui permettent de qualifier d'« étrusque » le balnéaire de Cornebarrieu.

Guy Ahlsell de Toulza remarque que les deux pièces des bains n'étaient pas séparées par une porte et que, d'après la maquette de restitution, la chambre de chauffe était couverte. Frédéric Veysseyère et Catherine Viers peuvent affirmer qu'aucune trace de porte n'a été retrouvée : les pièces pouvaient être séparées par un rideau. Quant à la toiture, c'est sa structure qui impose sa forme et donc de couvrir la chambre de chauffe. Patrice Cabau note que la forme à quatre pans imposait le recours à des tuiles coupées, mais Jean-Luc Boudartchouk rappelle qu'il existait des tuiles trapézoïdales.

Daniel Cazes voudrait savoir si le *labrum* a toujours eu le même emplacement, alors que l'on s'attendrait à une vasque disposée sur le motif circulaire du sol. Catherine Viers indique que l'on connaît d'autres édifices de ce type où le *labrum* est disposé de la même manière.

Répondant à une question de Patrice Cabau, Catherine Viers dit que le premier sol a été abandonné lorsqu'a été établi l'hypocauste ; il s'est fissuré du fait du pourrissement des bois de la structure bâtie.

Louis Peyrusse voudrait savoir comment le site prend place dans l'ensemble de la carte archéologique telle que l'on est aujourd'hui en mesure de la dresser. Frédéric Veysseyère dit qu'on ne sait pas grand-chose pour ce qui est de cette zone. Le territoire de Blagnac est un peu mieux connu, et les informations deviennent un peu plus nombreuses depuis l'ouverture des ZAC et des travaux liés à l'itinéraire de gros gabarit pour l'A380. Deux grands sites sont apparus, Beauzelle et Cornebarrieu, et plusieurs petits points. Il faudra songer à une étude d'ensemble.

La Présidente demande s'il faut penser à une *villa* ? Frédéric Veysseyère indique que l'on a une occupation nombreuse dans le premier tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, et sans doute une résidence assez importante.

Quitterie Cazes souligne les changements de stratégie rendus possibles par la professionnalisation de l'archéologie. Le site de Cornebarrieu montre combien les prospections de surface sont insuffisantes, et à quel point les opérations de diagnostic demandent des archéologues très bien formés. Les recherches menées sur des sites comme Cornebarrieu sont très importantes et très novatrices.

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, M. Cazes, Directeur, M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Garland, le Père Montagnes, MM.

Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Czerniak, Haruna-Czaplicki, MM. Burroni, Garrigou Grandchamp, Laurière, membres correspondants.

Excusés : MM. Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint.

En l'absence du Secrétaire général et du Secrétaire adjoint, la Présidente demande à Bernadette Suau, Bibliothécaire-Archiviste, d'assurer le secrétariat de la séance.

L'ordre du jour commence par l'élection ou plutôt la réélection d'un membre correspondant. La Compagnie entend le rapport de la Présidente sur la candidature de Mme Michèle Heng, qui, de 1994 à 2000, a déjà fait partie de notre Société. On procède au vote : Mme Heng est élue membre correspondant.

La parole est donnée à Raymond Laurière pour une communication sur *Les peintures monumentales de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (Aveyron)*.

Touloungues est un petit hameau caussenard du Rouergue occidental à quelques kilomètres au nord de Villefranche-de-Rouergue dans la commune de Villeneuve d'Aveyron. Il fut le siège, à la fin du premier millénaire, de la première paroisse de cette région mais son église fut progressivement abandonnée au profit de Saint-Rémy, le bourg voisin, pour être définitivement désaffectée, tombant dans le domaine privé en 1923. À cette date, pour s'adapter à ses nouvelles fonctions de bâtiment agricole avec étable et grange à foin, les dégradations furent très importantes et la mémoire visuelle de cette église a complètement disparu.

Ce n'est qu'en 1964 que Jacques Bousquet, archiviste de l'Aveyron, en découvrant la présence très parcellaire de peintures murales redonne à ce bâtiment d'apparence banale son statut d'ancienne église et insiste sur la grande qualité des peintures<sup>1</sup>. À partir de ce moment l'intérêt pour ce lieu prit naissance, se concrétisa par son acquisition par la commune de Villeneuve jusqu'à son classement au titre des Monuments historiques, avec les démarches de restauration et de mise en valeur inhérentes. L'inventeur consacra des études à ce site<sup>2</sup>.

Sur le plan architectural, l'église est particulièrement intéressante et innovante par la présence d'angles *arrondis* au niveau de la nef unique et du chevet rétréci et surélevé. Le chanoine Debat, archiviste diocésain, a été le premier à individualiser un groupe d'églises de même inspiration<sup>3</sup>. Il en décrit cinq. Par la suite fut authentifié un groupe rouergat d'églises, au nombre sans cesse croissant, associant des caractères précis : grande élévation, nef unique plafonnée, chœur rétréci quadrangulaire et voûté, arcature aveugle dans le chevet, quasi absence d'ouvertures conférant un aspect fortifié et bien sûr angles arrondis.

On peut réunir actuellement plus d'une quarantaine d'exemples disséminés en majorité le long de la faille de Villefranche avec des extensions vers l'Aveyron, le Lot, la Dordogne et même la Haute-Garonne et l'Aude<sup>4</sup>. Il est admis actuellement que leur construction se situe au *x<sup>e</sup>* siècle.

Les peintures occupaient la totalité du chevet, malheureusement les dégradations occasionnées par les *aménagements* des années 1930 ont été importantes :

- cloisonnement de l'église par la mise en place d'un niveau horizontal avec appui sur les supports et destruction de l'arc triomphal ;
- large ouverture dans le mur oriental du chevet pour le passage d'engins agricoles ;
- électrification sauvage et confection de divers enduits<sup>5</sup>.

Il faut ajouter que, les ouvertures n'étant pas fermées et la toiture d'une étanchéité laissant à désirer, les conditions requises pour la conservation des peintures étaient loin d'être réunies. Dans les années 1980, après le décès du propriétaire, la municipalité de Villeneuve acquiert le bâtiment et déclenche alors une série de démarches (classement aux M.H., fouilles d'évaluation en 1987, mise



TOULONGUES (AVEYRON). Ensemble du chœur vu depuis la nef. Cliché R. Laurière.

hors d'eau, suppression du plancher, fermetures des ouvertures...), qui permettent de sauver ce qui peut l'être encore, mais surtout de compléter la connaissance des peintures en révélant des plages inconnues et de donner à l'ensemble son visage actuel avec une possible lecture iconographique globale<sup>6</sup>.

Le dessin schématique du chœur signale par des numéros les peintures encore visibles actuellement.

1 et 2. Autour d'un oculus marqué de lignes concentriques bleues et ocre, deux animaux du tétramorphe sont aisément lisibles sans risque d'erreur, avec à droite Jean sous la représentation classique de l'aigle enserrant dans ses serres le livre de l'Écriture et à gauche Matthieu sous une forme anthropocéphale très inhabituelle : un quadrupède, ailé, assez maladroitement dessiné (agneau, mouton laineux...) à tête humaine nimbée<sup>7</sup>. J. Bousquet a utilisé le terme *d'agneau* et a argumenté longuement sur ce thème en citant d'autres exemples<sup>8</sup>.

3. Une frise de personnages, debout, dont le regard est dirigé vers l'oculus. Ce sont tous des hommes âgés avec une large barbe, très similaires dans leur attitude et leur regard. On peut en compter douze malgré la dégradation de la structure. Chacun tient un *rotulus*. Il s'agit, même s'ils ne correspondent aux canons classiques, des vieillards de l'Apocalypse, et en aucun cas des apôtres vu leur similitude graphique et l'absence d'attributs spécifiques. Le nombre 12 n'entre pas dans la problématique d'autant que, en raison des destructions, rien n'empêche qu'il y ait eu en dessous un deuxième registre de 12 pour atteindre l'habituel chiffre de 24.

4. Cette partie fut détruite dans les années 1930 pour aménager un accès extérieur et aucun document écrit ou graphique n'existe pour nous apprendre ce qui avait été figuré. J'ai pu obtenir dans les années 1978 une relation orale par l'épouse du propriétaire, qui, en 1923, avait « vu » ce qui était peint. Son témoignage est capital et ne peut être mis en doute<sup>9</sup>. Elle avait vu... « des chevaux à tête d'homme... »<sup>10</sup>. Le thème général de l'Apocalypse est donc bien confirmé, faisant référence à Apoc. 8, 7.

5. Ce dernier registre n'est identifiable que depuis les réaménagements des années 1990. Sa lecture est très, très difficile en raison de la grande précarité de sa conservation et l'on doit en faire une interprétation personnelle mais argumentée. (Précisons que les techniques modernes de prise de vue ou d'amélioration de l'image n'ont rien apporté).

Après une longue observation, il devient *évident* qu'il y a les éléments d'un trône avec les deux montants verticaux parés de cabochons et une ébauche d'entretoise avec, semble-t-il, une étoffe ocre rouge déployée sur ce trône sur lequel on ne voit pas des attributs classiques : agneau, croix, instruments de la passion, livre... De chaque côté on peut évoquer la présence de deux personnages : à gauche, l'un est debout comme le montrent les plis de sa tunique, à droite, l'autre est en position d'orant. Tout laisse à penser que *ce trône est vide*, et il ne s'agirait donc pas d'une *déisis* comme bien souvent dans les présentations de trône, mais d'une *hétimasie*, thème iconographique récurrent dans la sphère byzantine mais quasi-inexistant dans notre Occident<sup>11</sup>, faisant référence à de très nombreuses citations bibliques<sup>12</sup>. Les personnages associés *pourraient* être, comme habituellement dans cette iconographie, Adam et Ève.

6. Au nord, sous l'intrados (lui-même marqué de motifs floraux géométriques à dominante bleue) de l'arc de couverture d'une niche aveugle a été représenté un aigle, très grossièrement peint, enserrant dans ses serres un lapin qu'il vient de capturer en pleine course. Symboliquement, il est classique d'y voir la lutte de la puissance divine contre la lubricité.

7. En parallèle, dans l'arcature voisine, on découvre le thème (très) paléochrétien des colombes, dont les becs sont particulièrement crochus, affrontées au-dessus d'un calice.

8. Un grand arbre aux branches déployées multicolores.

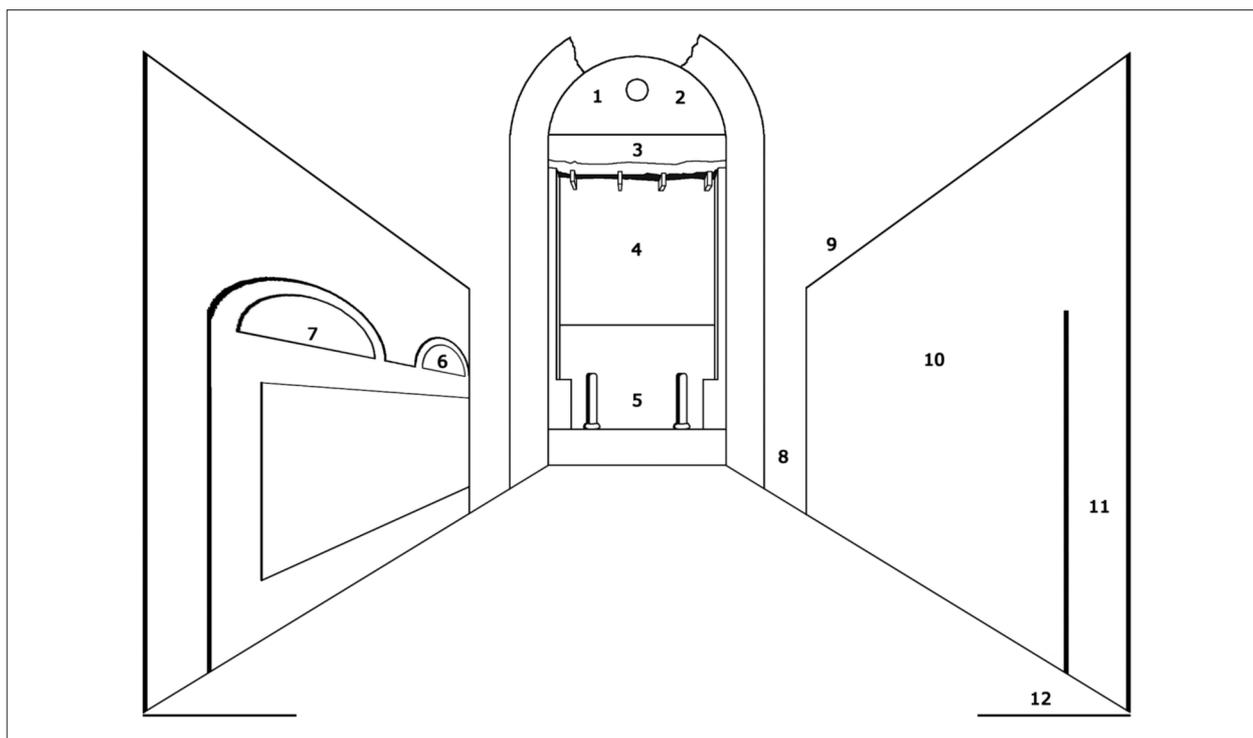
9. Un personnage féminin couché au milieu d'une structure faite de petits quadrilatères jointés bleus. La première interprétation est qu'il s'agisse d'une dormition (thème également très byzantin), mais l'on ne peut exclure l'hypothèse de la maternité en se rapportant notamment à la Vierge du chœur de Vals (mais là le contexte est en tout en faveur de cette dernière hypothèse).

10. Une belle image d'un saint indéterminé dans une attitude hiératique avec des yeux immenses. C'est lui que J. Bousquet a vu en premier en 1964.

11. Un personnage féminin debout, jambes jointes, aux seins très marqués, seulement vêtu d'une sorte de pagne ; ce ne peut-être qu'Ève. Ses bras sont étendus. Le droit se termine par une main très grande dont tous les doigts sont étendus, pouvant montrer une direction à suivre. À l'opposé la main gauche est fermée comme si elle tenait quelque chose. Qu'est-ce que cela peut être ? Une hypothèse peut être proposée en prenant en compte le panneau voisin.

12. Dans la même verticalité juste à côté mais sur les reliquats de l'arc triomphal, on distingue une partie des membres inférieurs d'un personnage dont on ne voit que cela, mais dont la facture, les proportions sont les mêmes que celles d'Ève. On peut penser qu'il s'agit d'Adam qu'Ève entraîne vers l'Arbre de Vie représenté en 8. Ce serait aussi un lien supplémentaire avec l'iconographie du mur du chevet.

Une lecture iconographique globale devient possible : partant de la Création à l'entrée du chœur, on parvient au Jugement dernier (ici la deuxième parousie) avec en intermédiaire la Vierge (dormition ou maternité puisqu'en



TOULONGERGUES (AVEYRON). Schéma de répartition des décors peints dans le chœur.  
*Dessin R. Laurière.*



TOULONGERGUES (AVEYRON). Mur oriental du chœur, registres supérieurs 1, 2 et 3.  
*Cliché R. Laurière.*



TOULONGERGUES (AVEYRON). Mur oriental du chœur,  
registre supérieur, 2 : l'animal à tête d'homme de saint Matthieu. *Cliché R. Laurière.*



TOULONGERGUES (AVEYRON). Mur oriental du chœur,  
registre inférieur, 5 : le trône. *Cliché R. Laurière.*

rapport direct avec l'Arbre de Vie) et des saints, Adam et Ève faisant l'union d'ensemble à la fois au début, responsables du péché originel mais aussi présents et repentants pour la scène finale du Jugement que le Christ prononcera sur le trône qui lui est préparé.

En dehors de ces éléments décrits, il existe quelques fragments épars identifiables malgré leur état précaire : plusieurs quadrupèdes, deux saints, répartis dans des registres horizontaux.

Ces peintures, qui ont vu intervenir des mains différentes dans un laps de temps indéterminé posent en premier lieu la question de leur datation. Elles nous paraissent devoir être situées dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, en accord avec l'avis émis par Marcel Durliat, qui a visité les lieux à la fin de 1964.

L'intérêt des peintures de Touloungergues est particulièrement grand en raison de la rareté de la topographie de leur thème, l'Apocalypse au mur du chevet et non comme de coutume au mur occidental ou au narthex, et surtout par la représentation du *trône vide*<sup>13</sup>. Qu'il soit au bas de la composition n'est pas inhabituel (voir à Torcello au revers de la façade occidentale et sur le vitrail de la crucifixion à Chartres).

Reste le problème de l'appartenance à un courant stylistique. Il semble logique, au vu de la composition d'ensemble, de l'importance des bleus, d'un certain nombre de détails et surtout d'une iconographie originale en Occident, de ne pas recourir à une influence catalane ou autre pour se tourner vers Byzance (registres riches en animaux et en végétaux, iconographie du trône vide, de la dormition, saints hiératiques...). On sait que les échanges avec le Moyen-Orient, réels dès le X<sup>e</sup> siècle, se sont développés aux siècles suivants.

Raymond LAURIÈRE

1. La découverte de J. Bousquet a eu une diffusion certaine, tout d'abord à Rodez par Louis BALSAN, « Découvertes archéologiques en Aveyron », dans *Revue du Rouergue*, t. XVIII (1964), p. 405. Puis à Toulouse dans *B.S.A.M.F.*, séance du 5 janvier 1965, enfin à Paris dans le quotidien *Le Monde* daté du 12 janvier 1965.

2. Jacques BOUSQUET, « Les fresques romanes de Touloungergues », dans *Revue du Rouergue*, t. XIX (1965), p. 163-171.

3. Chanoine A. DEBAT, « Les églises préromanes du Rouergue à angles arrondis », dans *Revue du Rouergue*, t. XXVI (1972), p. 156-171.

4. Raymond LAURIÈRE, *Les églises à chevet plat et angles arrondis en Rouergue*, Millau, Maury, 1<sup>ère</sup> éd. 2003, 2<sup>e</sup> éd. 2008.

5. Toute tentative de mettre au jour des compléments de peinture est illusoire étant donné la multiplicité des enduits qui, pour des raisons d'adhérence, les ont détruites.

6. Raymond LAURIÈRE, « L'église de Touloungergues, un aspect inédit des peintures murales », dans *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, n° 14, 2001, p. 127-131.

7. J. BOUSQUET, « Pour la datation des peintures murales : deux recherches iconographiques, les chapelles de Touloungergues et de Verdun », dans *Bulletin de la société des amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, 1982, p. 37-64.

8. Louis Réau, dans son *Iconographie de l'art chrétien* en 1955, souligne la multitude des représentations des évangélistes, en particulier les images zoomorphes multiples et variées. Francis Salet, dans le *Bulletin monumental*, 1964, p. 306, parlant des nombreuses adaptations de ces motifs, précise que seule la tête suffit à conférer à l'être hybride sa valeur symbolique et son identité.

9. La place manque pour expliquer combien cette narration orale qui date des années 1985 est à prendre en considération.

10. On trouve semblables représentations à Saint-Savin et dans un manuscrit de la B.M. de Toulouse sous la référence Ms 815, f° 017v.

11. Carmen BUDA-DEFFERARD, *L'hétimasie. La représentation du trône vide dans l'art byzantin*, thèse de doctorat d'Histoire de l'art, université de Fribourg, 2001. L'auteur recense toutes les représentations de l'hétimasie dans l'architecture religieuse et s'attache à sa situation spatiale et son intégration dans l'évocation de la deuxième parousie.

12. Les principales sont dans l'Ancien Testament : Ps 93, 2 ou dans le Nouveau Testament : Matt 25, 21.

13. Comment expliquer la quasi-inexistence en Occident de ce thème du retour du Christ à la fin des temps, question particulièrement essentielle dans la chrétienté ? On peut remarquer que dans la monogramme IHS si souvent représenté, le H est souvent dans des proportions différentes des deux autres lettres, il est fréquemment allongé, pouvant évoquer un trône et porter d'une croix comme dans les plus caractéristiques hétimasies. L'IHS en Occident n'aurait-il pas la même évocation symbolique ?

La Présidente remercie le docteur Laurière pour cette présentation des peintures de l'église de Touloungergues qu'elle avait visitée avec lui en 1974, alors que l'église servait encore d'étable et de grange à foin et que les peintures n'avaient été que partiellement dégagées sur le mur est du chevet.

La Présidente s'interroge en premier lieu sur l'interprétation donnée par le docteur Laurière pour la scène qui se trouve à la partie inférieure de ce même mur et mise au jour depuis que cet édifice remarquable, datant probablement du X<sup>e</sup> siècle et classé parmi les Monuments historiques, a été racheté par la commune de Villeneuve (1988) et a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration. Le docteur Laurière y voit l'*Hétimasie du trône*, mais la Présidente se demande si on ne devine pas un personnage

assis sur le trône, qui selon le docteur Laurière est bien vide et recouvert d'une tenture.

Pour Virginie Czerniak, les peintures du chevet de Toulouergues – qu'il faut désigner par le terme de peinture murale et non celui de fresque, correspondant à une technique bien précise – représentent sans doute une scène de l'Apocalypse, avec le Christ ou son symbole entre les quatre animaux du tétramorphe et les vingt-quatre vieillards ; mais en l'absence d'une analyse des enduits, qui révélerait peut-être plusieurs couches, il ne faut pas essayer de reconstituer tous les éléments de cette composition, d'autant que la partie centrale a été jadis largement éventrée par l'ouverture du vaste portail donnant accès à l'étable et que rien ne peut être proposé sans risque d'erreur.

Comme la Présidente, Emmanuel Garland s'interroge aussi sur la présence d'une *Hétimasie*, qui le plus souvent est placée en hauteur et il cite les exemples de Sant Quirce de Pedret en Catalogne, et de Saint-Marc de Venise. Pour lui, on s'attendrait à trouver une table d'autel. Mais le docteur Laurière maintient son interprétation et s'appuie sur divers arguments, qu'il ne faut pas rejeter totalement.

Le thème du tétramorphe « réduit » aux symboles de deux « animaux », un quadrupède mais à tête humaine d'un côté et un aigle de l'autre, suscite une discussion entre l'auteur de la communication et Virginie Czerniak qui fait remarquer que l'évangéliste Mathieu n'est jamais représenté sous la forme d'un quadrupède. Mais pour le docteur Laurière, la tête d'homme est imberbe, et c'est vrai, cela ne fait aucun doute.

Bernadette Suau demande si cette église dépendait d'une proche abbaye, Moissac ou Conques. Le docteur Laurière l'ignore. Seules sont connues les mentions concernant Villeneuve (*villa nova*) dont la plus ancienne mention, selon Jacques Bousquet, « l'inventeur » des peintures, qui leur a consacré deux articles, remonte aux années 1050 (Jacques Bousquet : « Les fresques romanes de Toulouergues », *Revue du Rouergue*, avril-juin 1965, p. 163-171 ; et surtout, « Pour la datation des peintures murales : deux recherches iconographiques, les chapelles de Toulouergues et Verdun », *Villefranche et le Bas-Rouergue, actes du XXXIV<sup>e</sup> congrès, Villefranche-de-Rouergue, 15-17 juin 1979*, Fédération des Sociétés académiques et savantes, Languedoc, Pyrénées, Gascogne, Villefranche-de-Rouergue, 1980, p. 37-64). Toujours d'après J. Bousquet, on aurait alors abandonné la paroisse de Toulouergues au profit de Villeneuve ; encouragé par l'iconographie, tout comme par l'histoire, Jacques Bousquet propose donc une datation très haute : les peintures ne pourraient pas être postérieures au milieu du XI<sup>e</sup> siècle ; mais le docteur Laurière ajoute que Marcel Durliat ne les date que de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Virginie Czerniak conteste également le style byzantin et oriental des peintures ; le docteur Laurière, s'appuyant toujours sur l'étude de Jacques Bousquet et sur ses propres recherches, estime que cette composition, avec ses végétaux et tous les animaux présents (quadrupèdes et oiseaux notamment, comme les colombes autour du calice), est totalement inspirée par l'art byzantin et non par l'art catalan.

Le *Péché originel*, avec une représentation d'Eve nue, tenant par la main gauche un personnage à demi effacé (Adam ?) et montrant du doigt de l'autre main (en direction de l'arbre du péché), ne pose guère de problème d'identification. En revanche, le personnage nimbé, allongé et peint sur le mur nord, suscite bien des questionnements. Le docteur Laurière a proposé d'y voir une *Dormition*, mais sans aucune certitude. V. Czerniak suggère une *Nativité*. Daniel Cazes est intrigué par le décor, bien délimité dans un cadre, sur lequel repose le personnage. On aurait pu penser à *Saint Paul fuyant Damas*. Pour D. Cazes en effet, ce décor ne représente pas un sol carrelé, mais un mur appareillé, avec une tentative maladroite de perspective, soulignée, comme le fait remarquer Guy Ahlsell de Toulza, par trois petites arcatures. Jean-Luc Boudartchouk rappelle que Toulouergues est un site du haut Moyen Âge où l'on a trouvé des sépultures du VI<sup>e</sup> siècle, et évoque le *Martyre de saint Sernin*, mais c'est peu probable, même si le culte de l'évêque toulousain s'est répandu en Quercy. Sinon, rien dans cet ensemble de peintures encore visibles ne semble nous renseigner sur les saints titulaires de l'église, Pierre et Paul (à moins que le saint nimbé debout, au visage figé, tenant un livre et l'index tendu, ait fait partie d'une série de figures entourant l'autel, où les deux apôtres auraient pu être présents).

La conservation de ces peintures reste un problème majeur. Le docteur Laurière est très pessimiste. Selon lui, une campagne de photos menée par les « Beaux-Arts » en 1984-1985 s'est accompagnée peut-être de quelque mesure conservatoire. Mais depuis aucune intervention n'a eu lieu. La Présidente note qu'elles ne semblent pas avoir beaucoup souffert, depuis leur « invention ». Ce n'est pas tout à fait l'avis du docteur Laurière : les vieillards de l'Apocalypse notamment sont moins visibles. La commune a déjà financé de nombreux travaux sur l'édifice (toitures, assainissement) et ne voudra pas, puisque Toulouergues n'est pas l'église paroissiale de la commune, se lancer dans une campagne de restauration des peintures sans des aides substantielles. Pour Dominique Watin-Grandchamp et Virginie Czerniak, il faut rester optimistes, constituer un dossier, créer une association, entreprendre des démarches afin d'obtenir des financements, etc. Tout est une question de volonté et d'obstination.

## SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Peyrusse, Pradalier, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, MM. Mattalia, Séraphin, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Barber, Lamazou-Duplan, MM. Barber, Chabbert, Garland, Garrigou Grandchamp, Lapart, le Père Montagnes, M. Georges.  
Invitées : Mmes Diane Joy, Anaïs Charrier.

La Présidente ouvre la séance et donne la parole à la Bibliothécaire-Archiviste pour la lecture du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre, qui est adopté après une correction.

Aucune correspondance n'est à signaler, à l'exception du n° 27 de la revue *Alumina, Page miniate*, d'octobre-décembre 2009, qui nous est adressé par Maria-Alessandra Bilotta, auteur d'un article consacré à « La Bibliothèque municipale di Tolosa. Il granaio dello Spirito » (p. 34-41).

La Présidente annonce à la Compagnie que nous aurons à examiner, lors de la séance du 5 janvier prochain, la candidature au titre de membre correspondant de M. Emmanuel Moureau, dont le rapport a été confié à Nicole Andrieu.

La parole est à Gilles Séraphin pour une communication sur les *Premières croisées d'ogives en Quercy et Périgord méridional : quelques jalons chronologiques*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Gilles Séraphin pour cette magistrale synthèse, qui a le mérite de mettre en rapport toute une série d'édifices habituellement étudiés séparément, et dont les datations, qui varient selon les auteurs, reposent sur des constructions intellectuelles souvent hasardeuses. Il est assurément bon de remettre en phase ces différents chantiers à partir de marqueurs chronologiques sûrs comme Obazine. La Présidente note avec satisfaction que la chronologie proposée place en 1250 ces ogives à tore qu'elle rencontre aussi en Languedoc au même moment, alors qu'apparaissent les formes « françaises ». Pour ce qui est du bras sud du transept de Figeac, elle croit difficile en effet d'en remonter la datation avant 1230.

Louis Peyrusse fait tout d'abord remarquer combien il est difficile de contester une argumentation aussi solide et brillante. Le fait d'être amené à une datation aussi basse pour le portail de Souillac le laisse néanmoins pantois, mais c'est plus le jeu des comparaisons de formes simples qui l'inquiète. Il s'agit certes de formes qui peuvent être significatives, mais permettent-elles d'établir des liens aussi précis entre les édifices ?

Gilles Séraphin tient à préciser qu'il a abordé la question en non-spécialiste. Ce qui lui paraît étayer sa démonstration, c'est que ces formes simples se trouvent associées à des architectures semblables, et qui de plus évoluent dans le même sens. La parfaite similitude des formes fait penser à des ateliers qui tournent d'un chantier à l'autre, dans une zone géographique resserrée.

Dominique Watin-Grandchamp se demande si cela ne correspond pas à la descente des Limousins dans le nord du Quercy, dont on connaît la chronologie. Comme elle évoque la nef de l'église de Laramière dans le Lot, Gilles Séraphin confirme que les formes n'en sont en effet pas très éloignées, comme d'ailleurs dans la salle capitulaire, en faisant remarquer que la modénature n'est toutefois pas la même. Sur la question des influences, Gilles Séraphin voudrait insister sur une histoire politique qui lui paraît avoir été complètement occultée. La présence des Plantagenêt est une réalité, et elle se traduit par une architecture qui disparaît avec eux. Les tours féodales illustrent bien ces références politiques : ceux qui font hommage à Philippe Auguste élèvent des tours circulaires dans les années 1210-1215. En revanche, les féodaux du Quercy construisent des tours à contreforts enveloppant, alors qu'en 1220 Saint-Émilion appartient au roi d'Angleterre. Toutes ces tours présentent des caractères architecturaux communs, y compris des détails emblématiques, qui permettent de distinguer des groupes.

Henri Pradalier voudrait revenir pour sa part sur les décalages chronologiques observés entre le Languedoc et le Quercy. S'il y a un gothique d'imitation en Bas-Languedoc dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, au même moment le gothique toulousain correspond au contraire à une époque de recherches. On a l'impression que le Quercy-Périgord connaît de la même façon des recherches locales, avec des influences venues du domaine Plantagenêt et de France, et qui se transforment radicalement vers 1250 avec la mainmise du pouvoir capétien. Il est cependant étonnant que l'on peine à trouver de véritables voûtes angevines en Quercy-Périgord.

Henri Pradalier se déclare satisfait que l'analyse proposée par Gilles Séraphin confirme ses datations de Figeac. En revanche, il ne peut être d'accord avec celles avancées pour Moissac et Souillac. La croisée du porche de Moissac ne peut être dissociée du tympan daté de 1135, et la sculpture d'un chapiteau et d'un modillon de Saint-Amand-de-Coly ne saurait être sollicitée pour rajeunir d'un siècle celle du portail inachevé de Souillac. Gilles Séraphin rappelle, en espérant que tout le monde l'ait remarqué, qu'il n'a rien dit de Moissac. Il s'étonne cependant que l'on puisse étudier la sculpture sans étudier l'architecture où elle se place. La récente étude de l'église de Saint-Pierre-Toirac lui paraît sur ce point tout à fait convaincante, qui conduit à placer à la fin du XII<sup>e</sup> siècle des chapiteaux qui étaient datés du XI<sup>e</sup> siècle. Il ajoute cependant qu'un écart chronologique important entre Moissac et les autres édifices ne le dérange pas.

Henri Pradalier s'attache ensuite à l'hypothèse d'ateliers itinérants que l'on retrouverait sur les différents chantiers présentés, en faisant remarquer que le rythme de leur itinérance n'est pas forcément de quelques mois, mais qu'il peut être aussi bien de plusieurs années. Gilles Séraphin reprend alors son explication pour l'analyse de Souillac. Pour Louis Peyrusse et Henri Pradalier, la succession des ateliers sur les chantiers peut très bien s'étendre sur une génération, et non sur quelques mois.

En réponse à une question de la Présidente, Gilles Séraphin explique que la chronologie établie par Mme Claude Andrault-Schmitt est fondée sur les références apportées par Tulle, Obazine, ou encore Saint-Germer de Fly, et le présupposé que les abbés les plus importants sont ceux qui bâtissent.

Pour Henri Pradalier, la comparaison avec l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly n'est fondée que partiellement. Si l'on trouve bien, dans cet édifice, comme à Tulle et à Figeac, des éléments de décor architectural identiques, ils ne suffisent pas à établir un lien entre les deux conceptions architecturales. Pourquoi alors ne pas faire remonter Tulle et Figeac à d'autres exemples où les bâtons rompus sont utilisés dès l'époque romane, comme en Normandie ou en Angleterre ? Il semble que la présence de bâtons rompus sur les nervures appartienne, à Saint-Germer comme à Tulle et à Figeac, à un modèle commun, sans doute la Normandie, véhiculé au sein et aux confins du monde Plantagenêt. Plus surprenante à son avis est l'absence de « voûtes angevines » en Quercy-Périgord, dont la présence serait plus logique en raison de la proximité géographique de l'Angoumois et du Poitou où elles sont fréquemment utilisées.

Henri Pradalier ne croit pas que la sculpture de Souillac puisse être détachée de celle de Moissac, dont la datation reste recevable. Il considère, comme d'autres, que les reliefs de Souillac, dont certains morceaux sont de la main même du sculpteur de Moissac, n'ont été mis en place qu'après l'achèvement de la nef, qu'il place vers 1230, mais qu'ils avaient été exécutés vers 1135-1140 pour un porche, jamais réalisé, semblable à ceux de Moissac et Beaulieu. La preuve en est fournie par la présence, encore aujourd'hui, contre la façade occidentale de l'abbatiale d'une tour-porche du XI<sup>e</sup> siècle qui ne fut jamais démolie en raison des lenteurs de la construction de la nef. Quand celle-ci fut terminée le sculpteur avait depuis longtemps quitté le chantier, sans doute à la suite d'un arrêt des travaux, en n'ayant exécuté que les parties basses d'un porche en projet (trumeau et plaques d'ébrasement). On connaît au moins un autre exemple célèbre présentant la même particularité : le portail occidental de Saint-Jacques de Compostelle, dont certaines plaques sculptées préparées à l'avance ont été vues et décrites par Aymeri Picaud dans le *Guide du pèlerin* et qui n'ont jamais été installées à l'emplacement prévu mais ont été remployées en partie sur la façade de la Porte des Orfèvres à l'extrémité du bras sud du transept.

La Présidente clôt cette discussion passionnante en concluant à la nécessité de travailler encore.

## SÉANCE DU 5 JANVIER 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, M. Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Cassagnes-Brouquet, Fournié, Haruna-Czaplicki, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Laurière, Macé, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Jaoul, MM. Cranga, Garland, Garrigou Grandchamp.

La Présidente présente à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, qu'elle souhaite pour chacun riche en joies personnelles et scientifiques. Puis elle souhaite la bienvenue à Sophie Cassagnes-Brouquet et Véronique Lamazou-Duplan, récemment élues membres de notre Société et qui prennent séance ce soir.

Le Secrétaire général puis le Secrétaire-adjoint donnent lecture des procès-verbaux des séances des 24 et 10 novembre 2009, qui sont adoptés.

Outre les vœux de différentes personnalités, la correspondance manuscrite comprend une lettre du conservateur du musée Ingres de Montauban, annonçant la tenue dans cette ville, du 4 au 6 juin 2010, des Journées de la Société Française de Numismatique. Nous est également annoncée la conférence que fera M. Christophe Marquez au lycée Pierre-Aragon de Muret le 2 février prochain : « Grandeur et décadence du château de Montégut-Ségla ».

Jean Le Pottier offre pour notre bibliothèque l'ouvrage de Pierre Dupont, *L'invention de la Haute-Garonne. Géographie administrative de la Haute-Garonne de la Révolution à nos jours*, édition mise à jour par Jean Le Pottier, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2009, 371 p.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. La Présidente donne la parole à Nicole Andrieu pour son rapport sur la candidature de M. Emmanuel Moureau. On procède au vote : M. Emmanuel Moureau est élu membre correspondant de notre Société. Le Secrétaire général fait entrer le nouveau membre qui est accueilli par des applaudissements.

La parole est à Guy Ahlsell de Toulza et Emmanuel Moureau pour une communication sur *Un cabinet du XVII<sup>e</sup> siècle au château de Piquecos (Tarn-et-Garonne)*, qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXI, 2011) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Guy Ahlsell de Toulza, en excusant Emmanuel Moureau qui a dû nous quitter avant la fin de la communication. La découverte autant que l'exposé photographique ont passionné l'auditoire et la démonstration est aussi convaincante que l'argumentation qui aboutit à proposer de dater ce décor des années 1640.

Comme Louis Peyrusse lui demande s'il serait possible de reconstituer un placage sur les murs avec les panneaux conservés, Guy Ahlsell de Toulza affirme que c'est non seulement possible mais qu'il le faut. Il explique alors qu'il a paru important, en premier lieu, de faire connaître ce décor en le présentant devant les membres de notre Société, afin d'éviter que ne se reproduise ce qui est advenu du décor peint des sibylles, dans le même château de Piquecos. Guy Ahlsell de Toulza espère que la démonstration étant faite de l'intérêt majeur de cet ensemble de panneaux peints, la Conservation régionale des Monuments historiques se saisira du dossier. Il s'agit maintenant de poursuivre le démontage et les observations ; ce qui subsiste pourrait sans doute permettre de couvrir deux murs en complément du plafond, et il faudra au moins tenter une restitution sur le papier.

Bruno Tollon remarque que la présence d'un tel décor au rez-de-chaussée permet de supposer l'existence d'un double appartement. Guy Ahlsell de Toulza rappelle que le château est inhabité à partir de 1650, et que les travaux ont été arrêtés après la démolition de l'escalier et le percement des fenêtres, l'étage restant inachevé ; ce petit cabinet a cependant été réalisé. Bruno Tollon l'interroge alors sur la galerie. Guy Ahlsell de Toulza montre le plan et des photographies de l'élévation sur cour du corps d'entrée et précise que l'acte retrouvé en archives par Emmanuel Moureau mentionne une galerie. Il ajoute qu'Emmanuel Moureau a retrouvé les notaires du château de Piquecos, dont le fonds demande maintenant à être exploité.

En relevant que le blason ne donne pas d'indication de datation, Louis Peyrusse note que le plus intéressant reste la publication de Baudoin, qui permettrait de placer la réalisation du décor dans les années 1644-1649. Guy Ahlsell de Toulza en convient, en faisant remarquer qu'il est cependant un peu démodé dans ces années-là, ce qui, pour Louis Peyrusse, n'est pas inconcevable dans un château où l'on ne réside pas en permanence, et alors que l'on recourt à un décor sur bois, peu coûteux. Sophie Cassagnes cite à l'appui le décor de Bussy-Rabutin en Bourgogne, qui n'est guère plus évolué et dont la facture n'est pas non plus très fine. On évoque encore, plus proches, les décors du lycée Champollion à Figeac et celui, plus tardif, de l'Hôtel Sambucy à Millau.

Dominique Watin-Grandchamp dit avoir rencontré au château de Montbrun dans le Lot, les mêmes deux Y emboîtés qui figurent sur le blason de Piquecos.

Louis Peyrusse se déclare sceptique sur les chances d'un remontage, dont personne ne voudra s'il est jugé fantaisiste. Pour Guy Ahlsell de Toulza, on ne peut en tout cas en rester à l'état actuel.

Daniel Cazes demande si l'on a une idée des peintres qui ont pu réaliser ces décors. Après avoir rappelé que deux ateliers sont intervenus, de qualité différente, Guy Ahlsell de Toulza souligne que les commanditaires sont des gens de cour, des humanistes qui ont une bibliothèque, et qui ont pu faire venir des peintres étrangers à la région.

La discussion qui s'engage pour savoir si le texte peint sur le livre tenu par un personnage peut être lu ou s'il ne s'agit que d'un décor, s'achève sans conclusion.

En raison de l'heure tardive, la communication du Père Montagnes est reportée à une séance ultérieure.

## SÉANCE DU 19 JANVIER 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Catalo, Lassure, Peyrusse, Roquebert, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Félix, Haruna-Czaplicki, MM. Macé, Pousthomis, Veysièrre, membres correspondants.  
Excusés : Mme Cazes, MM. Barber, Boudartchouk.

La Présidente ouvre la séance à 17h00 et donne la parole au Secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la séance du 5 janvier 2010, qui est adopté.

Mme Pradalier-Schlumberger rend compte de la correspondance manuscrite. Celle-ci comprend les vœux de plusieurs personnalités ainsi que l'annonce de la tenue, samedi 23 janvier 2010, de la 13<sup>e</sup> journée d'hiver du Salon du livre d'histoire locale de Mirepoix.

La Présidente présente deux ouvrages offerts à notre bibliothèque par l'Université américaine Artus College, grâce à l'entremise de Bruno Tollon :

- Olivier Cabayé, *Albi au XVI<sup>e</sup> siècle. Gens de bien et autres « apparens »*, Bouloc, Presses du Centre universitaire Champollion, 2008, 901 p. ;

- Olivier Cabayé, Guillaume Gras, *L'Albigeois au XVII<sup>e</sup> siècle. Les visites pastorales de Charles Le Goux de La Berchère*, Albi, Archives & Patrimoine, 2009, 470 p.

Mme Pradalier-Schlumberger remercie notre consœur Hiromi Haruna-Czaplicki, qui fait don à la Société des microfilms de cinq manuscrits du *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud : Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 857, 858, 9219 ; Londres, British Library, ms. Harley 4940, Royal 19 C.I.

Michèle Pradalier-Schlumberger fait état de l'intention de la municipalité de Vieille-Toulouse d'acquérir les terrains du site archéologique de Borde-Basse. Elle se félicite de ce projet, et Daniel Cazes se réjouit du mouvement d'intérêt manifesté au sein de la population de cette commune. La Société archéologique du Midi de la France ne peut qu'appuyer pleinement une telle démarche.

La Compagnie se constitue ensuite en Assemblée générale.

La Présidente donne lecture du rapport moral pour l'année académique 2008-2009.

La Bibliothécaire-Archiviste présente son rapport sur la bibliothèque de la Société : le catalogage avance (18 220 fiches), le classement des revues étrangères est pratiquement terminé (100 m linéaires sur 110), la rochelle a été réaménagée (tri des *Bulletins* et reconditionnement des *Mémoires*) ; tous ces progrès ont pu être réalisés grâce à la main forte prêtée par trois bénévoles. Mme Pradalier-Schlumberger tient à remercier tous ceux qui se dévouent pour le bien de notre Compagnie : MM. Georges Cugulière, Jean-Pierre Suau, Radouan El Ouali.

Le Trésorier présente le bilan financier de la Société pour l'année 2009. La Présidente félicite Guy Ahlsell de Toulza pour l'efficacité de son administration. Le Directeur s'associe à l'éloge, et exhorte une nouvelle fois les membres à s'acquitter régulièrement de leur cotisation. Quitus est donné unanimement au Trésorier pour sa bonne gestion.

Les élections statutaires concernent cette année trois postes : ceux de Président, de Secrétaire général et de Bibliothécaire-Archiviste. À l'unanimité des suffrages exprimés par les dix-sept membres titulaires présents, Michèle Pradalier-Schlumberger, Maurice Scellès et Bernadette Suau sont reconduits dans leurs fonctions respectives.

La parole est ensuite à Jean Catalo pour la communication du jour, consacrée à *La céramique de la fin du Moyen Âge du site « Métro, les Carmes » à Toulouse*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires* – Jean-Luc Boudartchouk, empêché, n'a pu participer à cette présentation.

La Présidente remercie notre confrère de nous avoir réservé la primeur de ses recherches : l'analyse et l'étude statistique de découvertes exceptionnellement faites en milieu clos permettent de saisir de manière très claire l'évolution de la céramique à Toulouse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Mme Pradalier-Schlumberger fait appel aux questions et commentaires de la Compagnie.

Louis Peyrusse voudrait savoir pourquoi les premières majoliques à décor animalier, de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sont réputées être des importations. Jean Catalo justifie l'origine extérieure au milieu toulousain par l'originalité des formes de ces poteries.

Daniel Cazes pose la question des relations entre Toulouse et la péninsule Ibérique, mises en lumière sur le plan commercial par les travaux de Philippe Wolff : trouve-t-on à Toulouse de la céramique aragonaise ? Jean Catalo répond par la négative et souligne que les influences perceptibles à Toulouse proviennent essentiellement de la vallée de la Garonne et du Languedoc.

Bernard Pousthomis intervient pour signaler que l'absence à Toulouse d'importations d'Espagne a déjà été constatée ; on y vit surtout avec des productions régionales et l'on ne fait venir d'ailleurs que des pièces réellement exceptionnelles.

Jean-Michel Lassure note que la céramique médiévale toulousaine est de qualité médiocre ; le retard de Toulouse aurait duré longtemps, jusqu'aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, époque à laquelle les potiers de la ville ont fait prendre des mesures protectionnistes.

Jean Catalo fait remarquer pour le matériel découvert en fouille l'absence habituelle de vaisselle ouverte (plats, assiettes, écuelles, bols), ainsi que de la vaisselle de luxe en métal ; la prétendue « médiocrité » de la céramique toulousaine s'explique par le fait que les éléments jetés et retrouvés sont des récipients d'usage ordinaire.

Olivier Testard fait observer que les nombreuses pièces à fond bombé appartiennent à la vaisselle de fourneaux, pas de table ; l'usage des réchauds de table est cependant à prendre en compte.

M. Cazes se demande si la céramique à glaçure et les carreaux émaillés étaient produits par des ateliers différents. M. Catalo répond affirmativement, précisant que les carreaux de pavement étaient issus d'une branche d'activité distincte, exécutés par des ateliers spécialisés qui se déplaçaient de chantier en chantier.

M. Pousthomis s'enquiert des informations relatives à la vaisselle que peuvent contenir les inventaires après décès. Réponse de M. Catalo : « Qu'est-ce qu'on met dans les inventaires ? » ; quelques textes mentionnent bien des chaudrons, et il en a été retrouvé, en cuivre, du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'échange porte ensuite sur les techniques de production. Guy Ahlsell de Toulza précise que la glaçure était obtenue à partir de d'oxyde de plomb et l'émail blanc à base d'étain. M. Lassure expose les différents modes de cuisson : cuisson unique pour les céramiques à glaçure stannifère jaune produites avec l'argile très ferrique de Toulouse ; cuisson double pour les céramiques à engobe.

M. Ahlsell de Toulza s'interroge sur les enseignements de caractère sociologique que l'on peut tirer du contenu des

premières latrines du couvent des Carmes de Toulouse. Jean Catalo dit qu'il n'y a dans ce dépôt rien qui s'écarte d'un fonds uniforme quel que soit le niveau social (toujours 10 % de céramique « sans âge »...) ; c'est la marge seule qui est signe d'aisance : abondance des céramiques d'importation, ossements d'animaux rares.

## SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Fourmié, Haruna-Czaplicki, MM. Garrigou Grandchamp, Mange, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Balty, Cazes, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Balty, Barber, Bordes, Chabbert, Garland, Pradalier.

Invitée : Mme Jacqueline Caille.

La Présidente annonce à la Compagnie la présence de Mme Jacqueline Caille, qui a été professeur à l'Université de Montpellier ; historienne de Narbonne, Jacqueline Caille a également travaillé sur Toulouse et on connaît en particulier son importante étude du prieuré de la Daurade.

La correspondance manuscrite comprend les vœux de Mme Odile Parsis-Barubé, qui a été tout récemment élue à la présidence de la Commission d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais et qui souhaite que puissent encore se resserrer les liens entre nos deux sociétés savantes.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. Michèle Pradalier-Schlumberger présente son rapport sur la candidature de Mlle Anaïs Charrier. On procède au vote : Mlle Anaïs Charrier est élue membre correspondant de notre Société.

La parole est au Père Montagnes pour une communication sur *Le Portail de la maison de l'Inquisition (1551)* :

Le portail dont je traite est toujours en place, quoique mutilé et réparé à plusieurs reprises, au n° 7 de la place du Parlement<sup>1</sup>. À la suite du ravalement de la façade en 2009 et selon la doctrine actuellement en vigueur, la brique a été badigeonnée en rouge et la pierre en blanc. En 1960, Robert Mesuret, dans son *Évocation du vieux Toulouse*, p. 87, en a donné une présentation succincte<sup>2</sup>. C'est le dossier de cet édifice que je veux reprendre ici à nouveaux frais.

### *Chronologie de la documentation disponible*

1551, 7 octobre : Marché passé par l'inquisiteur Esprit Rotier avec le maître maçon et tailleur de pierre Laurent Clary, enregistré par le notaire Jean Giraudet. L'acte était accompagné d'un dessin du portail à exécuter portant signature d'Esprit Rotier et de Laurent Clary. Ce dessin, vu par Mgr Douais, est maintenant perdu.

1771 : Le chapitre provincial décide de supprimer le vicariat de la maison de l'Inquisition et de mettre en vente les bâtiments.

1775, 9 novembre : Les frères Combes achètent la maison de l'Inquisition pour leur négoce.

1778 : Le portail dessiné par l'architecte François Cammas (1743-1804). Le dessin original est perdu, mais Dumège en a publié une lithographie en 1846. « Je donne ici le dessin de ce portail tel qu'il existait en 1778, époque à laquelle il fut dessiné par M. L.-F.-T. [Lambert-François-Thérèse] Cammas, architecte. » Les statues de N.-D. et de S. Jean – prévues en 1551 – ne sont pas là ou ne sont plus là, restent celles de S. Dominique et de S. Pierre Martyr.

1788 : Description du portail par l'abbé Jean-Pierre Magi (1721-1801), dans sa communication de 1788, publiée en 1790 dans les *Mémoires de l'Académie royale...*, T. IV, Toulouse, 1790. « Comme elle [la maison] doit être emportée dans l'exécution du nouveau plan de ce quartier, l'Académie a désiré que je misse ici une description topographique de cette porte et de la maison. » (p. 40, note 1). « Depuis qu'on a vendu la maison, on a ôté le Crucifix, les statues et l'inscription *Domus Inquisitionis*, qui était au-dessus du fronton. » (p. 41). Les deux statues de S. Dominique et de S. Pierre Martyr avaient été transférées aux Jacobins, l'une dans la salle capitulaire, l'autre dans la chapelle Saint-Antonin (p. 41, note 1).

1846 : Alexandre Dumège, dans son *Histoire des Institutions [...] de la ville de Toulouse*, tome 4, 1846,

reproduit le texte de l'abbé Magi, illustré par la lithographie du dessin de Cammas. Selon Dumège, le portail avait « souffert quelques dégradations ». De toute manière, entre l'œuvre de Laurent Clary et la représentation qui en a été conservée s'interposent deux dessinateurs : l'architecte Cammas et l'auteur de la lithographie, chacun interprétant à sa manière les détails de la décoration.

1894 : La lithographie a été partiellement reproduite dans François Balme, *Cartulaire ou histoire diplomatique de saint Dominique*, d'abord dans *L'Année dominicaine*, mai 1894, p. 209, ensuite dans le tome II du *Cartulaire*<sup>3</sup>.

*Le maître d'ouvrage : l'inquisiteur Esprit Rotier (né vers 1490 – mort vers 1573)*

Originaire d'Aix-en-Provence (*SOP*, II, 188), né vers 1490, il est entré dans l'Ordre en 1506, a fait profession à Toulouse le 3 avril 1507. En 1517, l'imprimeur humaniste parisien, correspondant d'Érasme, Josse Bade, lui dédie l'impression de l'ouvrage de Savonarole, *Eruditorium confessorum*, qu'il publie à Paris cette année-là. Au verso du titre figure une longue dédicace<sup>4</sup>, datée du 23 mars 1517, intitulée ainsi : *Iodocus Badius Ascensius, Fratri Spiritui Rotier Tolosano, sub divo Dominico Praedicatorum principe militantium, literis et moribus excultissimo, salutem dicit*. Ce texte n'est pas mentionné dans l'ouvrage suivant : *Josse Bade... Préfaces de Josse Bade...* Traduction... par Maurice Lebel, Louvain, Peeters, 1988.

En 1518, Rotier est prieur à Toulouse pour la première fois et le demeure jusqu'en 1524. En 1520-1521, il est docteur-régent à l'Université de Toulouse. Relevé de sa charge priorale le 25 octobre 1524, il est élu vicaire général de la congrégation de France (congrégation de réforme des couvents du Midi de la France).

En décembre 1526, Rotier donne une épître introductive<sup>5</sup> à Alain de Varennes pour son *In Canticum Canticorum Salomonis*, publié à Toulouse par Jacques Colomiez, en 1526.

En 1527, 15 mai, il reçoit du Maître de l'Ordre François Silvestri l'autorisation d'étudier le grec et l'hébreu.

En 1530, il est demandé comme coadjuteur par l'inquisiteur Raymond Gossin. De 1531, 26 janvier, à 1534, 7 mai, il est prieur à Toulouse pour la deuxième fois. Durant ce priorat, le 18 septembre 1533, il inscrit une note dans le registre des comptes du couvent de Toulouse (112 H 11, fol. 46<sup>v</sup>) :

« Nota quod a tempore quo secta lutherana pullulavit, scilicet anno 1518, manifesta signa irae Domini visa fuere, et orbis christianus vidit plura miranda et insolita quam vidissent precessores in multis seculis. Nam intra duodecim annos, Rhodus capta est a Turcis [1522], rex Franciae captivus [Pavie 1525], Roma capta et direpta est par lutheranos Borbonienses [1527]. Summus Pontifex et cardinales captivati, inundationes multae, Florentia suam perdidit libertatem, sterilitates [disettes, pénuries] magnae per quinque annos duraverunt, maxime vini, adeo ut conventus in annis duobus, scilicet 1531 et 32, mille et centum libras exposuerit in solo vino, nam pippa vix per decem scutis reperiebatur. Et tamen vix pro quinque dies una pippa perdurabat<sup>6</sup>. Apparuit certe benignitas Domini temporibus illis, in quibus eleemosinae deficiebant, et tamen potuit Dominus parare mensam in deserto, nec per gratiam Dei aliquid defuit, nec conventus propter hec aedificari destitit<sup>7</sup>. Sit nomen Domini benedictum. Spiritus Roterius prior. »

En septembre 1534, le prieur et les frères de Toulouse, ayant appris la mort de l'inquisiteur Raymond Gossin, présentent au vicaire général Jean des Vignes, en vertu des privilèges de la congrégation, Esprit Rotier comme candidat à la succession. En 1535, Rotier est élu prieur du couvent d'Auch et théologal de la cathédrale, où il enseigne l'Écriture sainte, dit-il, durant quatorze ans.

En 1535, le 5 septembre, Augustin Recuperti, procureur général de l'Ordre, vicaire de M<sup>e</sup> Jean du Feynier, confirme Esprit Rotier inquisiteur de Toulouse. Cependant, à défaut de nomination royale, il n'entre pas encore officiellement en charge. De 1540, 13 mai, à 1543, 11 septembre, il devient prieur à Toulouse pour la troisième fois. Ensuite il prêche l'avent de 1544 et le carême de 1545 à la Dalbade, où il reparaitra pour l'avent de 1548 et le carême de 1549.

En 1547, Vital de Becanis résigne son office d'inquisiteur en faveur d'Esprit Rotier, qui, le 19 août prend possession de l'office par acte notarié. Dans une réplique du 1<sup>er</sup> octobre 1549, *Responsio ad epistolam civium novae Babylonis*, Toulouse, Boudeville, 1549, Esprit Rotier mentionne quelques souvenirs personnels.

Il se défend, p. 32-33, contre des attaques personnelles. « Depuis plus de quarante ans ne m'ont pas manqué les occupations de nuit comme de jour : plus les jours étaient solennels, plus j'ai été occupé. J'ai prêché trente-trois carêmes (dont neuf à Toulouse) et presque autant d'avents, sans compter fêtes et dimanches. Pendant quatorze ans, j'ai enseigné l'Écriture sainte à la cathédrale d'Auch. » Il se targue, p. 69, d'avoir connu quatre gloires de l'Ordre dominicain : Thomas de Vio<sup>8</sup>, « quand j'étais à Rome, il était appelé, par le pape et par le peuple de Rome, le bon et savant cardinal » ; Ambroise Catharin<sup>9</sup>, « maintenant évêque » ; Santes Pagnini<sup>10</sup>, « J'étais à Lyon quand il a fini ses jours. La pompe funèbre a été extraordinaire : il y avait trois cents porteurs de torches vêtus de noir. Pourquoi ? parce que sans lui la ville de Lyon serait devenue hérétique » ; Raymond Gossin<sup>11</sup>, qu'il appelle « *praeceptor meus* ».

En 1551, 7 octobre, Rotier passe le contrat avec Laurent Clary pour le portail de la maison de l'Inquisition.

En 1553, il est de nouveau confirmé dans l'office d'inquisiteur par les cardinaux du Saint-Office.

En 1563 (date de la première publication de cette *Histoire* en latin), le chroniqueur Georges Bosquet mentionne Esprit Rotier dans l'*Histoire de M. G. Bosquet sur les troubles advenus en la ville de Tolose l'an 1562*, réimpression de Paris, 1862, p. 57 :

« Dieu qui ne délaisse son Église, quoique pour la perfection d'icelle et preuve de ses élus il permette quelquefois qu'elle soit impugnée de l'hérésie, nous suscita un vieillard honorable, de l'Ordre de Saint-Dominique, Esprit Rotier, inquisiteur de la foi, lequel, ayant perdu la voix, saintement exercée l'espace de cinquante ans à la prédication et interprétation de son évangile, mit plusieurs belles œuvres en lumière pour la confirmation des catholiques ébranlés. »

En 1551, Rotier avait déjà publié à Toulouse quatre ouvrages de polémique anti-protestante, et, après 1552, il en rajoute cinq autres. Voici les titres publiés en français, à Toulouse : en 1557 (avec une impression parisienne en 1558), *Antidote ou contrepoison, et régime contre la peste d'hérésie et erreurs portant infection à la saine et entière foi catholique* ; en 1562 (avec une impression parisienne, revue et augmentée, en 1564, et une avignonnaise en 1568), *Response aux blasphemateurs de la sainte messe, avec la confutation de la vaine et ridicule Cène des Calvinistes*.

Le *Dictionnaire de théologie catholique* reconnaît en Esprit Rotier « l'un des inquisiteurs dominicains qui, entre 1540 et 1565, empêchèrent la réforme protestante de s'établir à Toulouse ».

#### *Le maître d'œuvre : le maçon Laurent Clary*

Laurent Clary est à ce moment-là un des principaux architectes toulousains du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, qu'on trouve soit comme expert, soit comme maître d'œuvre sur les grands chantiers de la ville : le Pont-Neuf (commission d'étude), le Capitole (tour des Archives, Petit Consistoire), la cathédrale Saint-Étienne (chapelle du baptistère, nouvelle sacristie), le couvent de l'Observance (chaire à prêcher), le couvent des Jacobins (où il agrandit la chapelle Saint-Dominique en 1527), et aussi sur ceux de la région : château de Saint-Élix, église de Cintegabelle.

#### *Le contrat du 7 octobre 1551*

Le marché passé à la maison de l'Inquisition par Esprit Rotier, inquisiteur de Toulouse, avec Laurent Clary, « maistre maçon et talheur de pierre », devant le notaire Jean Giraudat le 7 octobre 1551 pour la construction du portail de l'Inquisition<sup>13</sup> a été publié par Mgr Célestin Douais<sup>14</sup>. Un préambule ajouté par l'éditeur signalait que le dessin mentionné dans l'acte était joint au contrat. Comme cette figure a maintenant disparu, retenons-en la présentation qui en était faite alors : « Les archives des notaires nous fournissent une pièce fort rare : c'est le dessin du portail à exécuter, portant la signature du P. Rotier, inquisiteur, et de Laurent Clary, maçon ; aucun autre bail n'est accompagné du dessin ou "pourtraict". C'est un dessin à la plume, très rapidement fait et de la propre main de Clary. » Je retranscris ici le document tel qu'il est écrit dans le registre du notaire Giraudat, en respectant scrupuleusement l'orthographe, n'omettant que les clauses finales de garantie :

Pactes pour fere le portal de l'Inquisition.

L'an de l'Incarnation Notre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante un<sup>15</sup> et le septiesme jour d'octobre, en Tholose, dans la maison de la sainte Inquisition, et présence de moy notaire royal et tesmoings soubz nommez, constituez révérend frère Esprit Rotier, Inquisiteur de la sainte foy, en Tholose résident, d'une part, et Laurent Clary, maistre masson et talheur de pierre, d'autre, lesquelles parties ont accordé les pactes suyvens et promis tenir et observer comme s'ensuit.

Et premièrement est accordé entre lesd. parties que led. Sieur Inquisiteur a bailhé et par le présent bailhe aud. Clary, présent et acceptant, à fere le portal de la maison de lad. Inquisition, sur la rue de la Porte du Chasteau Narbonnois, en la forme comme il a monstré patron en demie feulhe de papier par les parties signée ou pourtraict dud. portal.

Et lequel portal sera tenu, comme led. Clary a promis, fere de tel largeur que par led. Sieur Inquisiteur sera advisé et luy plaira. Et auquel portal led. Clary sera tenu metcre un g crucifix sur led. portal, et aux deux coustez deux ymages, l'une de Nostre Dame et l'autre de St Jehan, chascune de trois pans et demy [0, 77 m]. Et aussi y metcre l'ymage de St Dominique et de St Pierre le martir. Le tout de bonne pierre <blanche> et ferme.

Et led. Sieur Inquisieur sera tenu de furnir toutz pierre, chaux, sable et tuyle que pour ce fere sera besoing, et aussi le fer, plomb et aultre chose que sera necessaire aud. portal.

Et led. Clary a promis fere toute la talhe dud. portal et ymaiges suyvant lad. monstre dud. pourtraict, à ses despens, et metcre en œuvre au préalable le portal qui y est de présent par led. Clary abatu, la despoulhe demeurant à lad. maison.

Et lequel portal aura faict et parfaict led. Clary, suyvant led. patron et monstre, dans deux moys prochains, comptant de lundi prochain [lundi 12 octobre] que compterons douziesme du présent moys, auquel jour de lundi prochain led. Clary a promis commencer besogner aud. portal.

Et pour la main de tout ce dessus fere comme dict est, led. Sieur Inquisiteur a promis payer aud. Clary trente et cinq livres

tournois, scavoire est au commencement dix francz, à demy œuvre faict dix francz, et à fin de l'œuvre payer le restant, ainsi que led. Sieur Inquisiteur a promis.

Et pour led. ouvrage fere, ainsi que dict est, dans led. terme, iceluy Clary a obligé sa personne et biens...

Et ainsi l'a juré aux saintz évangiles. En foy de quoy led Sieur...

Présens maîtres Estienne Beaumont, licencié ; Gerould Pargese, notaire et greffier de led. Inquisition ; Jehan Broquil.

En résumé, le contrat du 7 octobre entre Esprit Rotier et Laurent Clary a pour objet de bâtir le portail de la maison de l'Inquisition, sur la rue de la porte du Château-Narbonnais, selon le modèle dessiné qu'ont signé les parties.

Sur l'architecture, rien n'est prévu, sinon que le portail sera de la largeur qui conviendra à l'inquisiteur. Un décor sculpté surmontera le portail, comportant un crucifix encadré de deux statues (celle de Notre-Dame et celle de saint Jean), chacune de trois pans et demi [0, 77 m], et de deux autres (celle de saint Dominique et celle de saint Pierre martyr<sup>16</sup>), « le tout de bonne pierre blanche et ferme ».

L'inquisiteur Rotier fournira à ses dépens tous les matériaux nécessaires à la construction. Le maçon Clary fera à ses dépens la maçonnerie et la sculpture, abattant le portail qui existe, dont les matériaux appartiennent à la maison. Il s'engage à effectuer la besogne en deux mois, à partir du 12 octobre, c'est-à-dire cinq jours après la signature du contrat.

L'inquisiteur Rotier promet de payer l'ouvrage 35 livres tournois en trois échéances : 1. au commencement (10 francs), 2. à la moitié (10 francs), 3. à l'achèvement (le restant).

#### *Description du portail par l'abbé Magi*

Voici la description du portail, telle que la donne, en 1788, l'abbé Jean-Pierre Magi (1721-1801), à la demande de l'Académie des sciences de Toulouse<sup>17</sup>. Selon le goût de l'abbé cette porte sur la rue est d'une architecture peu régulière. Une inscription, disparue au moment où écrit Magi, annonçait : DOMUS INQUISITIONIS.

« Au-dessus de l'archivolte, il y a un écusson en relief, qui prend un peu sur les moulures, dans lequel est une colombe volante portant dans son bec une branche d'olivier. Aux côtés de cet écusson, j'ai cru lire ces deux mots écrits en lettres gothiques TUA RURA.

Vers le milieu de la frise, sont deux autres écussons rapprochés, ayant ces mots du côté droit : SIMUL IN UNUM, et ceux-ci : DIVES ET PAUPER, du côté gauche. Le premier écusson, c'est le chapé de l'Ordre, blanc et noir, chargé d'un lys et d'une palme adossés, et d'une étoile en chef<sup>18</sup>. Au second, sont les armes de France timbrées de la couronne fermée.

Dans le tympan du fronton est gravée cette légende en deux lignes : UNUS DEUS / UNA FIDES.

Du derrière du fronton s'élève un enfoncement pratiqué dans le mur, et terminé par un arceau au point rond. Le crépi de cet enfoncement est peint à fresque ; le fond en est bleu. Dans le milieu, il y a une croix blanche [peinte], qui, n'ayant que fort peu de croisillon en haut, ressemble de loin à un T. À côté sont peints aussi deux grands vases d'où sortent des fleurs ; à l'intrados de l'arceau, il y a des étoiles.

Vis-à-vis de cette croix peinte et derrière le fronton était posé un crucifix en pierre blanche, à peu près de la même forme et grandeur, ayant à sa droite la statue en pied de S. Dominique, tenant de la main droite un lys et de la gauche un livre ouvert, où je n'ai pu lire que ces lettres S.... S.... M.... DIAM.... T.... O.... elles ne sont pas gravées mais peintes. De l'autre côté était celle de S. Pierre Martyr, de leur Ordre ; celle-ci est tout à fait mutilée, il n'en reste que le tronc. Ces deux statues avaient deux pieds trois pouces de proportion<sup>19</sup>. Depuis qu'on a vendu la maison, on a ôté le crucifix, les statues et l'inscription DOMUS INQUISITIONIS qui était au-dessus du fronton<sup>20</sup>. »

#### *Le portail dessiné par François Cammas en 1778*

Le dessin en est publié par Alexandre Du Mège, *Histoire des Institutions religieuses, politiques et littéraires de la ville de Toulouse*, t. 4, 1846, qui précise : « Je donne ici le dessin de ce portail tel qu'il existait en 1778, époque à laquelle il fut dessiné par M. L.-F.-T. Cammas, architecte » (p. 480, note 2). La lithographie par les frères Raynaud est placée face à la page 481. Dumège fait remarquer que, depuis lors, le portail a subi quelques dégradations.

Il n'y a pas de raison de mettre en doute les deux renseignements que donne Du Mège concernant le dessin du portail, à savoir : 1. qu'il est l'œuvre de l'architecte François Cammas (1743-1804)<sup>21</sup> ; 2. qu'il date de 1778, donc d'avant modifications ou destructions résultant de la vente de la maison.

Le dessin de 1778 par Cammas et la description de 1788 par Magi présentent l'avantage de se compléter ou se corriger réciproquement.

#### *Un manifeste symbolique de l'inquisition toulousaine*

Dès l'entrée, au-dessus de la porte, l'emblème héraldique de la colombe portant un rameau d'olivier (rameau que le dessin ne permettrait pas d'identifier)<sup>22</sup> est emprunté à Genèse 8, 11 : le déluge – à la fois catastrophe naturelle et châtement divin – est terminé. S'ouvre alors une annonce de paix. Est-ce le blason d'une famille ? en tout cas ni celui de l'inquisition ni celui de l'inquisiteur. C'est bien pour sa valeur symbolique qu'il a été placé là.

La devise qui l'encadre me paraît faire allusion au seul verset de la Vulgate où figure le mot *rus* : Jérémie 23,



MAISON DE L'INQUISITION À TOULOUSE. Dessin de François Cammas, 1778, publié par A. Du Mège. Lithographie des *Institutions religieuses, politiques et littéraires...*, 1846.



MAISON DE L'INQUISITION À TOULOUSE. Vue du portail.  
*Cliché B. Montagnes.*



MAISON DE L'INQUISITION À TOULOUSE. Partie supérieure du portail, avec les traces laissées par les décors et inscriptions bûchées. *Cliché B. Montagnes.*

3 : [CONVERTAM EOS AD] RURA SUA : *Je rassemblerai le reste de mes brebis de tous les pays où je les aurai dispersées, je les ramènerai dans leur prairie* – ou même, avec *rura tua*, sur tes terres – *et elles croîtront et se multiplieront* (traduction Lemaistre de Sacy).

La juxtaposition de la colombe et de la devise me semble signifier qu'après le déluge de l'hérésie – de celle du XVI<sup>e</sup> siècle comme de celle du XIII<sup>e</sup> – doit s'opérer le retour des dissidents à l'unité de l'Église romaine. C'est, en somme, une proclamation de pacification, sinon de victoire. Mais aussi une promesse de réconciliation adressée à quiconque franchit ce seuil.

Tel est le contexte historique d'octobre 1551 : la ville de Toulouse, qui n'est pas passée à la Réforme, connaît alors un temps de calme, avant que les huguenots ne fassent peser sur elle une grave menace comme ce sera le cas onze ans plus tard, lors des troubles de 1562.

Au linteau figure une citation littérale du Psaume 48, 3, psaume qui est un appel à ne pas craindre les impies : *Audite haec, omnes gentes ; auribus percipite omnes, qui habitatis orbem ; quique terrigenae et filii hominum, SIMUL IN UNUM DIVES ET PAUPER.* « Écoutez ceci, tous les peuples, Prêtez l'oreille, habitants de l'univers [...] RICHES ET PAUVRES ENSEMBLE. Ma bouche énonce la sagesse et le murmure de mon cœur l'intelligence. »

Dans le tympan du fronton, encadrant le blason de l'Ordre et celui de la Couronne<sup>23</sup>, le texte inscrit est la citation littérale d'un appel de Paul (Ep. 4, 5) qui exhorte les chrétiens d'Éphèse à « travailler avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix [...] n'y ayant qu'un Seigneur, qu'une foi et qu'un baptême » : UNUS DEUS, UNA FIDES. Autrement dit, ici on travaille à l'unité des chrétiens.

Derrière le fronton, dans la niche qui constitue une sorte d'oratoire, le crucifix n'est pas encadré, comme prévu dans le contrat, par Marie et Jean (à la manière d'un calvaire classique)<sup>24</sup>, mais par les deux combattants de la foi qu'ont été Dominique, fondateur de l'Ordre des Prêcheurs, et Pierre de Vérone, inquisiteur martyr, saint patron de l'inquisition, l'un et l'autre identifiables par leurs attributs, le livre et le lys pour l'un, la palme pour l'autre. Leur costume est dessiné de manière très sommaire et peu exacte.

Le livre entre les mains de S. Dominique portait une inscription peinte, dont Magi a pu lire quelques lettres ainsi distribuées (l'espacement toujours représenté par Magi avec quatre points de suspension) : S.... S.... M.... DIAM.... T.... O.... Pour ce texte, on peut proposer deux ou trois restitutions vraisemblables, qui m'ont été suggérées par Martin Morard, en y supposant un verset de psaume incluant le mot *misericordiam*. Soit du Ps 47, 10 (hypothèse qui me paraît la plus plausible) : « SuscepimS deus MisericorDIAM Tuam in mediO templi tui », *Nous avons reçu, mon Dieu, ta miséricorde au milieu de ton temple* ; soit du Ps 84, 8 : « oStende nobiS domine MisericorDIAM tuam et saluTare tuum da nObis », *Fais-nous voir, Seigneur, ta miséricorde et accorde-nous ton salut* ; soit encore du Ps 118, 124 : « fac cum Servo tuo Secundum MisericorDIAM tuam et justificaTiOnes tuas doce me », *Agis pour ton serviteur selon ta miséricorde, et apprends-moi tes volontés*.

De toute façon, cette invocation de la miséricorde, qui elle n'a rien d'hypothétique, s'accorde mal avec ce que remarquait malignement l'abbé Magi au sujet de la statue de S. Dominique, alors transférée aux Jacobins dans la chapelle du chapitre, qui, affirmait-il, « a un air cruel »<sup>25</sup>. À quoi, Alexandre Du Mège, dans l'*Histoire générale de Languedoc*, édition de 1840-1846 procurée par lui, de rétorquer : « Cet *air cruel* ne serait-il pas le fruit de l'imagination, de la préoccupation de M. l'abbé Magi, qui partageait l'opinion, alors généralement répandue, sur saint Dominique, auquel on attribuait l'établissement de l'Inquisition contre les hérétiques. [...] Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont représenté [S. Dominique] comme un monstre, toujours prêt à faire dresser des bûchers, et à y précipiter d'innocentes victimes »<sup>26</sup>.

À celui qui entre dans la maison de l'Inquisition par ce portail est ainsi promise la réconciliation. C'est pourquoi j'y vois le manifeste symbolique de l'inquisition toulousaine au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, sur la foi de ce placard, il ne faudrait pas imaginer l'inquisiteur de la foi, doyen de la faculté de théologie, en précurseur de l'œcuménisme : la pacification souhaitée par lui ne peut s'opérer qu'au moyen de l'élimination des hérétiques. Onze ans après la construction du portail, sa *Responce aux blasphemateurs de la sainte messe*, Toulouse, 1562, s'ouvre par une épître de dédicace au jeune Charles IX, écrite « de vostre maison de la Saincte Inquisition de Tolose » par « un de vos très humbles officiers ayant presté serment de fidélité ». Or Esprit Rotier y adresse au roi un appel pour « chasser ces monstres de hérésies et faulses sectes de vostre royaume, et le conduire en la vraye et unique foi et bonne religion, ordre et tranquillité, [...] afin que vous ayez le los et gloire à tout jamais les avoir en ce vostre jeune âge, chassez et extirpez de vostre royaume, et y avoir mis une bonne et sainte police ». D'aucun côté, l'irénisme n'était à l'ordre du jour.

### Note complémentaire à propos de Laurent Clary

par Bruno TOLLON

Caractéristiques du portail de l'Inquisition : le portail exécuté en 1551 montre une composition à fronton classique porté par des pilastres et un entablement simplifié. Les dossierets latéraux, très plats, sont limités par de fortes moulures. Ils sont prolongés par deux ressauts sur la frise qui les surmonte. L'arc en plein cintre de la porte montre un profil architravé qui reproduit les bandes moulurées d'une architrave. Le portail de pierre est surmonté par un renforcement de la façade, limité par un grand arc, réalisé en brique, destiné à protéger un programme iconographique important.

La comparaison avec des réalisations contemporaines (portail de Bachelier, sur un dessin de Jean Rancy, dans la cour Henri-IV du Capitole, par exemple) prouve que Laurent Clary, s'il utilise le nouveau langage « à l'antique », en fait un usage peu soucieux de rigueur et de belles proportions. Sa conception des ordres reste très élémentaire et l'on retrouve cette médiocrité des moyens avec la porte de l'Hôtel d'Ulmo, vers 1538-1540 ; cette demeure montre des baies au dessin identique à celles du château de Saint-Élix, ce qui permet d'y voir dans les deux cas l'intervention de Rancy (l'auteur attesté du projet du château).

Ceci conduit à mettre en avant le fait qu'existent des niveaux de culture bien différents dans une même ville et au même moment, d'un maître d'œuvre à l'autre. Il est révélateur, qu'à l'occasion d'un procès, Laurent Clary, appelé à donner les résultats d'une expertise, précise son point de vue en soulignant l'intérêt et même son admiration devant la qualité des travaux réalisés par Nicolas Bachelier. Il s'agit des témoignages demandés à propos du château de Castelnaud-d'Estrétefonds (*Annales du Midi*, 1963, p. 273-274).

La commande pour la maison de l'Inquisition appartient à la dernière période de l'activité connue de Laurent Clary : ses travaux se placent entre 1524 et 1555. Né en 1500 (il a indiqué son âge lors d'une audition, le 13 août 1550, à l'occasion d'un procès intenté par Nicolas Bachelier aux héritiers de Michel de Vabres pour des travaux impayés au château de Castelnaud-d'Estrétefonds). Son père, le maître d'œuvre Jean de Clary, avait été le maître d'œuvre de la cathédrale au début du siècle. Les principaux chantiers le désignent comme un des maîtres les plus actifs de la ville aux côtés de Louis Privat, Bachelier ou Jean Rancy :

- 1524, chapelle funéraire pour le marchand Antoine Bodet aux Jacobins (à la demande des deux exécuteurs testamentaires) et chaire à prêcher pour les cordeliers ;
- 1526, intervention à Saint-Sernin ;
- 1526-1530, achèvement de la tour des archives par les capitouls (voûtes dessinées par Gabriel Bourgoing et Jean Barbier, tous deux originaires des pays « français » : Bourgoing natif de Châteaudun et Barbier du diocèse d'Évreux) ;
- 1529, il succède à Bourgoing à la tête de l'œuvre de la cathédrale et réalisera la chapelle des fonts baptismaux en 1547, avec Nicolas Bachelier. Il retrouve Barbier pour l'agrandissement de la cathédrale de Rieux-Volvestre à la demande de Jean de Pins (1538-1539) ;
- 1540, chevet de l'église paroissiale de Cintegabelle ;
- En 1541, il donne le plan du château de Saint-Élix pour le riche notaire et secrétaire du roi, Pierre Potier de la Terrasse, et l'année suivante le dessin de la cheminée destinée à la grande salle du château ;
- 1544, travaux pour le Pont Neuf ;
- 1548, arpentage de la Petite-Garonne en compagnie de Bachelier et autres maçons ;
- 1550, 13 août, audition de Clary lors du procès concernant le château de Castelnaud-d'Estrétefonds. Il signe de son nom et en capitales épigraphiques : LAURENS CLARII ;
- 1555, expertises en compagnie de Bachelier, des travaux de Pierre de Naves salles d'audience des juges ordinaire et d'appeaux.

Les œuvres conservées font connaître le style propre à Laurent Clary. C'est surtout le château de Saint-Élix qui permet des observations. Clary adopte pour les fenêtres, élément majeur pour la démonstration, un parti à mi-chemin entre tradition et modernité : il conserve les ébrasements « modernes » (de tradition gothique) et les associe aux pilastres latéraux ; solution qu'on retrouve à l'Hôtel d'Ulmo (entre 1535 et 1542). C'est un recours timide aux nouveautés à une époque où Bachelier propose un art plein de vigueur et de choix novateurs (Hôtel de Bagis et château de Castelnaud-d'Estrétefonds).

1. Par comparaison avec le dessin par François Cammas : 1. l'oratoire supérieur, dont il reste cependant l'arcature plein cintre, a été muré (là se trouve à présent une fenêtre) ; 2. le fronton est à présent muni d'une croix maçonnerie ; 3. au centre du linteau,

un seul écu, vide de tout signe héraldique ; 4. toutes les inscriptions ont été martelées ; 5. l'écu au centre de la voussure a été martelé, cependant le mot gravé à droite de celui-ci demeure lisible.

2. La maison de l'Inquisition est mentionnée dans les Actes du 58<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Midi, *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine*, Toulouse, 2009, par Jean Catalo, p. 259 et figure 32, par Anne-Laure Napoléone, p. 1016 et figure 129.

3. FR. BALME et P. LELAIDIER, *Cartulaire ou histoire diplomatique de saint Dominique*, deuxième volume, Paris, 1897, p. 55.

4. Le texte de cette dédicace est reproduit dans Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462-1535*, Paris, 1908, t. III, p. 247.

5. Ce texte, d'une page in-folio, est reproduit par François Secret, « Le premier emploi du *Pugio fidei* en France au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 47 (1977) 161-182 (p. 170-171).

6. Une pipe = deux barriques. Valeur basse :  $191 \times 2 = 382$  litres. Valeur haute :  $227 \times 2 = 454$  litres.

7. Travaux du maître-maçon Michel Colin en 1527 aux chapelles du chevet de l'église : Georges COSTA, « La chapelle Notre-Dame du Rosaire aux Jacobins de Toulouse » dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIV, 2004, p. 165-177 (cf. p. 168).

8. Thomas de Vio, appelé Cajetan [1469-1534], était cardinal depuis 1517, † 9 août 1534.

9. Lancelot Politi, devenu dans l'Ordre dominicain Ambroise Catharin [1484-1553], théologien violemment opposé à Luther, a circulé en France (Paris, Lyon et Toulouse) entre 1532 et 1538 et, de nouveau, en France en 1539-1543. Il était évêque depuis le 27 août 1546.

10. Santes Pagnini [1470-1541], † à Lyon, selon son épitaphe (IX kal. Septemb. MDXXXXI), c'est-à-dire le 24 août 1541. Les divers dictionnaires consultés le font mourir soit en 1536, soit en 1541, soit même en 1547, mais l'incertitude est levée par l'épitaphe que publie Échard, *SOP*, II, 115, texte cité ici.

11. Raymond Gossin [1455-1533], son prédécesseur dans l'office d'inquisiteur.

12. Voir les références données par Henri GINESTY, Bruno TOLLON, « Le château de Saint-Élix : nouveaux documents », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVI, 1996, p. 131 et note 23.

13. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, fol. 218 v<sup>o</sup> et 219 r<sup>o</sup>.

14. C. DOUAIS, « L'Art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du quinzième au dix-huitième siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIV, 1902, p. 639-640.

15. La copie Douais porte par erreur "cinquante cinq" contrairement à l'original "cinquante un".

16. Pierre de Vérone, dominicain, nommé en 1232 par Grégoire IX inquisiteur général, assassiné sur la route de Côme à Milan par les hérétiques en 1252, canonisé comme martyr par Innocent IV en 1253, à ce titre saint patron de l'Inquisition.

17. « Mémoire historique sur l'Inquisition de Toulouse au sujet de quelques registres originaux de ce tribunal du treizième siècle, au moyen desquels on établit des faits inconnus aux historiens », par M. l'abbé MAGI, dans *Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. IV, 1790, p. 14-43. « Comme elle [cette porte] doit être emportée dans l'exécution du nouveau plan de ce quartier, l'Académie a désiré que je misse ici une description topographique et de cette porte et de la maison » (p. 40, note 1).

18. La couronne surmontant les armoiries dominicaines, selon H.-M. Féret, *Les armoiries ou blason de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, dans *Archives d'Histoire dominicaine*, I, Paris, Éd. Du Cerf, 1946, p. 221-232 (citation de la page 231). « Une couronne royale [inexact, c'est une couronne de marquis alternant fleurons et perles], ou encore, dans les livres liturgiques, une tiare surmonte l'ensemble ainsi formé par la croix et l'écu. Dans un Bréviaire de Rome (1834), dans l'écu qui figure au frontispice, la couronne se trouve à l'intérieur de l'écu, en cœur, soutenant la palme et le lis entrecroisés. Il faudrait, dans l'un et l'autre cas, déterminer s'il s'agit d'un motif ornemental purement gratuit ou d'un attribut héraldique justifié par quelque décision de la papauté ou d'une maison royale chrétienne. »

19. Pied = 0,32 m ; pouce = 0,02 m. Total de 2 pieds et 3 pouces = 0,70 m.

20. Les statues avaient été transportées aux Jacobins, où Magi les a vues, celle de S. Dominique et le crucifix à la chapelle du chapitre, celle de S. Pierre de Vérone à la chapelle Saint-Antonin.

21. Voir Marie-Luce Pujalte, « Deux éléments nouveaux dans la biographie de François Cammas », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI, 2001, p. 195-206.

22. Emblème bien connu à Rome par les armes du pape Innocent X Pamphili (1644-1655).

23. Deux blasons parce que l'inquisiteur de Toulouse est à la fois un frère prêcheur et un officier royal.

24. Ces deux statues avaient-elles disparu ou même n'avaient-elles pas été exécutées ? Rien ne permet de trancher.

25. *Mémoires de l'Académie royale*, tome IV, 1790, p. 41, note 1.

26. Additions et notes du livre XXII, p. 63.

La Présidente remercie le Père Montagnes d'avoir attiré l'attention sur ce modeste portail aujourd'hui dissimulé sous un épais badigeon. La documentation rassemblée éclaire parfaitement les intentions du commanditaire.

Guy Ahlsell de Toulza fait remarquer que subsistent en effet des traces des fleurs de lys et du deuxième blason bûché. Le Père Montagnes rappelle alors que le portail est classé au titre des Monuments historiques, et il regrette qu'il n'ait pas fait l'objet d'un examen détaillé avant d'être badigeonné.

Daniel Cazes évoque la chapelle du XVII<sup>e</sup> siècle et comme il voudrait savoir ce qu'il en était au XVI<sup>e</sup> siècle, le Père Montagnes dit que l'on ne dispose d'aucune information sur ce point.

Pour Bruno Tollon, il est toujours intéressant de revoir des éléments conservés en place, même bûchés. Bruno Tollon rappelle par ailleurs que L. Clary est un homme très différent de ses contemporains, et il fait observer que ce portail de 1551

pourrait être de 1525 : Clary n'a rien oublié de sa formation, mais il n'a rien appris non plus. Quand il témoigne pour une expertise, il use de termes admiratifs et il ne sait pas signer. Pour ce qui est du portail de la maison de l'Inquisition, les deux mois de délai prévus pour l'exécution signifient qu'il sous-traite les travaux, comme pour le château de Saint-Élix.

La Présidente donne la parole à Lisa Barber pour une communication sur *Les plates-tombes de Narbonne gravées avec effigie du défunt*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Lisa Barber de nous avoir exposé les résultats de cette enquête tout à fait passionnante, présentée avec une bien grande modestie alors qu'il s'agit d'un énorme travail d'analyse et d'attribution, réalisé dans des conditions difficiles.

Pour ce qui est de la plate-tombe de l'archevêque, Michèle Pradalier ne croit pas à une datation de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : le feuillage au naturel de la crose la situe plutôt après 1250, alors que les deux autres plaques peuvent en effet appartenir à la première moitié du siècle. Michèle Pradalier note ensuite la position des mains croisées adoptée pour l'effigie du dominicain, inhabituelle au XIV<sup>e</sup> siècle et qui pourrait indiquer des contacts avec l'Italie ou avec des peintres italianisants. Elle pense enfin qu'il est probable que les dalles aient été réalisées sur place, de la même façon que l'apparition de la formule des tombeaux correspond à l'installation à Narbonne de générations de sculpteurs.

Daniel Cazes s'intéresse à l'origine du marbre, qui est le principal matériau de ces œuvres. À Toulouse, l'essentiel de l'épigraphie médiévale est réalisée sur des marbres de remploi, antiques le plus souvent. À en juger d'après les photographies, les marbres utilisés à Narbonne proviennent des Pyrénées et de Saint-Pons-de-Thomières, et sont donc probablement sculptés sur place. Daniel Cazes propose par ailleurs d'avoir recours à la technique du relevé sur calque, qui permet parfois une meilleure lecture des motifs gravés. Lisa Barber lui donne raison, en ajoutant que l'on peut espérer que cela permette en particulier de déchiffrer certaines inscriptions presque illisibles. Sont également évoquées les prises de vue en lumière rasante et en fluorescence X.

Répondant à une question de Louis Peyrusse, Lisa Barber indique que l'aspect doré que montrait l'une des plaques est seulement un effet de la photographie.

Laurent Macé fait remarquer que les deux écus de la dalle de Pierre Olard portent une représentation dans laquelle il serait possible de reconnaître une uroscopie, en écho à son statut de médecin, ou bien une « oule », simple allusion à son nom. Michelle Fournié confirme que les Olard ou Ulard constituent une importante famille de Narbonne. Un prêtre bénéficiaire de Saint-Paul, du même nom, a écrit une chronique riche de nombreux renseignements, qui pourraient être utiles. Michelle Fournié rappelle encore que la Bibliothèque municipale de Toulouse conserve les manuscrits rassemblés par le Père Laporte, lequel avait fait copier nombre de documents de Narbonne. Lisa Barber dit qu'elle a bien pensé à consulter ce fonds, mais malheureusement sans succès pour sa recherche.

Jacqueline Caille s'étonne qu'un chanoine ait été enterré dans l'église des Jacobins, et elle se demande si le costume ne pourrait pas être celui d'un dominicain, dont le capuchon serait relevé. Lisa Barber convient qu'un nouvel examen du dessin permettrait peut-être d'écarter l'hypothèse d'une aumusse qu'elle avait cru pouvoir reconnaître.

## SÉANCE DU 2 MARS 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Balty, Boudartchouk, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Czerniak, Guiraud, Haruna-Czaplicki, Jiménez, le général Garrigou Grandchamp, MM. Burroni, Gardes, Mange, Mattalia, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Barber, Fournié, Cazes, Lamazou-Duplan, MM. Barber, Bordes, Chabbert, Le Pottier.

Invité : M. Mangin, adjoint au maire de Vieille-Toulouse, conseiller culturel auprès du SICOVAL.

La Présidente ouvre la séance à 17 h et commence par donner à la Compagnie des nouvelles de nos confrères Louis Latour et Giles Barber.

Michèle Pradalier-Schlumberger rappelle ensuite que :

- le réaménagement de notre bibliothèque aura lieu samedi 13 mars ;

- la séance publique de la Société se tiendra le dimanche 21 mars à 16 h, avec une conférence de M. Patrice Foissac,

Président de la Société des Études du Lot, sur *Les collèges de l'université de Toulouse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*.

Elle présente enfin divers imprimés :

- compte-rendu des travaux de notre Société par Pierre Garrigou Grandchamp, *Bulletin monumental*, Société française d'Archéologie, Paris, tome 167-4, 2009, p. 371-372 ;

- ouvrage reçu au titre des échanges : Olivier Passariius, Aymat Catafau, Michel Martzluff (dir.), *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, Collection « Archéologie départementale », Éditions Trabucaire, Conseil général des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 2009, 504 p., ill. ;

- prospectus d'une publication annoncée pour le mois de mars : *Chartes et documents hagiographiques de l'abbaye de Saint-Sever (Landes) (988-1359)*, texte édité, traduit et annoté par Jean Cabanot et Georges Pon, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, Dax, 2010, 2 volumes, en tout 1100 p. environ.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2009, qui est adopté. Le Secrétaire-adjoint lit le compte rendu de celle du 19 janvier 2010, entériné après amendement.

La parole est ensuite à Philippe Gardes et Jean-Luc Boudartchouk pour la première communication prévue par l'ordre du jour, intitulée ***Plaidoyer pour Vieille-Toulouse*** qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXI, 2011) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie nos confrères de leur présentation et pour nous avoir convaincus que le site de Vieille-Toulouse doit désormais être considéré comme étant celui de la *Tolossa* des Volques Tectosages. Mme Pradalier-Schlumberger fait appel aux réactions de la Compagnie.

Daniel Cazes, s'étonnant de ce que la carte des sites présentée figure un foyer d'occupation dans la zone du quartier Guilheméry, demande quels sont les vestiges qui l'attestent. Philippe Gardes qualifie cette occupation d'assez lâche et signale la découverte ponctuelle de fossés juxtaposés et d'aires d'amphores. Puis M. Cazes s'enquiert de l'existence de vestiges à Pech-David. M. Gardes répond qu'il n'y a pas eu de découvertes dans ce secteur. M. Cazes évoque ensuite le site du Cluzel, sans doute ancien. M. Gardes précise qu'il s'agit d'un petit site, d'une superficie de moins d'un hectare, dont l'occupation s'échelonne de 1100 à 200 avant notre ère. Il ajoute que la zone de Saint-Roch, ou du Férétra, et celle de l'ancien hôpital Larrey, daté de l'Âge du Bronze final, apparaissent comme des sites ponctuels, égrenés le long de la Garonne. Enfin, M. Cazes fait remarquer le décalage entre la date traditionnellement avancée pour l'arrivée des Volques dans la région toulousaine, vers le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et la date de -175 retenue pour les éléments les plus anciens de Vieille-Toulouse. Jean-Luc Boudartchouk rappelle que l'immigration massive des Volques en provenance de l'Europe centrale n'est qu'une hypothèse et qu'elle semble de plus en plus fragile ; en réalité, il faudrait inverser le schéma : les Volques se seraient diffusés à partir du Sud-Ouest de la Gaule. M. Boudartchouk note l'équivoque topographique qu'a représentée le quartier Saint-Roch, longtemps assimilé à la cité de Toulouse, ce qu'il est raisonnablement impossible de soutenir.

Louis Peyrusse se souvient que notre ancien Bibliothécaire-Archiviste combattait la thèse de la *Tolosa* impériale établie sur l'emplacement de la *Tolossa* gauloise, et de conclure : « Les mânes de Georges Fouet doivent frémir d'aise ! »

Virginie Czerniak voudrait savoir si les lacs du long de la Garonne ont été fouillés. MM. Gardes et Boudartchouk disent qu'il n'y a rien été trouvé.

Bernadette Suau s'intéresse à la toponymie. Ayant relevé que le nom de Férétra est attesté à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (*Feretrале*), elle s'interroge sur celui de Guilheméry. Patrice Cabau indique que ce nom de lieu correspond à un anthroponyme (*Guilhem Erys* ou *Heris*) et qu'il remonte au premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle (*debers en Guilhem*).

Hélène Guiraud revient sur le problème des « lacs » de Strabon. Jean-Charles Balty expose à ce sujet le raisonnement suivant : le texte relatant la mésaventure du consul *Quintus Servilius Caepio*, connue seulement au travers de sources grecques, devait à l'origine figurer dans les annales romaines et donc être rédigé en latin ; or le terme grec λίμνη possède à peu près la même polysémie que le terme latin *lacus* qu'il est supposé traduire : lac, bassin ; de ces deux acceptions, la seconde paraît la plus probable. Puis M. Balty constate que le phasage archéologique présenté comportait la date charnière de « -120 » et se demande si celle de -106 ne convenait pas mieux ; plus généralement, il pose la question de la méthode de datation. M. Gardes reconnaît que la borne « -120 » a été indiquée par inadvertance. Quant à la chronologie, elle a été fondée sur l'étude du matériel archéologique découvert ; on a pu ainsi établir que le comblement du grand fossé de Vieille-Toulouse datait des environs de -100.

La parole est enfin à Olivier Testard pour la seconde communication du jour, consacrée aux ***Techniques de construction des premières voûtes d'ogives du Quercy***.

La Présidente remercie notre confrère de sa démonstration, qui prouve que ce que l'on a pu interpréter comme des « maladresses » de construction résulte en fait de contraintes techniques et de choix à la fois techniques et esthétiques. Mme Pradalier-Schlumberger en conclut qu'il est nécessaire de reprendre la question des voûtes d'ogives « primitives » dans cette perspective, en s'efforçant à la précision dans l'analyse et la description des monuments. Olivier Testard ajoute qu'il serait intéressant de cartographier les procédés constructifs mis en lumière.

**SÉANCE DU 16 MARS 2010**

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, MM. Bordes, Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Friquart, Haruna-Czaplicki, Heng, Jaoul, MM. Burrioni, Chabbert, Garrigou Grandchamp, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Fournié, Lamazou-Duplan, MM. Barber, Garland, Peyrusse, Pradalier.  
Invité : M. Pierre Funk.

La Présidente souhaite la bienvenue à Michèle Heng, qui rejoint ce soir notre Compagnie après quelques années d'absence, et à M. Pierre Funk qui s'est associé à Guy Ahlsell de Toulza pour la communication du jour.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 février dernier, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle l'examen des rapports pour le concours. La Présidente rappelle que ce sont les prix de Champreux et Ourgaud qui peuvent être attribués cette année, puis elle donne lecture de son rapport sur la thèse présentée par Mlle Cécile Dufau :

La thèse de Cécile Dufau, sous la direction de Dany Sandron, s'intitule *Sauveterre-de-Béarn du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, développement urbain et identité architecturale d'une ville-frontière*. Elle a été soutenue à Paris IV en novembre 2008. Le jury composé de Jean-Pierre Barraqué et Nelly Pousthomis lui a accordé la mention « Très Honorable avec félicitations ».

La thèse compte trois volumes, un texte de 250 pages accompagné d'annexes (dont un glossaire des termes béarnais, fort utile) et d'une bibliographie très complète, un catalogue de notices des monuments publics, portes et maisons de Sauveterre, et un volume de planches et 365 figures parfaitement présentés, photos et très nombreux relevés du bâti. La présentation matérielle de la thèse est remarquable.

Le sujet de la thèse est donc la monographie d'une petite ville de 1500 habitants aujourd'hui, située dans le département des Pyrénées atlantiques, sur le Gave d'Oloron, au nord d'Oloron. La ville a été importante au Moyen Âge, c'était une des résidences des vicomtes de Béarn (un des quatre bourgs, *borg* en béarnais, que comptait la vicomté avec Morlaàs, Orthez et Oloron), et elle occupait une position de ville-frontière, à la pointe nord-ouest du Béarn, face aux provinces basques de la Soule et de la Navarre, et non loin des frontières de la Gascogne. La ville était située à un carrefour de voies marchandes, l'axe transpyrénéen passant par le col de Roncevaux, qui est aussi une des routes de Compostelle, et la voie Bayonne-Toulouse.

La première partie, le « Cadre historique », rappelle les origines de Sauveterre, depuis la sauveté transformée en *castrum* lié à une ville-pont jusqu'à l'entrée en 1290 dans les possessions des Foix-Béarn et la transformation et l'agrandissement de la ville, devenue chef-lieu de baillage et pôle de commerce important. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Sauveterre devient ville de garnison et de réception béarnaise, jouant un rôle représentatif pour la vicomté (mariages, entrées royales). Cécile Dufau poursuit son étude jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, période de déclin pour la place-forte, prise en 1523 par l'armée de Charles-Quint et devenue ville protestante jusqu'à l'annexion du Béarn par Louis XIII : un gros bourg rural désormais.

L'originalité de la démarche de Cécile Dufau est d'avoir évité l'écueil des monographies de monuments médiévaux juxtaposées (ce qu'elle fait, à part, dans son catalogue), en intégrant l'analyse des édifices, pont, château, églises, fortifications, maisons, dans une étude dynamique du développement urbain.

La seconde partie, intitulée : « Du *castrum* à la ville », étudie les origines du bourg, l'implantation du pont, d'un hôpital et d'une première église, et surtout du château sur une motte castrale, autour de laquelle s'est formé un bourg castral sous un double patronage ecclésiastique et laïque (bourg Pléguignou). L'agrandissement de la ville au cours du XII<sup>e</sup> siècle se fait autour d'une église paroissiale, l'église Saint-André, un des grands édifices de l'architecture romane béarnaise, comparable à Lescar et à la cathédrale d'Oloron, mais qui a également influencé l'art roman aragonais. La ville se développe alors comme une ville-rue, le long d'un axe majeur, la rue publique, comme Nogaro (de remarquables cartes montrent le parcellaire médiéval). Au XIV<sup>e</sup> siècle, la ville s'étale au-delà des remparts dans un faubourg né de l'implantation d'un couvent de Carmes, voulu par Gaston Fébus. Cécile Dufau a étudié avec beaucoup de pertinence les restes de ce couvent des Carmes, le seul du Béarn, avec son église à vaisseau unique charpentée et son abside polygonale bien conservée.

La troisième partie, « La mise en défense de la ville » est particulièrement bien venue, avec la restitution du tracé de l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier pour les parties où les maisons « font muraille » par leurs façades arrière (comme à Cordes, Lauzerte ou Laressingle). Elles sont construites avec des murs, aveugles, de même épaisseur que le rempart, des archères et des mâchicoulis. La construction des portes relevait de l'autorité vicomtale, de même que le

château, rebâti dans sa totalité dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur ordre de Gaston Fébus. Les analyses de Cécile Dufau complètent l'article de Françoise Galés de 2003 dans les *Mémoires* de notre Société et montrent que le château de Sauveterre est le prototype des châteaux fébusiens, avec sa courtine polygonale commandée par un donjon et sa distribution de pièces si particulière

La dernière partie est consacrée à la demeure urbaine, c'est une synthèse qui s'appuie sur 17 notices de maisons, tours, boutiques et moulins et qui apporte des conclusions originales sur l'habitat médiéval à Sauveterre.

Je conclurai en disant que cette thèse mérite largement d'être primée par la Société Archéologique du Midi de la France.

Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER

Aucun autre mémoire n'ayant été présenté au concours, la Présidente donne lecture du rapport établi par Louis Peyrusse pour l'attribution d'un prix à la revue *Midi-Pyrénées Patrimoine* :

*Midi-Pyrénées Patrimoine* est une revue de diffusion de la connaissance qui a cinq années d'existence (après un faux départ en oct. 2003). Elle peine à trouver un équilibre financier alors que sa présentation matérielle, la professionnalisation et l'excellence des numéros s'affirment de trimestre en trimestre.

La revue entend servir le patrimoine midi-pyrénéen, depuis la préhistoire jusqu'à l'architecture et l'art contemporain. Sa raison d'être est de publier la connaissance la plus juste et la plus précise. La revue est largement ouverte à la recherche en cours : masters, thèses, rapports, fouilles archéologiques. La rubrique « Connaissance » s'appuie sur la « littérature grise » qui peine à sortir des bibliothèques d'organismes de recherche. Chaque numéro présente un dossier thématique important : l'art baroque, l'art roman, les protestants, les écoles de la République, qui joue un rôle important dans l'attrait de la revue.

*Midi-Pyrénées Patrimoine* fait travailler en bonne intelligence (et bénévolement) universitaires, chercheurs (CNRS), conservateurs de l'Inventaire, des Monuments Historiques, des Musées, archéologues, membres de sociétés savantes, étudiants avancés. Les interventions des journalistes sont très ponctuelles. Il n'existe, à ma connaissance, aucun lieu comparable. Cette dynamique de valorisation de la connaissance par les acteurs eux-mêmes doit se développer par la publication de numéros spéciaux (deux paraîtront en 2010), et des entreprises d'édition.

L'exemple de revues comparables, comme *Le Festin*, en Aquitaine, laisse à penser qu'il faut beaucoup de temps pour créer un public et asseoir un équilibre financier.

Il me semble que la Société Archéologique se doit de soutenir une revue essentielle pour la diffusion de la connaissance et la sensibilisation du public au patrimoine de Midi-Pyrénées.

LOUIS PEYRUSSE

À l'issue de la discussion, la Présidente soumet à la Compagnie une première proposition consistant en l'attribution du prix de Champreux à Mlle Cécile Dufau, et le prix spécial de la Société Archéologique, doté de 1200 euros, à la revue *Midi-Pyrénées Patrimoine*. La proposition est adoptée.

La parole est à Guy Ahlsell de Toulza et Pierre Funk pour une communication sur *Le château de Reynerie au temps de Guillaume Dubarry*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie les deux orateurs pour cette monographie très complète d'un édifice de très grande qualité. Elle souligne que cette communication arrive à un moment crucial de l'histoire du château de Reynerie, et qu'il est d'autant plus important que ce bilan ait pu être établi.

Daniel Cazes demande si Reynerie présente éventuellement quelque rapport avec le pavillon de Ledoux à Louveciennes. Guy Ahlsell de Toulza répond que, ne comptant que six pièces, le pavillon de Louveciennes est beaucoup plus petit. La consultation des catalogues des œuvres de Ledoux, de Blondel, etc., permet de trouver des architectures très semblables sous Louis XVI, qui étaient souvent des constructions exceptionnelles qui ont toutes disparu entre 1820 et 1860. Daniel Cazes se souvient de décors conservés au Musée Carnavalet et provenant d'édifices construits par Ledoux, tout à fait dans l'esprit de ceux de Reynerie.

Gabriel Burroni attire l'attention sur un aspect très original des décors de gypserie, qui sont montés par panneaux et retravaillés sur place. Puis il évoque le sort des bacchantes de l'Hôtel Dubarry, dont on a pu dire qu'elles avaient été cassées par les religieuses. En fait Roger Magnou indique qu'elles sont encore en place au moment de la vente de l'Hôtel, mais que lors d'un dernier passage, Lucas décide finalement de se saisir des huit panneaux pour les faire porter au musée ; lorsque, constatant leur absence, on lui demande des comptes, Lucas affirme les avoir fait détruire parce qu'indignes de figurer parmi les collections. On

peut juger de son imposture puisque l'ornemaniste a fait les mêmes au château de Reynerie. Gabriel Burroni cite quelques différences dans le traitement des drapés, des cannelures courbes des vases, etc. qui montrent la retaille sur place. Il serait très intéressant d'effectuer une analyse détaillée de ces gypseries qui révèlent en outre une petite évolution du style de l'ornemaniste entre les décors de l'Hôtel et ceux du château.

Jean Le Pottier demande où en sont les recherches dans les archives. Pierre Funk dit que l'exploration de quelques registres notariaux n'a pour l'instant rien donné, et qu'il n'est pas sûr que le contrat ait été passé à Toulouse.

Comme la Présidente s'étonne de l'absence de cuisine dans le château neuf, Pierre Funk précise qu'elle se trouvait dans le château vieux. Guillaume Dubarry passait l'hiver à Paris et il disposait de plusieurs autres résidences dans le Toulousain.

Répondant à une question de Gabriel Burroni sur les arbres, Pierre Funk dit que l'on a beaucoup glosé sur le jardin, même si quelques arbres sont en effet très anciens.

Daniel Cazes souhaiterait que l'on accélère le plus possible les recherches autour de Reynerie, mais pas seulement : Toulouse possède un ensemble extraordinaire d'édifices de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle liés à la famille Dubarry, avec la rue de la Pomme, l'Hôtel Dubarry, les châteaux de Purpan, Reynerie, Lévigac, etc. Il faudrait alors donner du retentissement à ces études, afin que les projets soient à la hauteur des enjeux. Notre Société pourrait sans doute émettre un vœu en ce sens.

On signale par ailleurs que Madame Sonia Ruiz a déclaré que les meubles reviendraient à Reynerie. Daniel Cazes rappelle que la Direction des Musées de France, qui n'est certes plus grand-chose aujourd'hui, a été un temps très intéressée par une étude et un projet d'ensemble sur l'Hôtel Dubarry, en vue d'une extension du Musée Saint-Raymond.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 21 MARS 2010

*Elle se tient dans la salle Clémence-Isaure de l'Hôtel d'Assézat.*

*Allocution de la Présidente :*

Madame l'adjoint au maire, mesdames et messieurs, chers amis,

Comme il est d'usage, je vais rappeler en quelques mots les activités de la Société Archéologique du Midi de la France pendant l'année 2009.

L'année 2009 s'est déroulée sans encombre pour la Société, avec quatorze séances, les séances du mardi, toujours bien remplies. La plupart comportaient une communication principale et une communication courte. Nous avons entendu des communications portant sur l'Antiquité : *Une tête « antique » du Musée Saint-Raymond*, par Daniel Cazes ; *Un balnéaire découvert au lieu-dit La Ville à Cornebarrieu* (par Frédéric Veyssière et Catherine Viers).

Sept communications portaient sur le Moyen Âge, toujours bien représenté, avec des centres d'intérêt des plus divers : l'archéologie avec Jean-Michel Lassure qui nous a fait part de ses découvertes le long des rives de la Garonne et ses affluents ; *Le crucifix de saint Dominique (de Saint-Sernin)*, par le Père Montagnes, *Les peintures murales de l'église de Touloungergues*, évoquées par Raymond Laurière.

La maison médiévale continue à passionner les sociétaires : *Une maison en pans de bois de la rue Saint-Rome (n° 7) par Anne-Laure Napoléone*, et *Deux tours médiévales dans le bourg de Toulouse*, par Patrice Cabau.

Et aussi *Les découvertes archéologiques et les tombeaux de la cathédrale de Rodez*, par Caroline de Barrau ; *Le bilan de dix ans de Fouilles au Château-Narbonnais* par Jean Catalo. Nous avons aussi vu quelques beaux manuscrits, les exemplaires méridionaux du *bréviaire d'Amor de Matfre Ermengaud*, par Hiromi Haruna-Czaplicki. Gilles Séraphin nous a parlé des débuts de l'architecture gothique en Quercy et Périgord, avec les premières croisées d'ogives.

Pour l'époque moderne : *la Maison du Temple à Toulouse (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)* par Bernadette Suau.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle : *les peintures de l'église de Saint-Paul-Cap de Joux (Tarn)*, par Christian Mange et Dominique Watin-Grandchamp et *l'église des Templiers de Luz* par Emmanuel Garland.

Toutes ces communications seront publiées dans les *Mémoires*.

Notre Société s'est rendue le 20 octobre au Musée Saint-Raymond, pour une visite de l'exposition *La Voie de Rome, entre Méditerranée et Atlantique*, sous la direction d'Évelyne Ugaglia, Conservateur au Musée Saint-Raymond.

La Société Archéologique a publié simultanément deux volumes en 2009 : en mars le volume II de *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, un gros volume d'actes du colloque de Cahors de 2006, un beau livre fort bien illustré dont les ventes se passent bien : l'ouvrage est très demandé. Un grand merci à Anne-Laure Napoléone pour l'avoir publié. Fin juillet est sorti le tome 67 de nos *Mémoires*. Je remercie tout particulièrement Maurice Scellès, notre secrétaire général, de s'être chargé depuis vingt ans de la publication des *Mémoires*, un des succès de la Société archéologique : ces vingt années ont correspondu à un changement de maquette spectaculaire, et un changement de gabarit, entre 250 et 300 pages, avec la réintroduction du *Bulletin* à partir de 1990. Maurice Scellès, très pris par sa vie professionnelle, a demandé à être déchargé de la publication des *Mémoires*,

la fonction est reprise pour le volume 68 par Anne-Laure Napoléone. Le volume 68 paraîtra pendant le deuxième trimestre 2010.

La Société archéologique, fidèle à sa tradition, s'est intéressée au patrimoine menacé, pendant l'année 2009, en soutenant l'action du maire de Saint-Lizier, Monsieur Étienne Dedieu, dans sa défense du site de la Cité de Saint-Lizier, menacée par un projet immobilier de résidence hôtelière. Pendant la séance publique du 5 avril 2009, une médaille d'argent a été solennellement remise à Monsieur Dedieu pour l'ensemble de son action. Le 2 juin, dans sa dernière séance, la Société a voté une motion de soutien à la municipalité de Saint-Lizier, dont copie a été envoyée aux autorités concernées, le préfet de l'Ariège, le président du Conseil Général de l'Ariège, le directeur régional de Affaires culturelles de Midi-Pyrénées et le président du Conseil régional de Midi-Pyrénées. La Société archéologique s'associe également aux Amis du Musée Saint-Raymond dans leur démarche de protection et de mise en valeur du site archéologique de Vieille-Toulouse, au lieu dit « Borde-Basse », qui est actuellement en vente.

La bibliothèque est un autre fleuron de notre Société. L'accueil des lecteurs, mais aussi les remaniements de la bibliothèque, rangements, classements, informatisation, ont occupé Bernadette Suau, bibliothécaire-archiviste et Louis Latour, bibliothécaire-adjoint et l'équipe de bénévoles qui y travaillent régulièrement. Je citerai tout particulièrement Georges Cugulière, qui a achevé l'informatisation du fichier de la bibliothèque (plus de 12000 fiches), et Jacques Surmonne, qui a entrepris de rendre compatibles ces fiches avec le réseau informatisé des bibliothèques de la Ville de Toulouse, et encore Jean-Pierre Suau, Martine Rieg, que je remercie tout particulièrement, ainsi que Redouan El Ouali, qui assure la maintenance de l'équipement informatique.

Enfin je remercie les membres du Bureau, toujours très actifs, Bernadette Suau, Daniel Cazes, notre directeur, Maurice Scellès, secrétaire général, Patrice Cabau, secrétaire-adjoint (tous deux nous font de magnifiques comptes-rendus de séances, où tout, absolument tout, est noté, vous les retrouvez dans la rubrique *Bulletin*, mis en ligne sur notre site internet) et Guy Ahlsell de Toulza, notre trésorier, qui « surfe » si habilement sur la crise.

*Rapport sur le concours :*

*Mme Cécile Duflau reçoit le prix de Champreux et la revue Midi-Pyrénées patrimoine, représentée par M. Bernard Seiden, directeur de la publication, le prix spécial de la Société archéologique du Midi de la France.*

*Conférence de M. Patrice Foissac, docteur en Histoire médiévale, Président de la Société des Études du Lot : Histoire des collèges de l'Université de Toulouse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.*

## SÉANCE DU 30 MARS 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mme Napoléone, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Czerniak, Guiraud, Haruna-Czaplicki, Viers, MM. Gardes, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Barber, Balty, Cazes, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Balty, Barber, Chabbert, Garland, Garrigou Grandchamp, le Père Montagnes, M. Pradalier.

La Présidente rend compte de la correspondance. Le maire de Cahors remercie notre Société pour son invitation à sa séance publique, et s'excuse de ne pouvoir y assister.

Un dépliant nous informe des conférences qui seront données les samedis 15 mai et 5 juin à l'abbaye de Lagrasse, et le dimanche 6 juin à l'abbaye de Villelongue sur le thème des jardins monastiques. Les textes des conférences seront publiés en fin d'année dans les *Cahiers de Lagrasse*.

La parole est à Philippe Gardes pour une communication sur *L'oppidum d'Esbérous à Éauze (Gers) : apport des recherches récentes*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

Après avoir remercié Philippe Gardes pour cette présentation très intéressante, la Présidente lui demande si les talus qui barrent le site sont construits à leur base. Philippe Gardes précise qu'il s'agit de talus massifs en terre, dont le matériau est sans doute fourni par le creusement du fossé.

Hélène Guiraud voudrait connaître les arguments avancés en faveur d'Éauze dans le débat sur l'identification de la cité des Élusates. Philippe Gardes répond que le seul argument est celui de la colline, et il ajoute que les sondages archéologiques réalisés à Éauze n'ont jamais rien montré d'antérieur à l'époque romaine.

Hélène Guiraud demande ensuite si les talus ont été arasés. Philippe Gardes dit qu'ils n'ont subi qu'une érosion naturelle. Puis, en réponse à une question de Maurice Scellès, il indique que des palissades installées sur le sommet du talus complétaient habituellement ce type de dispositif.

Daniel Cazes voudrait savoir ce que l'on connaît des origines des Élusates. Philippe Gardes indique que la mention la plus ancienne est due à César. On constate que les noms en *-ates* sont concentrés au sud de la Garonne et les linguistes s'accordent sur le sens topographique de la terminaison, qui signifierait « ceux de ». Le nom de lieu serait donc *Elusa*, et se serait déplacé de l'*oppidum* vers la cité romaine, comme pour Toulouse (ce qui ne plaît pas à tout le monde). Philippe Gardes confirme que le site d'Esbérous ne présente pas de traces de fréquentation importante avant le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le creusement du fossé se situant au II<sup>e</sup> siècle. En réponse à une nouvelle question d'Hélène Guiraud, il confirme encore que les autres *oppida* du territoire des Élusates appartiennent à la même période.

La parole est à Catherine Viers pour une communication sur *Les emplois antiques des cathédrales de Saint-Lizier : les éléments d'un mausolée turriforme*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Catherine Viers pour cette démonstration très brillante qui complète parfaitement notre visite sur le site, et qui aboutit à une proposition de restitution qui lui paraît très convaincante.

Daniel Cazes félicite Catherine Viers pour ce travail qu'il juge magnifique, et comme il se déclare très séduit par l'hypothèse finale, Catherine Viers avoue en souriant qu'elle en change régulièrement. Daniel Cazes observe que cette nouvelle étude contribue à changer l'idée que l'on avait de la répartition de ce type de monument dans la France antique, le Sud-Ouest ne se révélant guère différent du Sud-Est. L'hypothèse avancée pour la localisation du monument est également très intéressante par rapport à Saint-Girons, où se trouvent nombre de emplois antiques. Y avait-il des monuments comparables à Saint-Girons ? Catherine Viers répond que tout est à faire à Saint-Girons.

Philippe Gardes demande quel est le rapport chronologique entre les deux sites. Daniel Cazes indique que la ville romaine de Saint-Girons appartient au Haut Empire alors que le site de Saint-Lizier, qui est avant tout une structure militaire, date de la fin de l'Antiquité. Philippe Gardes demande encore si la cathédrale se trouve à Saint-Lizier dès la fin de l'Antiquité, ce que confirme Catherine Viers. Philippe Gardes note la similitude avec Auch, où rien d'antique n'a jamais été trouvé non plus à l'intérieur de l'enceinte.

En réponse à une question d'Hélène Guiraud, Catherine Viers indique que le style du monument permet de le dater du premier tiers du II<sup>e</sup> siècle.

Au titre des questions diverses, Maurice Scellès donne lecture d'un courriel de notre confrère Jacques Lapart, qui a trouvé mention dans les actes d'un notaire d'Auch d'un **Nicolas de Brye, qualifié d'architecte de Cahors** :

Voici l'acte complet concernant l'architecte de Brye : c'est court et pas aussi précis qu'on voudrait. D'après ce que je comprends, ce n'est peut-être pas lui qui a dessiné la nouvelle place de la cathédrale prolongée par « l'avenue » qui va au palais épiscopal. Dans les travaux d'Auch, l'étape suivante est la création de l'entrée et de la nouvelle façade ouest du palais archiépiscopal : on parle toujours de l'architecte Le Blond amené sur les lieux par Mgr de Maupeou († 1712) mais je n'en ai jamais vu la preuve.

A.D. Gers, 3E 4101 f° 70v° :

*Entreprise pour Mr Prunières (...) contre le sieur Brye architecte (...) 1695 et 21 mai*

(...) lequel en exécution de l'arrêt du conseil destat obtenu par Illustrissime et révérendissime Mgr Anne Tristan de Labaume de Suze conseiller du Roy en tous ses conseils primat de la Neufpopulanie et du royaume de Navarre et archevêque d'Auch le vingtième avril 1693 et ordonnances rendues ensuite par les seigneurs intendants de la généralité (...) en conséquence des enchères proclamées qui ont été faites des batisses et ouvrages qu'il compte faire pour l'alignement de la rue qui conduit de la nouvelle place de la grande église à la maison archiépiscopale de cette ville, désignés et exprimés en long dans le devis et dessin qui a été fait par le présent acte, fait bail et délivrance desdites batisses et ouvrages au sieur Nicolas de Brye architecte de Cahors et présent en cette ville ici present stipulant et acceptant; ce faisant led sieur de Brye promet et s'oblige de faire et parfaire lesd. batisses au devis et dessin qui a été signé par lesd parties et ensuite remis au pouvoir de moy notaire dans cinq mois prochain a compte de ce jour et moyennant le prix et somme de 1700 livres que led sr Prunières sera tenu comme promet de lui payer (...) scavoir un tiers incensamens, un autre tiers a demi ouvrages et le tirs restant quand led ouvrage sera parachevé et reçu par les experts (...)

J'ai épluché le registre du notaire et je n'ai pas vu la réception des travaux cinq mois plus tard (j'ai lu un an). Ce qui est sûr, c'est que de Brye est à Auch en 1695 et 1696 en concurrence avec les architectes locaux Hugonet, Dauxion et Duran souvent mentionnés.

Jacques LAPART

Maurice Scellès explique que le nom de cet architecte apparaît à Cahors lors de la reconstruction du palais épiscopal, dans les années 1685-1693. Jean Calmon avait proposé d'y reconnaître l'architecte du roi François Dorbay, alors en charge du

chantier de la cathédrale de Montauban (cf. dossier d'inventaire 46. Cahors, évêché, sur le site <http://patrimoines.midipyrenees.fr>). En précisant le prénom de de Brye, le document découvert par Jacques Lapart impose d'écarter cette hypothèse, et il ajoute une référence à l'activité de cet architecte de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, très mal connu par ailleurs.

### SÉANCE DU 27 AVRIL 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Bordes, Macé, Testard, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, MM. Chabbert, Mattalia, Molet, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Barber, Cazes, Friquart, MM. Barber, Boudartchouk, Pradalier, Surmonne.

Invitées : Mmes Diane Joy, Annie-Claire Poisson.

Après avoir donné à la Compagnie des nouvelles de nos confrères Louis Latour et Giles Barber, la Présidente rappelle que la sortie prévue à Vieille-Toulouse aura lieu le samedi 26 juin : à partir de 14h30, notre confrère Philippe Gardes guidera la visite des sites archéologiques.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 mars 2010 et le Secrétaire général de celui du 16 mars, qui sont adoptés après observations.

La Présidente lit un courrier daté du 10 avril 2010 que Virginie Czerniak adresse à notre Société au sujet de la restauration de peintures murales prévue sur deux des tribunes de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi ; notre consœur demande que soit constituée une Commission qu'il serait nécessaire de consulter préalablement à toute restauration de peintures.

Maurice Scellès, après avoir rappelé que les procédures administratives et scientifiques sont les mêmes pour tous les monuments, estime que les interventions projetées dans les édifices importants devraient être soumises à l'examen d'une Commission scientifique d'envergure internationale.

Plusieurs membres sont d'avis que notre Société ne peut entrer dans la problématique comptable et qu'elle ne peut aborder la question que sur le seul plan scientifique.

Daniel Cazes fait observer que la cathédrale d'Albi est un Monument historique, appartenant à l'État, et que c'est à l'État qu'il convient de s'adresser pour demander la création d'une Commission. Il rappelle qu'il avait mis en place une Commission scientifique pour la restauration de la porte Miègeville à Saint-Sernin de Toulouse.

Il est fait remarquer que l'Administration des Monuments historiques n'aime pas que des « éléments extérieurs » s'intéressent aux restaurations, et que les questions y sont réglées en interne.

Daniel Cazes et Guy Ahlsell de Toulza donnent des informations concernant la dévolution des bâtiments de **l'ancien Hôtel Dubarry**.

La Présidente fait circuler une toute récente publication éditée sous la direction de nos consœurs Sophie Cassagnes-Brouquet et Michelle Fournié : *Le livre dans la région toulousaine et ailleurs au Moyen Âge*, 220 p. + 1 cahier photos, Toulouse, CNRS - Université de Toulouse-Le Mirail, 2010.

Michèle Pradalier-Schlumberger présente ensuite une série d'ouvrages offerts à notre bibliothèque par Louis Latour ; parmi les dons de notre généreux confrère figurent les dix volumes de la réédition de l'*Histoire générale de Languedoc* entreprise par Alexandre Dumège.

Guy Ahlsell de Toulza donne ensuite des informations sur le « module » de Vielmur, qu'il a découvert avec Dominique Watin-Grandchamp en juillet 1992 : l'édifice a été cédé par le département du Tarn à la commune de Vielmur, qui envisage, préalablement à tout projet d'architecte, une étude archéologique de la construction et des sondages. Mme Watin Grandchamp relève avec soulagement que l'éventualité d'un dégagement des peintures murales par des bénévoles a été définitivement écartée. M. Chabbert ajoute que l'action prévue bénéficiera de la participation financière de la Région Midi-Pyrénées.

La parole est à Maurice Scellès et Diane Joy pour la première communication du jour, portant sur **L'église Saint-Pierre - Saint-Phébad de Venerque**, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie nos confrères de leur présentation d'un édifice intéressant, comportant un véritable programme sculpté. Elle note que le portail occidental paraît bien postérieur, semblant appartenir au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle fait ensuite appel aux réactions de la Compagnie.

M. de Toulza fait remarquer la forte brisure de l'arc du portail occidental, ses voussures à boudins, et incline à le situer

à une époque plus tardive. On s'interroge sur l'éventualité d'un remontage, mais l'épaisseur de l'enduit empêche toute conclusion précise.

Daniel Cazes signale la réapparition à Venerque au début du XII<sup>e</sup> siècle de l'arc angulaire, « cuspidien » ou « en mitre », qui appartient au vocabulaire architectural romain. Cet élément lui apparaît d'autant plus intéressant qu'il est ici réalisé en brique, comme dans l'architecture antique. Virginie Czerniak ayant évoqué le baptistère Saint-Jean de Poitiers, M. Cazes indique que la référence lui paraît être ici le décor des sarcophages de la fin de l'Antiquité, tels ceux de Saint-Sernin. Diane Joy estime que cette forme est à mettre en relation avec la présence de nombreuses reliques attestée à Venerque à l'époque médiévale.

M. Cazes aborde ensuite le sujet du matériau utilisé pour la restauration, une pierre de provenance extra-régionale. Il rappelle que la même chose s'est produite dans la restauration de Saint-Sernin, pour remplacer la marne locale, la « pierre de Toulouse ». Maurice Scellès qualifie ces pratiques de « faux en réécriture ».

M. Scellès revient sur les questions posées par la couverture ancienne de l'abside, datable du XII<sup>e</sup> siècle, et insiste sur la nécessité de procéder à un nettoyage et de prendre des mesures conservatoires. Olivier Testard signale que l'on est ici en présence d'un nouvel exemple de voûte sans charpente, caractéristique de la culture architecturale du Midi.

Dominique Watin-Grandchamp demande si la corniche de la partie supérieure de l'abside a été traitée en larmier. Maurice Scellès et Diane Joy répondent par l'affirmative, mais ils ajoutent que cette corniche a été refaite au XIX<sup>e</sup> siècle. Mme Joy précise la chronologie relative de cette partie de l'église : la couverture de brique est antérieure au clocher, lui-même antérieur à la surélévation du mur de l'abside.

Michelle Fournié voudrait en savoir davantage sur saint Phébad et les autres saints cités à Venerque. M. Scellès et Mme Joy disent qu'ils n'ont découvert que récemment la question des reliques et que le dossier hagiographique est encore bien mince.

M. Cazes s'enquiert de ce que la restauration prévoit pour le décor peint imaginé par Alexandre Dumège, qui combine intelligemment des motifs paléochrétiens et des scènes inspirées de l'Évangélaire de Charlemagne jadis conservé à Saint-Sernin. M. Scellès et Mme Joy indiquent que ce décor a déjà été traité lors d'une campagne de restauration menée en 2001.

La Présidente donne ensuite la parole à Hiromi Haruna-Czaplicki pour la seconde communication du jour, intitulée *Quelques remarques sur la culture picturale du Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud de Béziers dans les enluminures toulousaines du XIV<sup>e</sup> siècle*, qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXI, 2011) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie notre consœur pour cette passionnante approche stylistique, qui nous fait découvrir sous de nouveaux aspects le monde du *Bréviaire* de Matfre Ermengaud.

Michelle Fournié souligne l'apport de cette étude : ce qui est le plus neuf, c'est l'affirmation de l'ancrage toulousain de huit manuscrits de cette œuvre. Il n'y a pas, comme on l'avait cru, de troisième centre de production ; Toulouse et la Catalogne seulement, mais pourquoi ? Mme Haruna-Czaplicki avance comme explication plausible l'aire de rayonnement du Consistoire du Gai Savoir. Quoi qu'il en soit, Mme Fournié se dit émerveillée de cette « floraison de manuscrits toulousains ».

## SÉANCE DU 4 MAI 2010

Présents : MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Laurière, Macé, Mattalia, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Friquart, MM. Chabbert, Garland, Garrigou Grandchamp, Molet, le Père Montagnes, MM. Pradalier, Surmonne.

Le Directeur ouvre la séance en demandant à la Compagnie d'excuser l'absence de notre Présidente qui ne pouvait être parmi nous ce soir. Il faut aussi excuser les absences de Mme Colette Brussieux, qui devait s'associer à Caroline de Barrau pour la communication principale du jour, et d'Henri Molet, dont la communication courte sur *La muraille de Garonne au Moyen Âge* est donc reportée.

Le Directeur donne la parole à Caroline de Barrau pour une communication sur *Deux portails gothiques « en chantier » : Rodez (cathédrale Notre-Dame) et Villefranche-de-Rouergue (collégiale Notre-Dame)* :

La présence d'échafaudages, posés lors d'une campagne d'étude préalable avant restauration sur le portail du bras sud du transept de la cathédrale de Rodez (2008), et sur le portail occidental de la collégiale Notre-Dame de Villefranche-de-Rouergue, lors d'une étude similaire (avril à juillet 2007), puis de sa restauration (2008), a permis d'approcher dans le détail les sculptures de ces deux structures flamboyantes<sup>1</sup>.

L'étude de la mise en œuvre des portails sculptés, mais aussi de leur décoration et iconographie, sont des

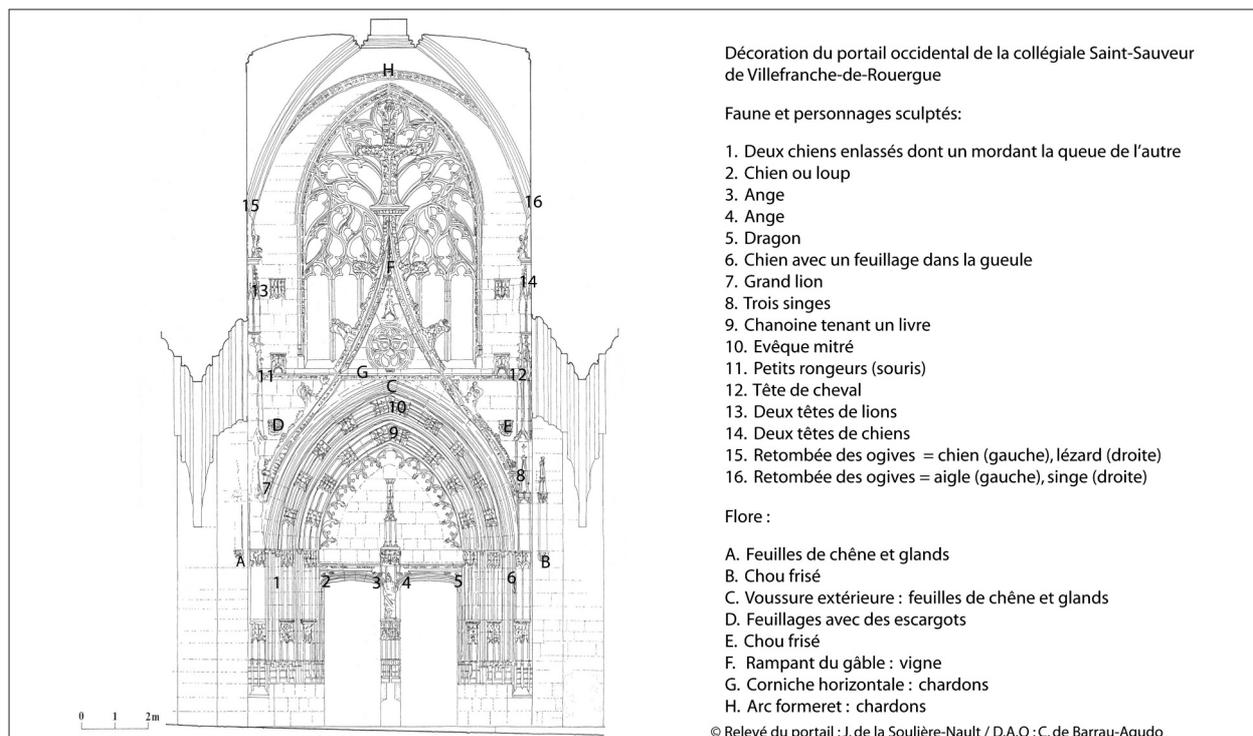
thématiques importantes de la recherche depuis les dix dernières années<sup>2</sup>. Nous proposons de présenter quelques résultats de ces récentes observations et analyses et de dégager ainsi de nouvelles hypothèses au sujet de ces deux portails aveyronnais.

### Le portail occidental de la collégiale Notre-Dame de Villefranche-de-Rouergue : la campagne de restauration (2007-2010) et les nouvelles observations

Le portail se situe sous le grand clocher-porche de la façade occidentale de l'édifice (CABROL 1860 ; GOFFINET 1938 ; QUIDARRÉ 1993). Il est divisé en deux par un trumeau qui est encadré de deux petites portes dont les arcs sont surbaissés. Deux grands pinacles encadrent le portail dont les ébrasements sont formés de faisceaux de colonnettes à bases prismatiques. Le trumeau, surmonté d'un grand dais, abritait une statue de la Vierge, datant du XVII<sup>e</sup> siècle. Le tympan est plein et nu, uniquement orné sur son extrados de redents fleuronés. Les deux premières rangées de voussures sont ornées de dais et la troisième et dernière voussure n'est pas décorée. Un grand gâble en accolade, timbré d'une rosace ornée de mouchette, s'épanouit devant une grande baie aux remplages flamboyants. Toutes les niches des pinacles, des ébrasements et des dais, sont vides.

L'étude préalable menée d'avril à juillet 2007 par Rosalie Godin et la restauration effectuée en 2008, par Colette Brussieux, ont permis de documenter de façon précise la mise en œuvre du portail, sa décoration et son état général de conservation.

Le portail est constitué d'éléments sculptés dans une pierre calcaire, une dolomie dépourvue de calcite, dure, très peu poreuse et parsemée de microfissures<sup>3</sup>. De nombreuses altérations ont été observées sur la surface de l'œuvre : des salissures (sous forme de dépôts gris et noirs indurés), des tâches et des colorations diverses, des éléments ferreux rouillés (clous, crochets, goujons, agrafes, broches et cerclages). Un encrassement fin et uniforme recouvre la sculpture du portail. Des colmatages (plâtre, brique et ciment) sont également présents. Enfin, les altérations subies par la pierre sont nombreuses : érosion, cassures, fentes, lacunes et épaufrures diverses. Des restaurations anciennes ont également été mises en évidence. Il s'agit notamment de colmatages en plâtre, des parties refaites en plâtre et briques, des goujons métalliques, des joints refaits au ciment (GODIN 2007, 25). D'une façon générale, l'ensemble de la structure a été rendue



PORTAIL DE LA COLLÉGIALE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE : détail de l'iconographie des éléments sculptés.

Relevé du portail : J. de la Soulière-Nault et DAO C. de Barrau-Agudo.

instable à cause des variations thermo-hydrauliques, mais cela est aussi inhérent à la nature même des pierres. Les interventions envisagées à la suite de l'étude préalable sont le dépoussiérage, puis des essais de microabrasion au microsablage et de désincrustation photonique au laser. Un protocole de nettoyage est ainsi mis en place ainsi que des interventions de conservation et de restauration des sculptures du portail (GODIN 2007, 27).

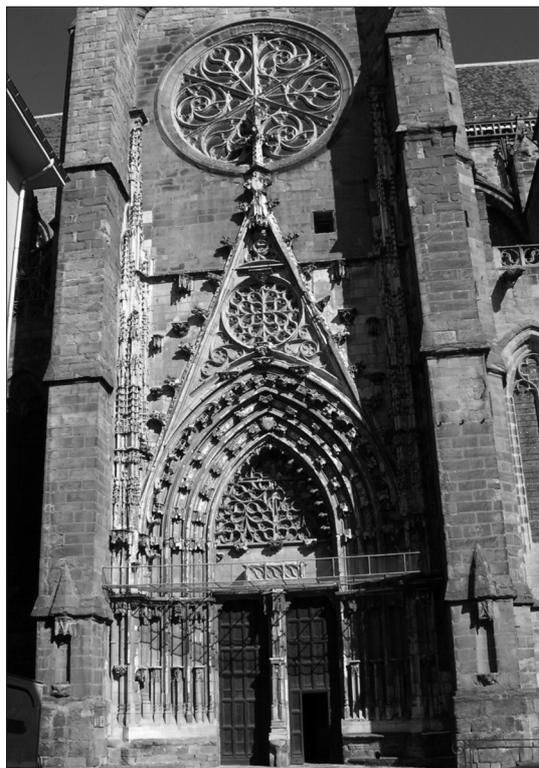
Les restaurations ont ensuite été mises en œuvre : le soubassement des ébrasements et des piédroits et du trumeau, ainsi que le tympan et les écoinçons du gâble ont été nettoyés à la mini sableuse. Les piédroits et les voussures ainsi que les pinacles ont été nettoyés à la micro sableuse. Tous les dais et les parties sommitales et fleuronées des pinacles et du grand gâble, et les bandeaux feuillages horizontaux ont été traités par désincrustation phonique au laser. Suite à ces nettoyages, des traces de polychromies ont été relevées sur le trumeau (pigments rouges) ainsi qu'un faux appareil de larges pierres blanches jointoyées de noir, très en hauteur, sur les murs latéraux du porche.

La présence des échafaudages a permis de faire des observations précises sur la décoration sculptée du portail – faune et flore – qui est d'un raffinement et d'une abondance exceptionnels (la synthèse en est présentée).

### **Le portail du bras sud du transept de la cathédrale de Rodez : l'étude préalable à la restauration et nouveaux résultats de recherches**

Une étude préalable à la restauration du portail méridional du transept, menée en 2008 a permis de cumuler les renseignements d'une étude historique (dépouillement d'archives), (BARRAU-AGUDO 2008) et ceux scientifiques d'une étude technique menée par une restauratrice, (GODIN 2008)<sup>4</sup>. L'étude préalable effectuée en 2008 comprenait un constat d'état de conservation des parties sculptées du portail, ainsi qu'un complément d'analyses scientifiques afin de rechercher les causes des dégradations (GODIN 2008-2009, 3). La restauratrice a également effectué des essais de traitements afin de tester leur faisabilité et leur efficacité, pour proposer des protocoles d'intervention et évaluer leur coût.

Le portail, sculpté en calcaire blanc, se dresse entre deux contreforts massifs en grès rouge, au croisillon sud du transept. Son décor n'est pas simplement plaqué mais il est fait de moellons noyés dans le mur à grande hauteur, sous un arc de décharge. Deux grands pinacles, d'une hauteur égale entre eux et similaire à celle du gâble central, sont situés dans les angles des contreforts. Le registre inférieur des ébrasements est constitué de bases et de moulurations prismatiques dans lesquelles se trouvent des niches (au nombre de seize et actuellement vides), dans lesquelles se trouvaient des statues des prophètes<sup>5</sup>. Ces derniers étaient représentés en pied, tenant des livres dans leurs mains. Quatre niches sont visibles de chaque côté, dont trois dans les ébrasements et une dans le retour perpendiculaire. Elles sont ornées de socles et de dais ouvragés dont les plans et les formes, triangulaires et carrées, alternent (à une base carrée correspond un dais triangulaire et inversement). Les modénatures des dais sont issues du répertoire architectural gothique et la décoration des culots est, quant-à-elle, d'inspiration végétale (choux frisés). Ce premier registre est séparé de celui qui le surmonte par un bandeau mouluré et décoré de motifs feuillagés qui court horizontalement de part et d'autre. Cette corniche sert de socle aux statues qui se trouvaient sur ce registre, selon les mêmes dispositions et décoration (dais) que les niches du niveau inférieur. Le trumeau, qui sépare l'entrée en deux portes d'égales dimensions, présente une disposition similaire, avec socle et dais ouvragés, mais la décoration est un peu plus développée. Le linteau est composé d'une architecture en pierres de taille maçonnées devant laquelle se dresse un bloc monolithe orné de moulurations flamboyantes (mouchettes). Au-dessus, le tympan est ajouré et travaillé avec des remplages aux formes étirées de soufflets et mouchettes et on observe en son centre une grande croix, sur laquelle sont visibles de nombreuses traces d'arrachements. Ce tympan, avec sa claire voie flamboyante, servait de fond à une composition sculptée aujourd'hui disparue : une Crucifixion, avec quatre personnages en ronde-bosse, qui



PORTAIL MÉRIDIONAL DE LA CATHÉDRALE DE RODEZ.  
Cliché C. de Barrau-Agudo.

étaient situées tout autour sur des culots. La Vierge se tenait à droite, Jean à gauche et de chaque côté, deux anges disposés sur les culots situés aux extrémités. Aujourd'hui, il existe un cinquième culot sculpté situé au pied de la Croix, mais il s'agit d'une restauration (fautive) du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Sur le tympan prenait place un groupe sculpté figurant une Mise au tombeau en ronde-bosse, composée d'au moins cinq personnages, et d'un Christ qui devait être étendu sur le bloc encore en place au centre, figurant le Sépulcre. Les sources d'archives et de récentes fouilles archéologiques permettent de mieux connaître la composition iconographique du portail. On observe ensuite, à l'intrados de la voussure inférieure, une série de redents et festons trilobés très saillants que l'on retrouve également au niveau de la voussure supérieure, juste avant l'archivolte. Les voussures, au nombre de trois, sont ornées de dais de forme polygonale et de facture différente sur chacun des trois niveaux. Il est délicat de savoir quel était le programme iconographique de ces dernières, car les statues qui ornaient les niches ont toutes été bûchées, laissant de béantes traces d'arrachement d'un ton plus clair que la pierre calcaire alentour. La méthode d'insertion de ces dernières est assez singulière : elles ont été ajoutées après la pose des claveaux des voussures, en creusant un trou afin de les y insérer et ensuite de les sceller avec du plâtre. Dans la partie haute du portail se développe un grand gâble, relativement aigu, orné de rampants fleurrés. Celui-ci abrite une ornementation très riche : un décor de triskèles tout d'abord, qui occupe les écoinçons, puis une rose, située au centre du gâble et ornée de motifs en mouchettes. Celle-ci est surmontée d'une sorte de petit fronton arrondi lui-même surplombé d'une rose, plus petite. Le gâble se termine par un grand fleuron sommital. Enfin, trois culots prennent appui sur l'archivolte et deux niches supplémentaires sont présentes devant les roses (grande et petite) du gâble. Dans les écoinçons, entre les rampants du gâble et les pinacles flanqués sur les contreforts, se trouvent répartis des culs de lampes et des dais formant deux niches de part et d'autre. Ce qui donne huit niches, aujourd'hui vides pour cette partie haute, et au total, plus de soixante emplacements de statues possibles pour l'ensemble du portail, mais il est impossible de savoir quel en était le programme iconographique. Il faut, pour terminer, remarquer le cordon qui court en partie haute de chaque côté de la partie sommitale du gâble ce qui provoque une rupture visuelle horizontale assez marquée qui est aussi la limite de l'utilisation de la pierre calcaire blanche. Enfin, une grande rose flamboyante en calcaire blond, percée dans le mur en grès du croisillon, surmonte ce portail.

La conception et une partie de la réalisation de ce portail sont dues à Jacques Morel (CHARRON et GUILLOUËT 2009, 473), (BEAULIEU et MEYER 1992, 294-296), qui est engagé en 1448 pour huit ans afin de construire ce portail (BION DE MARLAVAGNE 1875, 58-65). Il quitte le chantier en 1556, date à laquelle l'ensemble est inachevé. À sa suite, Thibault Fournier et son équipe sont engagés pour achever la décoration. Les sculpteurs Pierre Viguier et Guillaume Desfosses (BEAULIEU et MEYER 1992, 269 et 273) ont réalisés des personnages du groupe de la mise au tombeau ainsi que des statues des prophètes : ce fait est avéré par les comptes de l'œuvre conservés pour les années 1459-1460. Ce portail a fait l'objet d'importantes restaurations dès 1922 et jusque dans les années 1950, et c'est le sculpteur Ferdinand Andrieu qui a exécuté les éléments de remplacement (dais, pinacles, culots, redents). Une importante critique d'authenticité permet d'évaluer à plus de 60 ou 70 % de la surface de l'ensemble ayant été restaurée dans l'œuvre.

### **Premières réflexions et propositions sur l'iconographie, le style et la place de ces portails au sein de la production sculptée flamboyante méridionale**

Comme la plupart des portails flamboyants, le portail sud de la cathédrale de Rodez se caractérise avant tout par l'élan vertical donné à la structure, grâce à la présence d'un gâble, dont les rampants sont animés de larges crochets et qui est aussi sommé d'un grand fleuron terminal. Mais il faut aussi mentionner le flanquement du portail par des « contreforts-groupe » surmontés de pinacles qui accrochent le regard et renforcent la verticalité de la composition. Le tout prend place devant des structures ajourées qui évident et allègent les murs : roses ou larges baies, dont les remplages ont des motifs de mouchettes et de soufflets agencés dans des combinaisons variées. La muralité reste toutefois très importante, car le décor sculpté du gâble est plaqué sur le mur et ne s'en détache pas en saillie. L'affirmation de l'esprit flamboyant du portail méridional de Rodez se fait par le biais de la statuaire et de sa mise en place au sein de l'œuvre. Celle-ci n'est plus, comme au portail nord, sculptée dans la masse du tympan ou du linteau, mais en ronde bosse et les figures sont également disposées et isolées dans des niches, et se répartissent sur toute la façade.

Pour le portail ruthénois, les observations faites sur sa forme générale et sur son architecture, montrent une grande prégnance du cadre rayonnant. Il s'agit ici notamment de la forme du grand gâble central, triangulaire, que l'on retrouve par exemple dans les portails de la façade occidentale de Tours (entre 1437 et 1484) ou de la cathédrale de Nantes (GUILLOUËT 2003) et qui marque une nette renaissance du style d'Amiens et de Reims (SANFAÇON 1971, 74). La cathédrale nantaise possédait d'ailleurs, à l'origine, un tympan ajouré et une décoration statuaire en ronde-bosse qui était placée en avant, dans une disposition (technique) très similaire à celle de Rodez. Le portail de la façade du bras sud du transept de la cathédrale de Rouen (SCHLICHT 2002, 13) puis, sous son influence, celui de la Sainte-Chapelle du château de Vincennes présentent également des doubles gâbles triangulaires droits ajourés, ornés de motifs rayonnants et flamboyants, mais forment des ensembles de « mur de vide » que Rodez ne fait qu'approcher<sup>6</sup>. Ce dernier semble donc se placer, et la date de son élaboration tend en ce sens, au tout début de la création flamboyante.



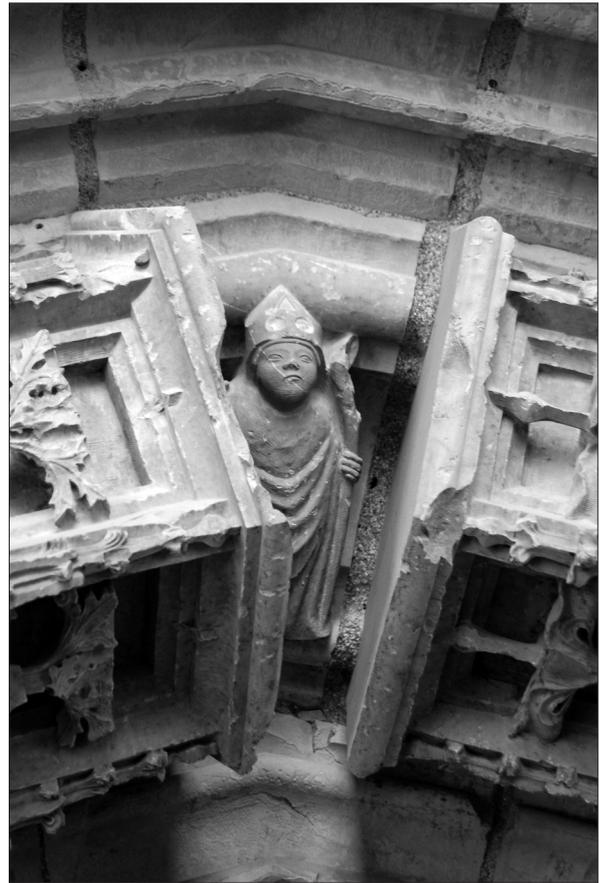
PORTAIL DE LA COLLÉGIALE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, détail des décorations sculptées du gâble.  
*Cliché C. de Barrau-Agudo.*



DÉCORATION SCULPTÉE DU PORTAIL DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE :  
un ange au-dessus des portes d'entrée. *Cliché C. de Barrau-Agudo.*



DÉCORATION SCULPTÉE DU PORTAIL DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE :  
trois singes (après restauration).  
*Cliché C. de Barrau-Agudo.*



DÉCORATION SCULPTÉE DU PORTAIL DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE :  
l'évêque, entre les dais sommitaux de la voussure supérieure  
(après restauration). *Cliché C. de Barrau-Agudo.*

La comparaison avec le portail de Villefranche-de-Rouergue qui lui est postérieur, est assez révélatrice. Cette dernière œuvre possède de nombreux traits communs avec Rodez tout en étant marquée par les évolutions stylistiques qui les séparent. Le portail est plus large et présente un développement en hauteur beaucoup plus restreint, ainsi que deux voussures (il y en avait trois à Rodez). Les deux portes sont couvertes d'un arc en anse-de-panier, légèrement surbaissé. Le gâble du portail villefranchois présente une accolade beaucoup plus marquée et il est plus aigu que celui de Rodez, même s'il reste traversé par une corniche horizontale ornée de motifs feuillagés. La décoration végétale est aussi largement plus présente et variée que celle observée à Rodez (chardons, feuilles de chêne et glands, feuilles de vigne avec des grappes entières, chicorée, où seuls la corniche du tympan (restaurée), l'intrados de la première voussure et les microarchitectures des dais sont décorés. La flore présente reste toutefois très caractéristique du XV<sup>e</sup> siècle (JALABERT 1965, 111-115). On retrouve d'ailleurs les mêmes feuillages larges et déchiquetés sous le porche d'entrée de la maison Gaubert, à quelques pas de la collégiale de Villefranche.

Les représentations humaines sont aussi beaucoup plus nombreuses à Villefranche, où apparaissent des anges ainsi que deux membres du clergé : un chanoine, lisant son bréviaire et symboliquement placé au dessus de lui dans la voussure supérieure, son évêque, mitré et tenant sa crosse. La présence animalière est aussi largement plus développée à Villefranche-de-Rouergue, où l'on retrouve une faune composée de lions, souris, singes, lézards, chiens et monstres hybrides. Tous sont répartis à la naissance des frises végétales, celle-ci sort parfois de leurs gueules ou alors à la retombée des arcs et voussures. À Rodez, ils étaient peu nombreux et ils ont sans doute été insérés postérieurement, lors de la seconde phase du chantier après 1456. Il s'agit d'un lion et d'un chien, respectivement placés à droite et gauche de la retombée de l'extrados du tympan.

En comparaison avec l'ornementation du jubé de Rodez, exécuté après le portail sud, la faune et la flore visibles sur le portail semblent pauvres. Le voûtement sur croisées d'ogives présent sous les dais du portail n'a pas le raffinement et la complexité de celui du jubé, qui sont à liernes et beaucoup plus bombées, selon une formule apparue

pour la première fois sur le portail villefranchois. Enfin, la rose du gâble et la grande baie qui se trouvent en arrière plan du portail de Villefranche-de-Rouergue présentent des remplages dont les motifs sont mieux maîtrisés et sont plus libres que pour les roses ruthénoises, encore guidées par une « armature » géométrique et présentant des motifs géométriques issus du répertoire rayonnant. Il faut également noter, à Villefranche-de-Rouergue, une nette fusion des volumes et des nervures, fait clairement caractéristique, là encore, d'un style flamboyant plus avancé. La richesse décorative est donc moindre pour Rodez alors que Villefranche-de-Rouergue, selon le même modèle que le portail de la cathédrale de Toulouse, semble relever d'une meilleure assimilation et utilisation des formules flamboyantes (vers 1500). Il est également en cela beaucoup plus proche du portail d'entrée de la chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche. La comparaison, toujours en Rouergue, avec le portail, lui aussi postérieur, de Saint-Côme d'Olt, témoigne de façon aussi flagrante du décalage dans la conception et dans la datation du portail sud. Ce dernier, dont les plans ont été créés au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ne peut donc pas se définir comme des portails flamboyants plus aboutis tels ceux de Sens (façade du bras sud du transept, en 1490-1500 par Martin Chambiges), ou Beauvais ou Troyes ou encore de la Trinité de Vendôme.

Le portail méridional de la cathédrale de Rodez marque un tournant décisif pour le chantier de construction, et peut être considéré comme le manifeste du style flamboyant dans l'édifice et reste cependant, d'un point de vue stylistique, un des premiers essais du genre. Le projet de Jacques Morel, si novateur par rapport au portail nord, reste toutefois profondément ancré dans le style rayonnant, dans sa structure architecturale. Par contre, sa décoration, avec des groupes statuaires en ronde-bosse est, elle, totalement dans l'esprit flamboyant, tout comme les roses qui sont percées dans les deux façades du transept. La mise en œuvre du portail de Villefranche-de-Rouergue, nettement moins documentée par les sources, peut être largement située après 1460, ce que semble confirmer l'analyse stylistique et comparative.

Caroline de BARRAU

1. Nous tenons à remercier Mesdames Rosalie Godin et Colette Brussieux, restauratrices et Monsieur Christophe Amiot, ACMH, pour leur confiance lors du déroulement de ces études ainsi que leur précieuse collaboration.

2. De récentes études ont mis en évidence les aspects techniques de la mise en œuvre et de la restauration des grands portails sculptés médiévaux. Les études pluridisciplinaires, combinant les études des restaurations, l'analyse du bâti, les analyses techniques mais aussi stylistiques et historiques de ces œuvres se multiplient, tout comme les études matérielles (notamment pétrographiques) qui se généralisent au fil des campagnes de restauration, (VERRET et STEYAERT 2002), (LEROUX et BLANC 2008) et (HARDY, BOOTH et BOULERICE 2008). D'une manière générale, cf. le chapitre intitulé « Sur le chantier » (JOUBERT 2008, 156-202). Les études des portails de Nantes (GUILLOUËT 2003), Strasbourg (VAN DEN BOSSCHE 2006) et de Laon (KASARSKA 2008), ont permis d'obtenir des résultats très intéressants qui démontrent l'efficacité de l'approche pluridisciplinaire. Enfin, cette question est au cœur de l'actualité de la recherche, comme en témoignent de récentes manifestations scientifiques à Auxerre (*La porte et le passage... 2008*), ou Amiens (*Mise en œuvre des portails gothiques... 2011*).

3. Selon le rapport de Jean-Didier Mertz, Ingénieur de Recherches. Pôle scientifique Pierre LRMH, dans (GODIN 2007, 40-41).

4. Ce texte ne permettant pas un développement exhaustif, pour l'intégralité de la recherche et des résultats concernant le portail de Rodez, cf. (BARRAU-AGUDO 2010).

5. Toutes les niches du portail sont vides, les statues ayant été brisées lors des troubles de la Révolution française.

6. Marcus Schlicht précise que la composition de façade intègre deux gâbles surmontant l'un le portail et l'autre la rose, dont le portail des Libraires constitue le premier témoin connu et se retrouve ensuite aux façades de Saint-Pierre de Caen, à la Sainte-Chapelle de Vincennes à Saint-Maclou de Rouen.

## Bibliographie

AGUDO-MONTIEL et FAU 2006 = AGUDO-MONTIEL (Caroline), FAU (Laurent) « Nouvelles découvertes archéologiques à la cathédrale de Rodez », *Études Aveyronnaises*, Rodez, 2006, p. 163-178.

BARRAU-AGUDO 2008 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), *Portail Sud. Cathédrale de Rodez. Aveyron*, Dossier documentaire réalisé dans le cadre de l'étude préalable à la restauration du portail sud, 2008, 66 p.

BARRAU-AGUDO 2009 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), « Découverte et résultats d'analyse de statuaire médiévale et moderne de la cathédrale de Rodez (Aveyron) », *Archéologie du Midi médiéval*, tome 27, 2009, pp. 97-136.

BARRAU-AGUDO 2010 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), *Notre-Dame de Rodez : architecture et sculpture (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Nouvelles recherches sur l'histoire artistique d'une cathédrale*, Thèse de doctorat d'Histoire de l'art et archéologie sous la direction de Mme Nelly Pousthomis-Dalle et M. Pascal Julien, UTM, 2010, 4 vol.

BARRAU-AGUDO 2011 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), « Des hommes et des pierres. Le chantier de la cathédrale de Rodez et son portail méridional », *Actes du 134<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques Célèbres ou obscurs : hommes et femmes dans leur territoires et leur histoire, Bordeaux, 20-24 avril 2009*, Editions du CTHS – Sciences 11, 2011, pp. 9-26.

BARRAU-AGUDO et FAU 2010 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), FAU (Laurent), « Découverte et résultat d'analyse de statuaire médiévale et moderne de la cathédrale de Rodez (Aveyron) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 27 (2009), p. 97-136.

- BEAULIEU et BEYER 1992 = BEAULIEU (Michèle) et BEYER (Victor), *Dictionnaire des sculpteurs français du Moyen Âge*, Paris, 1992, 311 p.
- BION 1875 = BION DE MARLAVAGNE (Louis), *Histoire de la Cathédrale de Rodez (avec pièces justificatives et de nombreux documents sur les églises et les anciens artistes du Rouergue)*, Rodez-Paris, 1875, réédition à Marseille, 1977, 423 p.
- BLARY, GÉLY et LORENZ 2008 = BLARY (F.), GÉLY (J.-P.), LORENZ (J.), dir., *Pierres du Patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, Paris, Éditions du CTHS, 2008.
- CABROL 1860 = CABROL (Élie), *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, Villefranche, 1860, 2 vol. [rééd. 2003, Paris].
- GODIN 2007 = GODIN (Rosale), *Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). Collégiale Notre-Dame. Portail occidental. Sculptures pierres. Essais de Nettoyage et proposition d'un protocole d'intervention (avril / juillet 2007)*, 41 p.
- GODIN 2008-2009 = GODIN (ROSALIE), *Rodez (Aveyron). Cathédrale. Portail Sud, sculptures. État de conservation, étude*, 2008-09, t. 1, 61 p, t. 2, 17 p.
- GOFFINET 1938 = GOFFINET (M.), « Villefranche-de-Rouergue, église Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France. Figeac, Cahors et Rodez*, 1938, pp. 90-105.
- GUILLOUËT 2003 = GUILLOUËT (Jean-Marie), *Les portails de la cathédrale de Nantes : un grand programme sculpté du XV<sup>e</sup> siècle et son public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 303 p.
- CHARRON et GUILLOUËT 2009 = GUILLOUËT (Jean-Marie), CHARRON (Pascale), dir., *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, R. Laffont, 2009.
- HARDY, BOOTH et BOULERICE 2008 = HARDY (C.), BOOTH (D.W.), BOULERICE (D.), « Les pierres du Portail Royal de la cathédrale de Chartres », dans F. Blary, J.-P. Gély, J. Lorenz (dir.), *Pierres du Patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, Paris, Éditions du CTHS, 2008, pp. 97-112.
- JALABERT 1965 = JALABERT (Denise), *La flore sculptée des monuments du Moyen Âge en France : recherches sur les origines de l'art français*, Paris, Picard, 1965, 131 p.
- JOUBERT 2008 = JOUBERT (Fabienne), *La sculpture gothique en France. XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 2008.
- KASARSKA 2008 = KASARSKA (Iliana), *La sculpture de la façade de la cathédrale de Laon, eschatologie et humanisme*, Paris, Picard, 2008, 146 p.
- KASARSKA 2011 = KASARSKA (Iliana), dir., *Mise en œuvre des portails gothiques : architecture et sculpture. Acte du colloque tenu au musée de Picardie, Amiens, le 19 janvier 2009*, Paris, Picard, 2011.
- La porte et le passage ... 2010 = La porte et le passage : porches et portails. Actes du colloque d'Auxerre (2-4 octobre 2008)*, dans *Art Sacré. Cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, n° 28, 2010.
- LEROUX et BLANC 2008 = LEROUX (Lise), BLANC (Annie), « La pierre de Paris sur les portails des cathédrales de Chartres, d'Auxerre et de Sens », dans F. Blary, J.-P. Gély, J. Lorenz (dir.), *Pierres du Patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, Paris, Éditions du CTHS, 2008, p. 87-95.
- QUIDARRÉ 1993 = QUIDARRÉ (Emmanuel), *Recherche sur l'art gothique du XV<sup>e</sup> siècle en Rouergue*, mémoire de D.E.A d'Histoire de l'art, dir. Y. Bruand et M. Pradalier Schlumberger, Université de Toulouse II-Le Mirail, 1993, 126 p.
- SANFAÇON 1971 = SANFAÇON (Roland), *L'architecture flamboyante en France*, Laval, Presses de l'Université, 1971.
- SCHLICHT 2002 = SCHLICHT (Marcus), « Pour la plus grande gloire de l'archevêque. L'architecture de la cathédrale de Rouen sous Guillaume de Flavacourt », *Revue de l'art*, n° 138, 2002-4.
- VAN DEN BOSSCHE 2006 = VAN DEN BOSSCHE (Benoît), *La cathédrale de Strasbourg. Sculpture des portails occidentaux*, Paris, Picard, 2006, 218 p.
- VERRET et STEYAERT 2002 = VERRET (Denis) et STEYAERT (Delphine), *La couleur et la pierre. Polychromie des portails gothiques*, Actes du Colloque d'Amiens, 12-14 octobre 2000, Éditions Picard, 2002, 299 p.

Le Directeur remercie Caroline de Barrau pour cet exposé très fourni sur ces deux chantiers d'étude et de restauration, qui montre qu'il y avait encore beaucoup à apprendre sur ces deux portails de la fin du gothique, pourtant connus. On voit bien à travers l'exemple de Rodez à quel point une étude préalable est indispensable avant toute restauration, pour poser les problèmes de géologie, d'archéologie et d'histoire de l'art. Par contraste, la perte apparaît d'autant plus évidente à Villefranche. Le Directeur résume son impression première : des ensembles majeurs qui exigeraient un travail d'étude important et une étroite collaboration entre restaurateurs et historiens de l'art.

En réponse à une question de Virginie Czerniak, Caroline de Barrau précise qu'aucun autre vestige de peinture n'a été observé à Villefranche. Puis elle confirme à Maurice Scellès que la retaille sur place pour encadrer les sculptures ajoutées dans les voussures est certaine.

Daniel Cazes s'interroge sur les raisons et les conséquences du recours à trois techniques de nettoyage différentes à Villefranche-de-Rouergue : la brosse, le sablage (sable, gomme ou micro-billes ?), et le laser (qui modifie la couleur de la pierre). Jean-Marc Stouffs précise que le laser n'altère pas la couleur de la pierre, mais qu'il provoque un nouveau dépôt en surface, qui peut être enlevé par compresses ; cela n'a pas été fait à Villefranche, délibérément ou non, et la restauration aboutit de ce fait à

des couleurs très différentes pour la même pierre. Comme Bernadette Suau demande quelle est la technique la moins nuisible pour la pierre, Jean-Marc Stouffs rappelle que nous n'avons pas encore assez de recul sur le nettoyage au laser, et il ajoute que celui-ci est réservé à de petites surfaces sculptées. Caroline de Barrau croit que ce sont des raisons financières qui ont imposé le choix des trois techniques juxtaposées, et elle regrette l'absence de Mme Colette Brussieux, qui aurait été à même de donner les précisions nécessaires.

Bernadette Suau voudrait savoir si l'on dispose à Villefranche d'une documentation d'archives comparable à celle de Rodez pour la même période. Raymond Laurière dit qu'à sa connaissance, personne n'a jamais avancé de datation reposant sur une documentation écrite. La restauration du portail va permettre de préciser certains points : il a ainsi lui-même relevé des marques lapidaires, qui sont différentes de celles que l'on observe à la chartreuse ; le nettoyage a aussi révélé de nombreuses reprises autour des éléments sculptés. Raymond Laurière ajoute que Villefranche-de-Rouergue a toujours été construite en utilisant trois types de pierre. Quant à l'iconographie, il s'interroge sur la présence de singes, par exemple, et note que les modèles sont à rechercher dans les décors des miséricordes et à la chartreuse. Le portail pourrait être postérieur à la datation admise jusqu'à présent.

Daniel Cazes juge que le rapprochement entre les deux portails met en évidence une assez grande différence du point de vue du style. On a cherché à Rodez à se fondre dans l'esthétique rayonnante du XIII<sup>e</sup> siècle, alors que le style est plus généreux, plus ouvert, à Villefranche, où l'utilisation des courbes relève d'un flamboyant assagi, qui fait beaucoup penser au portail occidental de la cathédrale de Toulouse, dans les années 1440. Caroline de Barrau se déclare tout à fait d'accord, et rappelle que le rapprochement entre Villefranche et Toulouse a été proposé par M. Quidaré.

Revenant aux sources, Bernadette Suau fait observer que les livres de comptes de Rodez ne mentionnent aucun peintre, alors qu'ils donnent en revanche tous les détails sur les bouviers. Puis comme elle l'interroge sur les carrières, Caroline de Barrau confirme que sa carte mentionnait aussi les carrières utilisées pour les restaurations.

Au titre des questions diverses, Maurice Scellès se propose de dire quelques mots de deux sites Internet. Le premier est celui de notre Société : Maurice Scellès rappelle que l'on y trouve en particulier les normes à respecter pour les publications, mais aussi le sommaire complet de nos *Mémoires*, ainsi que de nombreux articles en ligne ; depuis quelques mois le site donne accès au catalogue en ligne des bibliothèques de la Ville de Toulouse, dans lequel sont progressivement intégrées les notices du catalogue de notre bibliothèque. Puis Maurice Scellès présente le site de la Région Midi-Pyrénées consacré au patrimoine, en s'attachant surtout aux premières fonctions de recherche sur les bases Mérimée (architecture) et Palissy (objets) de l'Inventaire général.

Guy Ahlsell de Toulza signale **l'acquisition récente de quatre dessins actuellement présentés au Musée Paul-Dupuy**. Les deux premiers sont dus à Thunot Duvotenay, un géographe de passage à Toulouse en 1832. Les deux autres sont de Léon Soulié et représentent l'un le port de la Daurade, l'autre celui de Saint-Cyprien. Celui-ci a plus particulièrement attiré son attention en raison d'un grand bâtiment de trois étages situé au milieu du port, et représenté en ruines, donc en 1847-1848. Un plan de Toulouse présenté dans la même salle montre bien un bâtiment à cet emplacement, bâtiment dont Guy Ahlsell de Toulza dit n'avoir jamais entendu parler. Quelle pouvait être sa fonction ? Il ajoute que le bâtiment ne figure pas sur les plans antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle. François Bordes indique que les photographies des années 1880 ne montrent rien à cet endroit, et il propose de consulter le cadastre de 1830 et les plans réalisés au moment de la construction des abattoirs.

## SÉANCE DU 18 MAI 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Roquebert, Testard, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, Lamazou-Duplan, MM. Le Pottier, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Cazes, MM. Pradalier, Tollon.

La Présidente ouvre la séance à 17 h en annonçant un changement de programme : la communication de Daniel Cazes et Maurice Scellès sur l'ancien réfectoire du couvent des Augustins de Toulouse est reportée à la rentrée, et la séance de ce soir sera consacrée au livre médiéval.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture des procès-verbaux des séances des 30 mars, 27 avril et 4 mai 2010, qui sont adoptés.

Michèle Pradalier-Schlumberger donne la parole au Père Montagnes, qui nous informe de la destinée de **la statue dite Vierge du Palais** : cette sculpture de petite taille, qui appartient à une série de Vierges toulousaines de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, se voyait encore il y a une vingtaine d'années dans la niche située à droite du portail de la maison de l'Inquisition, place du Parlement ; elle y avait été placée en 1852, après avoir longtemps figuré dans le mur d'une maison contiguë à la porte de

l'Inquisition, maison expropriée et démolie à cette époque. L'original de cette statue est en cours de restauration dans les ateliers du musée des Augustins, et un moulage viendra garnir la niche de la maison de l'Inquisition.

Mme Pradalier-Schlumberger remercie notre confrère pour ces précisions et donne la parole à Michelle Fournié, Sophie Cassagnes-Brouquet, Véronique Lamazou-Duplan et Hiromi Haruna-Czaplicki pour une présentation polyphonique des contributions réunies dans l'ouvrage récemment paru auquel elles viennent de participer : *Le livre dans la région toulousaine et ailleurs au Moyen Âge* (220 p. + 1 cahier photos, Toulouse, CNRS - Université de Toulouse-Le Mirail, 2010) :

« Ce livre est issu d'un souhait exaucé, celui de grouper tous les médiévistes qui s'intéressent au livre dans la région toulousaine, et ailleurs... Ouvrage à plusieurs mains, il se veut le fruit d'une recherche collective, né d'une passion partagée pour la période médiévale. La production et la consommation du livre à Toulouse et dans sa région trouvent ici tout naturellement une place centrale : cependant, loin de vouloir borner nos horizons aux terres languedociennes, il nous a semblé essentiel de les confronter avec d'autres champs d'études, d'autres approches. Le livre a toujours été un objet qui circule, porteur d'influences diverses, instrument d'échanges culturels et artistiques. Il est ici présent dans toutes ses dimensions, sa production et sa matérialité, du parchemin à la calligraphie, en passant par l'enluminure qui met en avant sa dimension artistique. Il est aussi le fruit d'une création littéraire, d'une méditation spirituelle. Destiné aux études, il dispense un savoir scientifique. Roman ou poésie courtoise, il laisse l'imagination s'évader. Les auteurs et leurs lecteurs, les modes et les usages de la lecture sont tout autant indispensables à sa compréhension. La possession de cet objet précieux est également un marqueur social ; l'accès au livre, privé ou public, par le biais des bibliothèques, se voit bouleversé par l'apparition des premiers imprimés. Ce sont tous ces aspects qui sont abordés ici au travers de contributions réunies selon trois thématiques : les métiers du livre à Toulouse, éclairages sur quelques manuscrits toulousains ; les auteurs et leurs lecteurs ; bibliothèques, bibliophiles et collectionneurs. »

Mme Pradalier-Schlumberger remercie vivement nos quatre consœurs de leurs exposés et leur adresse des félicitations pour le travail d'équipe qu'elles ont animé. Ce qu'il y a de remarquable dans l'ouvrage présenté, c'est la coopération de chercheurs venus d'horizons variés, dont chacun a apporté un éclairage singulier. Le résultat majeur auquel parvient cette enquête fructueuse est la mise en évidence d'un groupe de manuscrits qui permettent de définir un style « toulousain ».

Daniel Cazes qualifie de passionnant l'ensemble de ces recherches et veut savoir si l'on parvient à se faire une représentation précise des bibliothèques qui existaient à Toulouse au Moyen Âge. Michelle Fournié répond en disant que les mieux connues sont les bibliothèques des collèges universitaires, comme le montre le travail récent de M. Patrice Foissac, et qu'on n'a que peu renseignements pour les autres. Véronique Lamazou-Duplan ajoute que les données contenues dans les inventaires après décès conduisent à un constat médiocre pour les années 1350-1450. M. Cazes fait ressortir l'exception que constitue la bibliothèque du collège fondé par le cardinal de Foix : sa richesse « fait rêver ». Sophie Cassagnes-Brouquet abonde en ce sens et note que les *studia* des Ordres mendiants possédaient de belles « librairies ». On cite comme exemple de belle bibliothèque celle d'un étudiant de Perpignan en relation avec l'Italie du Sud.

Jean Le Pottier ayant demandé si les documents notariaux sont mieux conservés à Perpignan qu'à Toulouse, il lui est répondu par l'affirmative.

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Bordes, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Haruna-Czaplicki, Heng, MM. Chabbert, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Fournié, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Geneviève, Pradalier.

Invités : Mme Halina Walicka, M. Christian Salmon.

La Présidente ouvre la séance en donnant des informations sur l'organisation de la sortie du 26 juin après-midi, au cours de laquelle notre confrère Philippe Gardes nous fera découvrir le site de Vieille-Toulouse.

Puis la Présidente présente nos invités, Mme Halina Walicka et M. Christian Salmon, associés à Jean-Luc Boudartchouk pour les communications de ce soir.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 mai dernier, qui est adopté.

La Présidente rend compte de la correspondance reçue. M. Marc Chiabrando nous demande de corriger l'attribution d'un plan du site de Nasbinals en Lozère, publié page 293 du tome LX (2000) de nos *Mémoires* : on convient que la correction

ne pourra être faite qu'après que l'auteur de l'article aura été consulté.

La parole est à Jean-Luc Boudartchouk et Vincent Geneviève pour une communication **À propos de l'article de J. Zelazowski et R. Zukowski, « Deux plats en argent de l'antiquité tardive au Musée National de Varsovie » : quelques données complémentaires**, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*. La communication a été préparée avec Vincent Geneviève qui ne pouvait être là ce soir.

La Présidente remercie Jean-Luc Boudartchouk pour sa présentation de ces deux pièces exceptionnelles, et demande comment elles sont parvenues en Pologne. Jean-Luc Boudartchouk et Halina Walicka racontent leur cheminement depuis leur découverte jusqu'à leur arrivée dans les collections du musée national où elles se trouvent aujourd'hui.

La Présidente note le raffinement de l'ornement de bordure du plat au sanglier. Après avoir souligné leur style oriental, Jean-Luc Boudartchouk rappelle l'hypothèse déjà avancée d'un don impérial et d'une thésaurisation locale ; en tout cas, aucune autre pièce semblable n'a jamais été retrouvée dans la région. Puis il remarque que le nom qui apparaît dans la correspondance de Sidoine Apollinaire est plus probablement local qu'oriental. Daniel Cazes dit que Sidoine Apollinaire mentionne des plats d'argent à l'occasion d'une ambassade orientale auprès du roi wisigoth. Halina Walicka rappelle que le grand épigraphiste polonais qui a étudié l'inscription a proposé plusieurs hypothèses, laissant le soin de trancher aux archéologues toulousains.

Guy Ahlsell de Toulza propose que nous fassions l'acquisition de la publication, qui pourrait d'ailleurs être suivie d'un échange régulier de publications. Il émet le vœu que l'on puisse voir un jour ces plats à Toulouse, à l'occasion d'une exposition sur l'orfèvrerie romaine au Musée Saint-Raymond, par exemple. Daniel Cazes se souvient avoir essayé d'en obtenir le prêt en 1988 pour l'exposition *Palladia Tolosa*, en vain car les plats se trouvaient alors dans des caisses parties au musée national. Il ajoute qu'une récente visite au British Museum lui a donné l'occasion de voir le trésor d'argenterie romaine de Caubiac (près de Grenade-sur-Garonne) dont les pièces font figure de pièces d'exception, montrant bien, au total, la richesse incroyable de la vallée de la Garonne pendant l'Empire romain.

La Présidente donne la parole à Jean-Luc Boudartchouk, Hiromi Haruna-Czaplicki et Christian Salmon pour la seconde communication à l'ordre du jour :

#### **La « Notice des Dignités » et le Sud-Ouest de la Gaule (*Aquitania I et II, Novempopulana, Narbonensis I*) : questions de chronologie**

Le document disparu qu'il est convenu d'appeler, depuis le <sup>xix</sup>e siècle, par le titre factice de *Notitia Dignitatum omnium tam civilium quam militarium in partibus Orientis et Occidentis* (= Notice des Dignités, ND ou plutôt Cnd)<sup>1</sup>, constitue une source informative majeure pour la fin de l'Antiquité. Son contenu nous est parvenu par un unique manuscrit, aujourd'hui détruit ou en tout cas disparu, un recueil de textes divers – dont la Cnd –, que l'on nomme *Codex Spirensis* ; de ce document ne subsistent à l'heure actuelle que certaines des copies, plus ou moins fidèles, directes ou indirectes, qui en furent effectuées au <sup>xv</sup>e et au <sup>xvi</sup>e siècle (cf. *infra*). Ces copies successives ont transmis un texte parfois lacunaire ou corrompu, ainsi que des images souvent réinterprétées. Par ailleurs, et cela n'a sans doute pas été assez souligné – à l'exception notable d'Ingo Maier qui travaille sur le sujet depuis plus de quarante ans –, la Cnd résulte de l'assemblage de deux documents indépendants, l'un concernant la *pars orientalis* (= Cnd or.), l'autre la *pars occidentalis* (= Cnd oc.) et chacun de ces documents indépendants est lui-même constitué par une série de listes (*indices*) également indépendantes. Si la cohérence intrinsèque de la Cnd or. ne fait pas de doute, et que son achèvement a pu être daté par C. Zuckerman de 401, celle de la Cnd oc. pose de graves difficultés : nombreuses données incompatibles, redondantes, lacunaires, aboutissant à l'incompréhension de pans entiers du document... De fait, les informations contenues dans la Cnd oc., même si leur exactitude originelle ne peut être mise en doute, ne sont utilisables à coup sûr que dans le cadre de l'*index* auquel elles appartiennent. La date d'achèvement de la Cnd oc. demeure inconnue, toutefois un *terminus ante quem non* est fourni par la mention d'une unité opérant en Italie baptisée *Placidi valentiniani felices* (cf. Seeck, Oc., VII, 36) en l'honneur de Flavius Placidus Valentinianus (Valentinien III, 419-455, *Caesar* en 424, devenu *Augustus* en 425).

#### **Les troupes stationnées dans le sud de la Gaule (JLB)**

Concernant la Gaule du sud, les données concernant les troupes stationnées que l'on peut repérer dans la Cnd oc. sont très peu nombreuses, et difficiles à dater de manière intrinsèque, c'est-à-dire sans faire intervenir les considérations relatives à l'invasion de 407/408, la prise de pouvoir de Constantin III en 411 et l'arrivée des Goths en Aquitanique, en 412/413. On ignore quelles furent les modalités du démantèlement des districts militaires organisés, comme le destin des unités qui les composaient et qui ont pu, dans certains cas, subsister. La Cnd ne connaît que quatre officiers supérieurs, commandant autant de troupes stationnées ; de statut très hétérogène, elles sont citées, comme partout dans la Cnd, dans un ordre protocolaire décroissant :

- Un tribun de la « cohorte de Novempopulanie » résidant à Bayonne

*Index* d'appartenance : « *Item praepositurae magistri militum praesentalis a parte peditum* », troupes chargées de missions de défense côtière et fluviale. Occurrence : « *In provincia Novempopulana : tribunus cohortis Novempopulanae, Lapurdo* » (cf. Seeck, Oc., XLII, 19). Datation proposée pour l'*index* : après 395, avant 412/413 (arrivée des Goths).

- Un préfet des « soldats Garonnais » résidant à Blaye

*Index* d'appartenance 1 : « *Sub dispositione viri spectabilis ducis tractus Armorici et Nervicani* », troupes chargées de missions de défense côtière et fluviale. Occurrence : « *Praefectus militum [G]arronensium, Blabia* » (cf. Seeck, Oc., XXXVII, 15). Datation proposée pour l'*index* : après 395, avant 412/413 (arrivée des Goths).

*Index* d'appartenance 2 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur / Intra Gallias cum viro illustri magistro equitum Galliarum* ». Occurrence : « *Garronenses* » (cf. Seeck, Oc., VII, 99, cités devant des « *Anderetiani* » qui font référence à la cité des Gabales). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

- Un préfet de « lètes gentiles Suèves », résidant à Clermont-Ferrand

*Index* d'appartenance : « ? » [titre disparu], groupes de lètes germaniques. Occurrence : « *Praefectus laetorum gentilium Suevorum Arumbernos, Aquitanicae primae* » (cf. Seeck, Oc., XLII, 44). Datation proposée pour l'*index* : après 395, avant 407/409 (« Grande invasion » des Gaules).

- Un préfet de gentiles Sarmates et Taifales, résidant à Poitiers

*Index* : « ? » [titre disparu], groupes de Sarmates. Occurrence : « *Praefectus Sarmatarum et Taifalorum gentilium, Pictavis* » (cf. Seeck, Oc., XLII, 65). Datation proposée pour l'*index* : après 395, avant 407/409 (« Grande invasion » des Gaules).

#### La question des unités de *Septimani*

Parmi les nombreux corps d'élite énumérés dans l'*index* correspondant à Seeck, Oc. V, et dont les boucliers sont figurés mais dont on ignore les lieux de stationnement, les *Septimani* ont quelque chance de concerner, au moins pour certains de leurs détachements, la Gaule du sud. Seeck (p. 310) identifie de manière dubitative les trois occurrences de *Septimani* dans la Cnd oc. à une VII<sup>e</sup> légion, renvoyant de manière implicite à Pline, *Hist.*, 3, 25 : *septimani,-orum* et à l'inscription qui fait connaître les *Septimani Baeterrenses*. Mais qu'en est-il à l'époque de la compilation des *indices* qui forment la Cnd oc. ? On peut proposer de rendre *septimani*, devenu nom propre, par relation au nombre sept, *septimus* : « ceux de la septième... », mais aussi « ceux des sept... ». En ce dernier sens, *Septimani* pourrait renvoyer, comme chez Sidoine Apollinaire (*Lettres*, III, 1, ca. 473 « *Septimaniam suam* »), aux Sept Provinces (alors devenues le territoire des Goths), et signifier littéralement dans la Cnd « ceux des Sept Provinces ». On retrouve le même sens chez Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, VIII, 28, « *Septimaniam* » ; VIII, 30 : « *Septimaniam provinciam* », pour désigner ce qui demeure alors aux Goths des anciennes Sept Provinces.

Trois unités distinctes sont mentionnées dans la Cnd oc. :

- Les *Septimani seniores*

*Index* d'appartenance 1 : « *Sub dispositione viri illustris magistri peditum praesentalis/Legiones comitatenses* », troupes d'élite. Occurrences : « *Septimani* » (légende associée à l'image du bouclier) ; « *Septimani seniores* » (cf. Seeck, Oc., V, 79, 228).

Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

*Index* d'appartenance 2 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur/Intra Hispanias cum viro spectabili comite* ». Occurrence : « *Septimani seniores* » (cf. Seeck, Oc., VII, 132). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

- Les *Septimani iuniores*

*Index* d'appartenance 1 : « *Sub dispositione viri illustris magistri peditum praesentalis/Legiones comitatenses* », troupes d'élite. Occurrences : « *Septimani* » (légende associée à l'image du bouclier) ; « *Septimani iuniores* » (cf. Seeck, Oc., V, 93, 242). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

*Index* d'appartenance 2 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur/Intra Italiam* ». Occurrence : « *Septimani iuniores* » (cf. Seeck, Oc., VII, 31). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 425 (à cause de la présence dans cette partie de la liste des *Placidi valentinianici felices*).

*Index* d'appartenance 3 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur/Intra Gallias cum*

*viro illustri magistro equitum Galliarum* ». Occurrence : « *Septimani iuniores* » (cf. Seeck, Oc., VII, 103 [= V, 242]). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

*Index* d'appartenance 4 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur/Intra Tingitaniam cum viro spectabili comite* ». Occurrence : « *Septimani iuniores* » (cf. Seeck, Oc., VII, 139). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395. De ces occurrences, on peut conjecturer que l'unité ait été transférée de Gaule vers l'Italie avant 425.

- Les *Septimani*

*Index* d'appartenance : « *Sub dispositione viri illustris magistri peditum praesentalis/Pseudocomitatenses* », troupes d'élite de second rang. Occurrences : « *Septimani* » (légende associée à l'image du bouclier) ; « *Septimani* » (cf. Seeck, Oc., V, 123, 273). Datation : à partir de 395. Ne figure pas dans l'*index* correspondant à Seeck, Occ. VII.



REPRÉSENTATION DES BOUCLIERS (cf. Seeck, Oc., V, 79), établie d'après les mss. Oxoniensis Canonicianus Misc. 378 et BnF lat. 9661.  
DAO Anne-Laure Napoléone.

#### La question de la valeur informative des vignettes (JLB-CS)

Si la valeur informative des listes écrites (hors problèmes de transmission) n'a jamais été remise en cause par les chercheurs, en revanche celle des vignettes associées (et notamment les figurations de boucliers) a fait l'objet d'une vive remise en question, sur une base d'analyse informatique, par R. Grigg (1983 et 2005). L'auteur, qui considère les boucliers comme des créations artistiques et non la reproduction de boucliers réels au décor défini par l'autorité, tire notamment argument de motifs de boucliers différents pour des unités homonymes, comme c'est le cas ici. Afin de vérifier la possibilité d'une codification utilisable, nous avons sélectionné une série de critères descriptifs pour chaque bouclier (au total 33 champs de saisie) puis réalisé un premier test à partir du critère unique « couleur de fond » sur une partie de la Cnd, soit 185 boucliers sur les 265 figurés, ou 70 % des planches. Soixante-deux appartiennent à des unités d'Orient (Seeck, Or., V, VI et VII), cent-vingt-trois à des unités d'Occident (Seeck, Oc., V). Les résultats de cette première analyse sérielle tendent à montrer l'existence d'un cadre hiérarchique préétabli, ce qui s'accorde mal à une entreprise ayant un but purement ornemental.

Par ailleurs, l'examen attentif de la structure et du décor de l'ensemble des boucliers ne laisse transparaître aucun anachronisme indéniable, si l'on fait exception, dans de très rares cas, de l'*umbo* redessiné en perspective, et qui offre alors une morphologie post-romaine.

#### La question des copies de la Cnd antérieures à celle incluse dans *Codex Spirensis* (HHC-JLB)

Demeurent, *in fine*, les questions fondamentales relatives à la transmission des informations, écrites ou figurées, à travers des copies successives : combien de copies, faites à quelles époques ?

La plupart des chercheurs postulent l'existence d'un « manuscrit carolingien » antérieur à celui figurant dans le recueil *Codex Spirensis*, ou identifient ledit *Codex Spirensis* à un « manuscrit carolingien tardif » ; pour autant, à notre connaissance, on ne trouve l'écho nulle part dans l'art carolingien, même tardif, de l'iconographie développée dans la Cnd, ni de son contenu dans la littérature contemporaine, pourtant abondante. On peut donc légitimement se demander si la Cnd était connue à l'époque carolingienne, ou si elle n'a été « redécouverte » qu'à l'époque ottonienne. Dans cette optique, rien ne s'oppose à ce que la copie de la Cnd présente dans *Codex Spirensis* n'ait été réalisée directement à partir d'un document remontant au V<sup>e</sup> (thèse généralement retenue) ou, pensons-nous, seulement au VI<sup>e</sup> siècle (il s'agirait alors d'une compilation typique de l'époque Justinienne, pouvant avoir été élaborée à partir de Cnd or. et de documents occidentaux plus ou moins disparates). La question de la copie ottonienne sera seule abordée ici (JLB).

Dans le recueil de textes appelé *Codex Spirensis* (cf. *supra*) jadis conservé au chapitre cathédral de Spire, six œuvres sont illustrées. Pour deux de ces documents, l'origine de ces illustrations remonte à l'Antiquité tardive ; le plus important est la Cnd, qui renferme quatre-vingt-neuf peintures, souvent en pleine page. On l'a dit plus haut, *Codex Spirensis*. – et donc Cnd – n'est connu que grâce à des copies (ou des copies de copies), l'exemplaire de Spire ayant disparu depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Les qualités picturales des illustrations des copies reflètent certes le goût du temps, ainsi que la formation et l'habitude artistique des peintres copistes, cependant les contenus iconographiques et les éléments formels ou compositionnels semblent relativement bien conservés. Nous nous proposons ici, sur la base des illustrations peintes, de reprendre la question de la datation de *Codex Spirensis*, considéré habituellement dans l'historiographie comme une copie carolingienne tardive. Pour ce faire, trois manuscrits, conservant les illustrations au complet et copiées d'après le *Spirensis* alors encore existant ont été retenues : *M*<sup>2</sup> aussi appelé *W* (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>os</sup> 171r<sup>o</sup>-222v<sup>o</sup>), *O* (Oxford, Bodleian Library, MS. Canon. Misc. 378) et *P* (Paris, B.N.F., ms. latin 9661)<sup>3</sup>. Bien que les styles diffèrent, ces trois manuscrits reproduisent les compositions des miniatures de leur modèle commun.

Émanant d'un même milieu artistique, les peintures de l'*O* et du *P* se ressemblent. L'*O* fut réalisé à Bâle en 1436 pour Pietro Donato, évêque de Padoue, qui a emprunté le *Spirensis* afin de le faire copier. Le *P* fut exécuté certainement pour Pier Candido Decembrio, humaniste milanais. Les illustrations des deux manuscrits sont souvent attribuées à Perronet Lamy, artiste actif dans le duché de Savoie, quoique le *P* puisse être plus vraisemblablement le travail d'un collaborateur ou d'un suiveur<sup>4</sup>. Le *M* comprend deux ensembles de copies destinées au comte palatin Otto-Henri<sup>5</sup>. Ce dernier reçut le premier ensemble, *M*<sup>1</sup>, en 1550, en cadeau du chapitre cathédral de Spire, mais les illustrations y sont d'un style contemporain, le style « renaissance allemande ». Voulant obtenir des images identiques à celles figurant dans le *Codex Spirensis*, le comte a acquis le second ensemble, le *M*<sup>2</sup>/*W* qui consiste uniquement en des illustrations, réalisées en 1550/1551 sur le calque d'un manuscrit de Spire qui peut être différent de celui qui a servi de modèle à *M*<sup>1</sup>.

Parmi les illustrations de la *Notitia dignitatum* les plus citées figurent les personnifications des diocèses : Macédoine et Dacie dans la Cnd or. et Italie, Illyrie et Afrique dans la Cnd oc. (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>o</sup> 178v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 201r<sup>o</sup> ; Oxford, Bodleian Library, MS. Canon. Misc. 378, f<sup>o</sup> 90v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 132r<sup>o</sup> ; Paris, B.N.F., ms. latin 9661, f<sup>o</sup> 73v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 109r<sup>o</sup>)<sup>6</sup>. Les personnifications des diocèses, figures féminines en pied, se mettent en marche, en procession, pour rendre hommage et présenter leurs coupes pleines, cérémonieusement portées, symbole de la richesse des provinces. Elles sont vêtues de longues tuniques et de manteaux de couleurs riches et ornés de bandes décoratives aux bords et aux encolures, et de l'ornement vertical sur le devant, les claves (*clavus*). Leur tête est coiffée d'une *corona muralis* stylisée<sup>7</sup>.

Ce thème de la procession des provinces est repris dans le portrait d'Otton III, la célèbre double-page qui figure dans le manuscrit des Évangiles réalisé pour l'empereur vers 998-1001 (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 4453, f<sup>os</sup> 23v<sup>o</sup>-24r<sup>o</sup>)<sup>8</sup>. Sur la page de droite, le jeune souverain trône en majesté, couronné et tenant son sceptre et son globe. Avec sa stature de géant, même assis, il domine quatre personnages debout qui l'entourent ; à sa droite, deux hauts dignitaires ecclésiastiques, à sa gauche, deux nobles porteurs d'armes. Sur la page de gauche, quatre figures féminines représentant Rome et les provinces s'approchent, à partir de la gauche, en pliant les reins, dans un cortège solennel. *Roma*, casquée, présente son offrande d'une coupe avec des gemmes, *Gallia*, casquée, une branche de palmier, *Germania*, portant une couronne plate, une corne d'abondance avec des pierres précieuses, et *Sclavinia*, portant une *corona muralis* et un globe d'or. Habillées d'une longue tunique et d'un manteau ornés de bandes décoratives brodées d'or, les quatre personnifications viennent rendre hommage et faire offrande à l'empereur. Rappelons que, comme dans la double-page du portrait d'Otton III, la peinture des personnifications des diocèses dans la Cnd peut former un dyptique avec la page qui la précède, et qui montre les insignes du *praefectus praetorio*. En l'occurrence, les personnifications de Macédoine et Dacie s'approchent, de droite à gauche, des insignes du préfet de l'*Illyricum*, et les trois personnifications d'Italie, Illyrie et Afrique viennent, de droite à gauche, vers les insignes du préfet de l'Italie (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>os</sup> 178r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 200v<sup>o</sup>-201r<sup>o</sup> ; Oxford, Bodleian Library, MS. Canon. Misc. 378, f<sup>os</sup> 90r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 131v<sup>o</sup>-132r<sup>o</sup> ; Paris, B.N.F., ms. latin 9661, f<sup>os</sup> 73r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 108v<sup>o</sup>-109r<sup>o</sup>)<sup>9</sup>.

L'image d'Otton III dans les Évangiles de Munich (Clm. 4453, f<sup>os</sup> 23v<sup>o</sup>-24r<sup>o</sup>), étudiée ci-dessus, constitue un achèvement artistique de l'expression de l'idée impériale des empereurs saxons. Mais il existe une autre miniature à deux feuillets qui est une variante de cette représentation : il s'agit d'un fragment de manuscrit liturgique, inséré au début d'un exemplaire de Flavius Josèphe, *De Bello Judaico* (Bamberg, Staatsbibliothek, Msc. Class. 79, f<sup>os</sup> 1v<sup>o</sup>-1r<sup>o</sup>)<sup>10</sup>. Bien que témoignant d'une exécution de moindre intensité, la construction formelle est intéressante. Sur la page de droite, la représentation de l'empereur trônant devant un édifice est quasiment la réplique d'une image posthume d'Otton II qui se trouve sur le feuillet isolé d'un *Registrum Gregorii* (Chantilly, Musée Condé, Ms. 14 bis)<sup>11</sup>. La composition est frontale et symétrique comme dans les Évangiles d'Otton III ; le portrait commémoratif d'Otton II conjugue la sobriété antique, la sacralité impériale carolingienne, et la grâce byzantine<sup>12</sup>. Ici, l'image de majesté, construite par des attributs emblématiques, est intemporelle : couronné, tenant un sceptre et un globe marqué d'une croix, il trône, encadré par une

architecture solennelle et épurée. Sans gardes du corps, seules quatre figures féminines, voilées et couronnées, portant un globe, flanquent, deux par deux, le souverain sur son trône. Les noms des territoires inscrits au-dessus de leur tête, elles sont les personnifications des provinces de l'empire. À la différence du style linéaire avec les formes plutôt fermes de l'enluminure de Reichenau, dont est issu le Livre des Évangiles d'Otton III (Clm. 4453), l'art du Maître du *Registrum Gregorii* se caractérise par l'atmosphère vaporeuse des fonds, le subtil modelé des visages, le relief des drapés et des plis, et ses compositions trahissent la clarté et la monumentalité calme d'un classicisme<sup>13</sup>. Lorsque Hans Swarzenski a émis l'hypothèse de la présence à Trèves, à la fin du x<sup>e</sup> siècle, d'un exemplaire romain tardif de la Cnd, voire d'une copie ottonienne de celle-ci, c'est précisément à cause du classicisme si particulier du Maître du *Registrum Gregorii*<sup>14</sup>. Étudiant les contenus iconographiques de la Cnd et abordant les questions stylistiques des illustrations de l'archétype perdu, Pamela Berger se demandait, après avoir évoqué l'allusion de Hans Swarzenski, si des artistes de la fin du IX<sup>e</sup> et du x<sup>e</sup> siècle avaient pu avoir accès au *Spirensis*, et s'il était possible d'observer quelques exemples d'affinités non seulement iconographiques mais aussi stylistiques entre la Cnd et certains manuscrits enluminés de cette période<sup>15</sup>.

L'illustration d'un autre ouvrage contenu dans *Codex Spirensis* permet de souligner la complexité de l'approche chronologique de l'assemblage du *codex*. Il s'agit de l'*Altercatio Hadriani Augusti et Epictete Philosophi*, une série de soixante-treize questions posées, dit-on, par l'empereur Hadrien et auxquelles répond Épicète ; la composition du texte peut remonter au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Le frontispice dans *Codex Spirensis* est une sorte de double portrait, présentant les deux protagonistes (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>o</sup> 176v<sup>o</sup> ; Oxford, Bodleian Library, MS. Canon. Misc. 378, f<sup>o</sup> 78r<sup>o</sup> ; Paris, B.N.F., ms. latin 9661, f<sup>o</sup> 63r<sup>o</sup>)<sup>17</sup>. À gauche, l'empereur est représenté assis sur le trône, tenant un sceptre dans la main gauche et levant sa main droite dans le geste traditionnel de la prise de parole. Le philosophe, debout en face, lève la main en réponse. Dans l'*O* et le *P*, le trône est représenté à la manière d'un mobilier contemporain et les personnages s'habillent à la façon de l'Europe septentrionale au XV<sup>e</sup> siècle. Mais dans le *M<sup>e</sup>/W*, les deux protagonistes portent des vêtements adéquats : Hadrien, en empereur, Épicète, en philosophe stoïcien vêtu d'une toge. Notons que la main gauche d'Épicète est invisible, cachée par le drapé tassé sur son bras gauche ; cette manière s'observe dans le Virgile du Vatican<sup>18</sup>. Dans les *M<sup>e</sup>/W*, *O* et *P*, l'illustration ne renferme que deux personnages, Hadrien et Épicète, cependant dans le *M<sup>e</sup>*, on remarque un troisième personnage, qui se tient derrière le trône sur lequel Hadrien s'assoit (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>o</sup> 78r<sup>o</sup>)<sup>19</sup>. Nous voudrions attirer l'attention sur une miniature ayant peut-être pu inspirer la composition du frontispice de l'*Altercatio* : c'est un double portrait des auteurs de livres bibliques d'un manuscrit grec, qui renferme une sélection de l'Ancien Testament avec des commentaires, fabriqué à Constantinople, vers 990 (Copenhague, Bibliothèque royale, Gl. Kongl. Saml. MS 6, f<sup>o</sup> 83v<sup>o</sup>)<sup>20</sup>. À gauche est Ben Sirac, vêtu à l'antique, représenté comme un homme de lettres ; à droite, Salomon, représenté en costume d'empereur byzantin, derrière lui est une figure féminine, personnification de la sagesse. Ce double portrait des auteurs bibliques est cependant une composition construite à partir de deux miniatures, l'une, de l'art classique (portrait d'un poète ou d'un philosophe), l'autre, de l'art impérial (portrait d'un empereur). Il est possible que le Maître du *Registrum Gregorii* ait vu ce double portrait byzantin, au temps de son travail sur le Registre de saint Grégoire<sup>21</sup>.

On peut avancer de manière quasiment assurée que les artistes des portraits d'Otton III n'ont pas hésité à puiser leur inspiration, concernant les allégories des provinces, dans l'iconographie politique romaine, en particulier dans la Cnd. Ce document a pu suggérer aux artistes ottoniens l'idée d'une miniature en deux pleines pages constituant une même unité artistique. Où pouvaient-ils alors en consulter un exemplaire ? à Aix-la-Chapelle, à Trèves, ou à Reichenau, avant qu'il n'ait été donné à la cathédrale de Spire par les empereurs saliens<sup>22</sup> ? Si cet exemplaire, le *Spirensis*, avait été carolingien tardif, c'est-à-dire de la fin du IX<sup>e</sup> ou du début du x<sup>e</sup> siècle, où aurait-il été confectionné<sup>23</sup> ? Mais si la composition du frontispice de l'*Altercatio* du *Codex Spirensis* s'avérait, comme nous le pensons, en relation avec le milieu du Maître du *Registrum Gregorii*, cela pourrait conduire à rajeunir la date de fabrication de ce recueil vers la fin du x<sup>e</sup> siècle au moins. (HHC)

Sans conclure de manière définitive, il nous paraît possible, sur un plan historique, d'assimiler le recueil *Codex Spirensis* (ou en tout cas une partie de ce dernier, entre les deux documents du Bas-Empire inconnus par ailleurs que sont le *De rebus bellicis* et la Cnd) à une commande ottonienne très spécifique, probablement effectuée pour Othon III, empereur obsédé par Rome, le souvenir de l'Empire romain et le rêve de sa restauration ; semble bien en témoigner la légende surplombant l'image de Rome qui figure en frontispice du *Regiones urbis romae*, œuvre figurant dans *Codex Spirensis* à la suite de la *Disputatio* : *Urbs quae aliquando desolata, nunc gloriosior piissimo imperio restaurata* (JLB).

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Hiromi HARUNA-CZAPLICKI, Christian SALMON

1. Ou, selon la définition plus exacte de Ingo Maier : « Compilation de listes et de 89 images commençant par *notitia dignitatum omnium tam civilium quam militarum in partibus orientis* et s'achevant par *ceteri praesides ad similitudinem praesidis dalmatiae officium habent* ». Soit en abrégé (en anglais comme en français) : *Compilation of Notitia Dignitatum* », Cnd.

2. Sur la recension des témoins : I. G. MAIER, « The Giessen, Parma and Piacenza codices of the 'Notitia Dignitatum' with some related Texts », dans *Latomus*, t. 27 (1968), p. 96-141 ; *Id.*, « The Barberinus and Munich Codices of the *Notitia Dignitatum*

omnium », dans *Latomus*, 28 (1969), p. 960-1035. Sur la transmission des textes : R. IRELAND, *De Rebus Bellicis* (édition du texte), dans *De Rebus Bellicis. Part 2*, Oxford, 1979, p. 39-92 ; M. D. REEVE, « Notitia Dignitatum », dans L. D. Reynolds (éd.), *Texts and Transmission: A Survey of the Latin Classics*, Oxford, 1983, p. 253-257. Sur les illustrations : J. J. G. ALEXANDER, « The Illustrated Manuscripts of the *Notitia dignitatum* », dans R. Goodburn et Ph. Bartholomew (éds.), *Aspects of the Notitia Dignitatum*, Oxford, 1976, p. 11-49 ; *Id.*, « The Illustrations of the Anonymus, *De Rebus Bellicis* », dans M. W. C. Hassall (éd.) *De Rebus Bellicis. Part 1: Aspects of the De Rebus Bellicis*, Oxford, 1979, p. 11-15 ; R. GRIGG, « Portrait-Bearing Codicils in the Illustrations of the *Notitia Dignitatum?* », dans *Journal of Roman Studies*, t. 69 (1979), p. 107-124 ; P. C. BERGER, *The Insignia of the Notitia Dignitatum. A Contribution to the Study of Late Antique Illustrated Manuscripts*, New York, 1981.

3. Les sigles utilisés sont ceux des articles d'I. Maier.

4. Sur Perronet Lamy : S. EDMUNDS, « The Missals of Felix V and Early Savoyard Illumination », dans *Art Bulletin*, t. 46 (1964), p. 127-141, en particulier p. 138-139 ; F. AVRIL et N. REYNAUD, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, Paris, 1993, p. 204-205.

5. Le *M'* occupe les f<sup>os</sup> 1r<sup>o</sup>-170v<sup>o</sup>, le *M'*, les f<sup>os</sup> 171r<sup>o</sup>-222v<sup>o</sup> du Clm. 10291.

6. *M'/W*, f<sup>o</sup> 178v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 201r<sup>o</sup> : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/>

*O*, f<sup>o</sup> 90v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 132r<sup>o</sup> : <http://bodley30.bodley.ox.ac.uk:8180/luna/servlet/view/all/what/MS.+Canon.+Misc.+378>

*P*, f<sup>o</sup> 73v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 109r<sup>o</sup> : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000542r.r>

7. P. C. BERGER, *The Insignia of the Notitia Dignitatum*, *op. cit.*, p. 37-39. Dans les trois manuscrits, pour la Cnd or., ces deux peintures ne sont pas disposées en regard. L'auteur explique cela par l'ignorance des copistes ultérieurs sur la connexion intrinsèque de l'arrangement face à face de ces images.

8. Sur cette double-page : H. MAYR-HARTING, *Ottonian Book Illumination. An Historical Study*, Londres, 1999, t. I, p. 157-160, Pl. XX-XXI. Sur les portraits ottoniens : P. K. KLEIN, « L'art et l'idéologie impériale des Ottoniens vers l'an Mil : l'Évangélaire d'Henri II et l'Apocalypse de Bamberg », dans *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 16 (1985), p. 177-207, en particulier p. 195-206.

9. *M'*, f<sup>os</sup> 178r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 200v<sup>o</sup>-201r<sup>o</sup> : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/>

*O*, f<sup>os</sup> 90r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 131v<sup>o</sup>-132r<sup>o</sup> : <http://bodley30.bodley.ox.ac.uk:8180/luna/servlet/view/all/what/MS.+Canon.+Misc.+378>

*P*, f<sup>os</sup> 73r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 108v<sup>o</sup>-109r<sup>o</sup> : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000542r.r>

10. <http://www.staatsbibliothek-bamberg.de/index.php?id=1491>

11. La double-page du Josephus de Bamberg, en raison de sa facture visiblement inférieure que l'image de l'empereur dans les Évangiles d'Otton III ainsi que celle sur la feuille à Chantilly, ne pourrait pas assumer le rôle dans l'élaboration de l'image entre les deux représentations : cf. P. K. KLEIN, « L'art et l'idéologie impériale... », art. cit., p. 196-197. Elle peut être datée après ces deux images : cf. B. NITSCHKE, *Die Handschriftengruppe um den Meister des Registrum Gregorii*, Recklinghausen, 1966, p. 93, n. 188.

12. Sur la Majesté d'Otton II : G. FRANCASTEL, *Le droit au trône. Un problème de prééminence dans l'art chrétien d'Occident du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1973, p. 224-235 ; D. ALIBERT, « L'hommage des nations à l'empereur, vers 984-985 (?) », dans O. Guyotjeannin et E. Poulle (dir.), *Autour de Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mille*, Paris, 1996, p. 82-86.

13. F. MÜTHERICH, « Peinture. L'art ottonien » dans *Le siècle de l'an mil (L'univers des formes)*, Paris, 1973, p. 86-188, en particulier p. 127-134.

14. H. SWARZENSKI, « The Role of Copies in the Formation of the Styles of the Eleventh Century », dans *Studies in Western Art: Acts of the Twentieth International Congress of the History of Art*, t. I, Princeton, 1963, p. 7-18, en particulier p. 13 et n. 16.

15. P. C. BERGER, *The Insignia of the Notitia Dignitatum*, *op. cit.*, p. 155 et 268-269, n. 13.

16. L. W. DALY, *The 'Altercatio Hadriani Augusti et Epictete Philosophi' and the Question-and-Answer Dialogue*, I, Urbana, 1939 ; édition du texte par W. SUCHIER, dans *ibid.*, II.

17. *M'*, f<sup>o</sup> 176v<sup>o</sup> : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/>

*O*, f<sup>o</sup> 78r<sup>o</sup> : <http://bodley30.bodley.ox.ac.uk:8180/luna/servlet/view/all/what/MS.+Canon.+Misc.+378>

*P*, f<sup>o</sup> 63r<sup>o</sup> : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000542r.r>

18. J. J. G. ALEXANDER, « The Illustrated Manuscripts of the *Notitia dignitatum* », art. cit., p. 18. Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Cod. Vat. lat. 3225, manuscrit enluminé, attribué au début du V<sup>e</sup> siècle : par ex. Pic. 11, la rencontre de Didon et Énée ; Pic. 24, Didon confrontée à Énée.

19. *M'*, f<sup>o</sup> 78r<sup>o</sup> : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/>. Ce qui tend à prouver, comme le pense I. Maier, que *M'* et *M'/W* n'ont pas été copiés sur le même manuscrit.

20. [http://wayback.kb.dk:8080/wayback-1.4.2/wayback/20100107153228/http://www2.kb.dk/elib/mss/treasures/midal/gks\\_6.htm](http://wayback.kb.dk:8080/wayback-1.4.2/wayback/20100107153228/http://www2.kb.dk/elib/mss/treasures/midal/gks_6.htm)

21. Nous avons pris la connaissance de cette miniature dans l'ouvrage de K. WEITZMANN, *Studies in Classical and Byzantine Manuscript Illumination*, Chicago et Londres, 1971, p. 155-156, fig. 133. Sur le Maître du *Registrum Gregorii*, l'article suivant, que nous n'avons pas encore consulté : C. NORDENFALK, « Archbishop Egbert's 'Registrum Gregorii' », dans K. Bierbrauer (éd.), *Studien zur mittelalterlichen Kunst 800-1250. Festschrift für Florentine Mutherich zum 70. Geburtstag*, Munich, 1985, p. 87-100.

22. L'hypothèse qu'Otton III ait eu un exemplaire de la Cnd entre ses mains a été suggérée par plusieurs spécialistes de l'enluminure ottonienne : F. MÜTHERICH, « Peinture. L'art ottonien », art. cit., p. 88-89 ; *Ead.*, « The Library of Otto III », dans P. Ganz (éd.), *The Role of the Book in Medieval Culture*, Turnhout, 1986, p. 11-25, en particulier p. 23 ; H. MAYR-HARTING, *Ottonian Book Illumination*, *op. cit.*, p. 159 ; U. KUDER, « L'enluminure ottonienne », dans G. Duby et M. Laclotte (dir.), *Histoire artistique de l'Europe : le Moyen Âge*, Paris, 1995, p. 145-154, en particulier p. 150.

23. J. J. G. ALEXANDER, « The Illustrated Manuscripts of the *Notitia dignitatum* », art. cit., en particulier p. 12 : « Though both Carolingian and Ottonian illuminators knew the *Notitia* illustrations, as is evident from the use they made of them, there appears to be no evidence of their being copied or adapted again until the fifteenth century ».

Éditions de la *Notitia Dignitatum*

BÖCKING, E., *Notitia dignitatum et administrationum omnium tam civilium quam militarium in partibus orientis et occidentis*, Bonn, 1839-1853, 4 vol.

SEECK, O., *Notitia Dignitatum accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et Latercula prouinciarum*, Berlin, 1876.

NEIRA FALEIRO, C., *La Notitia Dignitatum - nueva edición crítica y comentario histórico*, Madrid, 2005).

## Bibliographie

ZUCKERMAN, C., « Comtes et ducs en Égypte autour de l'an 400 et la date de la 'Notitia Dignitatum Orientis' », dans *Antiquité tardive: revue internationale d'histoire et d'archéologie (IV<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> s.)*, 6, 1998, p. 137-147.

GRIGG, R., « Inconsistency and lassitude. The shield emblems on the Notitia dignitatum », dans : *Journal of Roman Studies*, 73, 1983, p. 132-142.

GRIGG, R., « The shield emblems of the Notitia dignitatum: a reply », dans *Saalburg Jahrbuch*, 55, 2005, p. 161-162.

La Présidente remercie les trois orateurs pour leurs exposés très savants et très différents par les méthodes. Nul doute qu'il s'agisse là du début d'une longue recherche dont nous suivrons les développements.

Dominique Watin-Grandchamp voudrait savoir ce que représentent les vignettes placées avant les boucliers. Jean-Luc Boudartchouk répond que l'on pense à une table de présentation des portraits impériaux, donc un meuble drapé dont le dessin serait un peu déformé par les copies. Dominique Watin-Grandchamp se demande si l'ordre et la disposition des boucliers ne pourraient avoir une signification hiérarchique. Pour Christian Salmon, l'analyse permettra peut-être de le confirmer, et pourrait faire apparaître des familles ou des groupes ; il précise que la codification des éléments a pu être faite en utilisant la grille héraldique du Moyen Âge, ce qui a permis de gagner beaucoup de temps. Jean-Luc Boudartchouk ajoute que la série compte quelque 270 boucliers et qu'il n'y a jamais d'anachronisme important. Daniel Cazes constate que l'on est devant un système de représentation militaire.

François Bordes s'attache aux questions de méthode, en demandant quel manuscrit a été considéré comme le manuscrit *princeps* et comment ont été prises en compte les variantes des autres manuscrits. Christian Salmon indique que c'est le manuscrit de Munich qui est considéré comme la copie la plus fidèle, ce que l'on espère pouvoir vérifier en croisant les données. Il sera alors possible de comparer les autres manuscrits et d'éviter les interprétations tardives. Jean-Luc Boudartchouk résume en deux phrases le propos d'Hiromi Haruna-Czaplicki : la thèse actuelle admet une copie de la fin de l'Antiquité et une copie carolingienne, alors que l'analyse proposée met en évidence des convergences avec l'art ottonien.

Au titre des questions diverses, Daniel Cazes signale qu'il a été saisi par M. Bruno Lecomte, de l'Union pour la sauvegarde des villages concernés par **le tracé de la future ligne TGV Toulouse-Bordeaux**. Trois sites méritent en particulier de retenir notre attention : Pompignan, Saint-Rustice et Castelnau-d'Estrétefonds.

C'est le tracé D qui a récemment été retenu, contre le tracé par la vallée, au plus près de l'autoroute. D'après le document très intéressant communiqué par M. Lecomte, un tunnel serait réalisé sous le château de Pompignan, dont la sortie se ferait à Saint-Rustice, site d'un intérêt archéologique majeur bien connu : *villa* romaine avec des mosaïques légendées en grec, cimetière et église romane démolie au XIX<sup>e</sup> siècle. La ligne toucherait ensuite Castelnau-d'Estrétefonds. Daniel Cazes observe que nous nous trouvons aujourd'hui dans la même situation qu'en 1850, alors que le tracé de la voie ferrée prévoyait la destruction du cloître de Moissac (évitée de justesse, mais dans les conditions que l'on sait). Il ajoute que le dossier montre que les coûts d'expropriation seront très élevés, plus que dans la vallée, ce que confirme Jaques Surmonne en rappelant que l'une des zones correspond à un vignoble classé en A.O.C. Daniel Cazes a, pour sa part, adressé un courrier à M. Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées, et un autre au préfet, mais il pense que notre Société devrait également intervenir : il propose donc à la Compagnie de mandater notre Présidente pour qu'elle rédige un courrier pendant l'été, puisque cette séance est la dernière de l'année. Michèle Pradalier-Schlumberger se déclare tout à fait d'accord.

La Présidente prononce la clôture de l'année académique 2009-2010 et invite la Compagnie à partager le verre de l'amitié.

TOLOSA

PALLADIA



GLORIAE

MAJORVM